

**LE GRAND
DIALOGUE
CITOYEN**

« URGENCE
CLIMATIQUE :
TOUS ACTEURS »

**CONVENTION
CITOYENNE
SUR L'URGENCE
CLIMATIQUE**

VILLE DE BORDEAUX

AVIS CITOYEN

Cet avis citoyen est le travail des membres de la convention citoyenne sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux.



La convention citoyenne sur l'urgence climatique a été organisée par la Ville de Bordeaux dans le cadre du Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs. »



Ville de
BORDEAUX

NOTE À L'ATTENTION DES LECTRICES ET DES LECTEURS

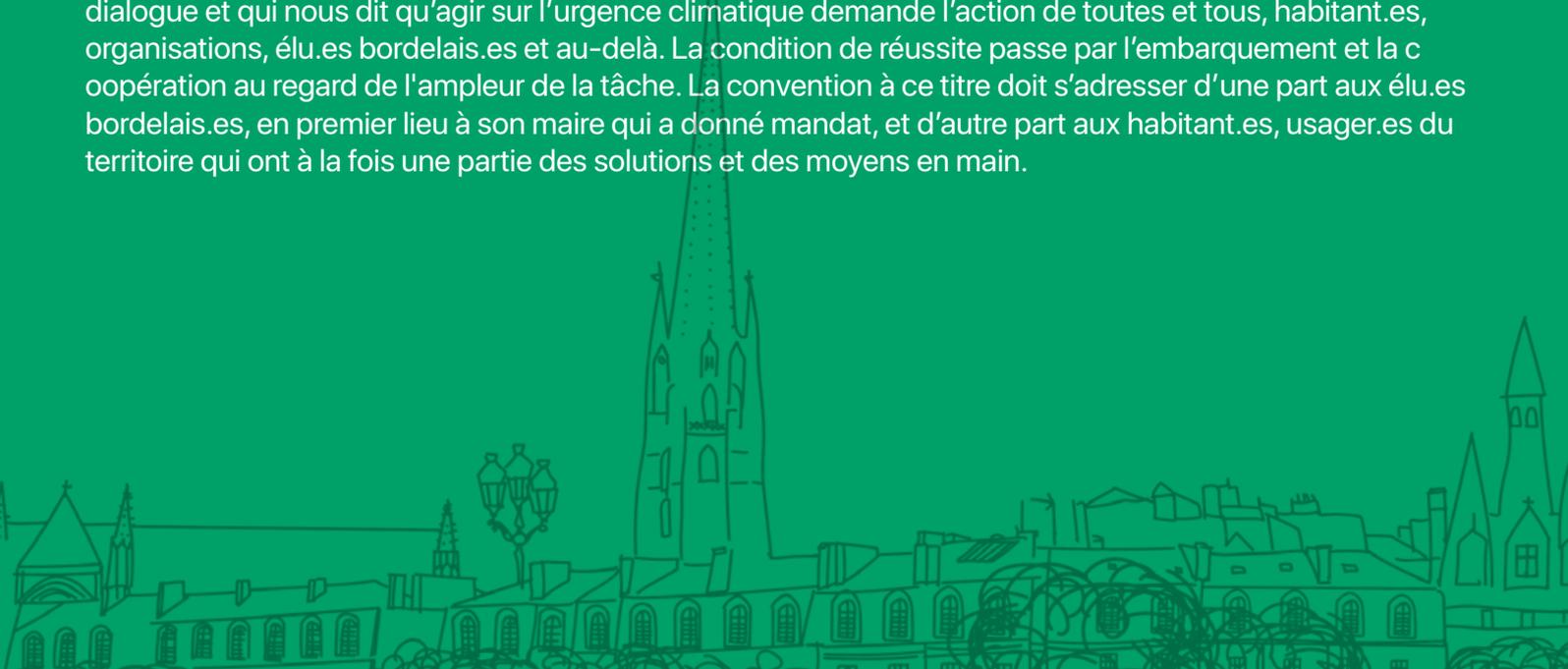
Une convention citoyenne telle que proposée par la Ville de Bordeaux n'est pas la première en France mais ce type de démarche se compte à ce jour quasiment sur les doigts de la main ; elle est de plus spécifique sur plusieurs points plusieurs points qu'il faut mettre en lumière avant d'aller plus loin dans la lecture de l'avis.

Le premier est que la convention s'inscrit dans une démarche démocratique plus large, celle du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux. Elle en constitue une pièce essentielle mais qui n'enferme pas le dialogue uniquement en son sein. Il y a un avant, l'effervescence, avec des modalités ouvertes et il y a un après, l'atterrissage, avec des interfaces là encore ouvertes. La convention n'est pas un exercice isolé.

Le deuxième point est celui de la construction de la question. D'évidence, dans une démarche de convention, la question porte en elle-même beaucoup des réponses qui vont être produites, ou, pour le moins du type de réponses. Ainsi, une question technique appelle une réponse technique, question sociale-réponse sociale ou encore question politique-réponse politique. L'originalité de la démarche bordelaise du point de vue de la définition de la question, du mandat donné, est d'avoir tenté de la produire à partir des éléments issus de l'effervescence afin qu'elle ne soit pas simplement une question des élu.es mais également une question issue de la parole des Bordelaises et Bordelais et du territoire. Il s'agit, bien évidemment, de considérer que répondre à une question la plus largement partagée produira des réponses plus efficaces au regard d'attentes également plus larges.

Le troisième point, qui recoupe en partie le précédent, est celui du cœur de la question posée à travers le mandat. Jusqu'alors, les conventions sur ce sujet climatique étaient centrées sur l'enjeu des solutions à imaginer, sur le catalogue de ce qu'il faudrait faire. De fait, cet inventaire est fait déjà depuis longtemps et se trouve en général dans les divers plans et programmes des collectivités. Dit autrement, on sait pour grande part ce qu'il faudrait faire mais on bute sur le comment faire. Et c'est là à la fois l'originalité et la complexité de la convention bordelaise, laisser pour partie de côté la question des solutions et tenter de répondre à celle de leurs conditions de mise en œuvre, individuelles et collectives.

Enfin, **le dernier point** qu'il convient de noter est celui du pour qui : à qui la convention s'adresse-t-elle ? Il y a derrière cette question un parti pris qui a été renforcé dans le cadre des travaux initiaux du Grand dialogue et qui nous dit qu'agir sur l'urgence climatique demande l'action de toutes et tous, habitant.es, organisations, élu.es bordelais.es et au-delà. La condition de réussite passe par l'embarquement et la coopération au regard de l'ampleur de la tâche. La convention à ce titre doit s'adresser d'une part aux élu.es bordelais.es, en premier lieu à son maire qui a donné mandat, et d'autre part aux habitant.es, usager.es du territoire qui ont à la fois une partie des solutions et des moyens en main.



Les éléments qui précèdent montrent bien l'ampleur de la tâche à mener pour nos 100 membres de la convention à qui on demande somme toute de répondre dans un temps record à la question la plus complexe quand on pense urgence climatique, celle des conditions de l'action. On aurait pu s'attendre à de la sidération, de la tétanie mais à la place, nous avons eu un élan et une fougue peu commune. De fait, en quelques heures, notre tribu a pris le sujet à bras le corps en le traitant de trois façons différentes. Agir sur l'urgence climatique suppose pour eux de conduire trois chantiers en parallèle :



« MA VIE DÉCARBONÉE », sur les conditions individuelles et collectives du changement, pour décarboner nos vies sous contrainte climatique, notamment pour lever les freins citoyens à l'application du plan climat métropolitain. La manière dont ce groupe a travaillé est décrite dans l'annexe 3 de ce document.



« OSONS ! », sur les conditions systémiques à poser pour s'écarter de la trajectoire actuelle qui nous conduit à un futur peu désirable, pour travailler les chemins de traverses, les scénarios alternatifs, pour répondre au défi auquel nous faisons face.



« UN RÉCIT DÉSIRABLE POUR DEMAIN », sur l'histoire à inventer et à raconter pour embarquer largement les Bordelaises et Bordelais sur ce nouveau chemin et pour fédérer autour des enjeux climatiques.

Les trois groupes ont cheminé sur leur sujet pendant une grande partie de la convention en gardant une oreille attentive aux avancées des autres groupes. Au final, des communs se dégagent comme celui de la gouvernance, de l'inclusion, de la sensibilisation ou encore du droit à l'expérimentation. La suite de ce document donne donc à voir cette complexité, cette imbrication et la richesse de la complémentarité des trois approches pour répondre à comment mieux agir ensemble. Il n'est pas interdit d'y porter un regard bienveillant au regard de la tâche confiée...

*Les animateur.rices de la convention citoyenne sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux
Médiation & Environnement - Vox Operatio - Décalez ! - D'Asques et D'Ailleurs*

SOMMAIRE

Note à l'attention des lectrices et des lecteurs	4
1. Nos remerciements	8
2. La convention citoyenne bordelaise	11
. Qui sont les membres de la convention ?	11
. Sur quoi a travaillé la convention ?	13
. Comment a travaillé la convention ?	14
. Sur quel périmètre a travaillé la convention ?	14
3. Le socle de notre réflexion : constats & enjeux	17
. La vie qui nous attend	17
. Face à ce scénario, les enjeux à relever	18
• La transformation de nos comportements individuels et collectifs	18
• La transformation de notre cadre de vie	19
• La transformation de notre citoyenneté	19
• La conciliation entre obligation et volontariat	20
4. Nos recommandations	22
1. Osons un projet politique construit sur des valeurs !	23
2. Partageons des principes d'action	24
• Osons et transgressons	25
• Visons les co-bénéfices	25
• Coconstruisons la décision	25
• Choisissons la coopération comme modèle d'action	26
• Ralentissons	26
• Revalorisons le lien	26
• Valorisons les engagements relevant de l'attention à l'autre et à l'environnement	26
• Intégrons les plus fragilisés à la construction et à l'évaluation des projets	27
• Menons des évaluations sincères et transparentes... et ajustons	27
• Bâtissons un récit désirable pour demain	27

3.	Renforçons, développons, expérimentons des actions concrètes	29
•	Reconnaître et renforcer la citoyenneté dans les actions environnementales	30
•	Repenser notre relation au temps et au travail	31
•	Accentuer l'éducation et la sensibilisation	32
•	Sortir de la ville minérale	33
•	Adapter nos logements et nos bâtiments	35
•	Favoriser des mobilités adaptées à nos différences	37
•	Imaginer une publicité positive	39
•	Faire des commerces des acteurs de nos quartiers pour la transition	40
•	Aller vers un tourisme responsable	41
•	Accéder durablement à une alimentation locale et de qualité	41
•	Réduire massivement nos déchets	44
5.	Notre engagement	46
6.	Glossaire	49
7.	Annexes	51
.	Annexe 1 : Les auditions auxquelles nous avons assisté pendant nos travaux	51
.	Annexe 2 : Les grands principes d'action de l'adaptation au dérèglement climatique que nous avons retenus de l'intervention	53
.	Annexe 3 : Notre lecture du plan climat de Bordeaux Métropole et d'autres documents stratégiques de la ville de Bordeaux relatifs à la lutte contre le dérèglement climatique	54
.	Annexe 4 : La grille d'évaluation construite au regard de nos principes d'action	55
.	Annexe 5 : Le « calendrier de l'après » que nous avons imaginé pour raconter le récit des transitions	56

1

NOS REMERCIEMENTS

Nous, membres de la convention citoyenne sur l'urgence climatique, tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont permis la tenue de cette Convention.

Monsieur le Maire et ses adjointes, qui se sont enquis avec constance de l'avancement de nos travaux autour de la question « A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ? » issue de l'effervescence du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique.

La Mairie de Bordeaux, qui nous a hébergés dans ses locaux chargés d'histoire, mettant à notre disposition l'espace et toutes les commodités dont nous avons besoin.

Ses personnels attentionnés et toujours prompts à rendre service, vrais ambassadeurs du service public, qu'ils soient ici doublement remerciés !

Les spécialistes et généralistes de la cause climatique qui se sont succédés, enchaînant l'expertise locale et les enjeux globaux, partageant avec nous leur savoir, leurs questionnements, leurs encouragements.

Les garant.es de la concertation, vigies attentives nommées par la Commission nationale du débat public.

Les photographes et vidéastes, prompts à saisir les ambiances avec discrétion, inventivité, professionnalisme.

Les animateur.ices et facilitateur.rices de cette convention, qui n'ont ménagé ni leur peine pour nous pousser vers l'essentiel, ni leur bienveillance grâce à laquelle les dizaines d'heures passées nous ont souvent semblé légères.

C'est grâce à eux toutes et tous que cet avis a pris forme, et c'est collectivement que nous souhaitons leur adresser un dernier clin d'œil : comme nos recommandations sont désormais un peu aussi les vôtres, il va vous falloir, tout comme nous, participer à leur mise en œuvre !

FRANÇOISE

Bordeaux 1er juillet 2040

Je m'appelle Françoise. Je vais passer cette belle matinée de juillet avec mon petit-fils Hector, que ses parents me confient régulièrement. A 10 ans, c'est un enfant actif, curieux et souriant. J'adore les moments que nous passons ensemble. Mais ce matin il est fatigué car la chaleur étouffante de la nuit l'a empêché de dormir, il râle et se plaint. La chaleur étouffante de la nuit l'a, sans doute, empêché de dormir.

« Tu sais que ça aurait pu être bien pire ? »

« Comment ça ? » maugrée-t-il.

« Il y a plus de 15 ans, maintenant, nous avons toutes et tous réalisé que nos vies allaient devenir très compliquées. L'été avait été incroyablement chaud. J'habitais sous les toits ; impossible de rester dans mon appartement à l'époque. Il y a fait plus de 40°, en continu, pendant plusieurs semaines. Les incendies ravageaient la forêt landaise, menaçaient les villages. Les gens quittaient leurs maisons en abandonnant tout derrière eux. Ils ne savaient pas où aller. On a reçu, à Bordeaux, les premiers réfugiés climatiques. On commençait à se demander comment on allait nourrir et loger tout le monde. Et puis, il y a eu des orages terribles et, dès l'automne suivant, des pluies torrentielles. Avec les sécheresses, les sols craquelés n'absorbaient pas l'eau et les inondations ont fait des dégâts considérables... et de nouveaux réfugiés. En plus, après le Covid, on craignait une nouvelle épidémie. Si encore on avait pu s'entendre pour permettre à tout le monde de s'organiser, mais les inégalités entre les riches et les pauvres étaient de plus en plus visibles et la tension montait de jour en jour. Cer-

tains commençaient même à parler de risque de guerre civile. Franchement, personne n'envisageait l'avenir avec optimisme. On savait bien que ce serait de pire en pire. »

« Mais vous vous êtes trompés, non ? »

« Oui et non. Je ne sais où nous en serions si on n'avait pas réagi. A l'époque, les mobilisations et initiatives citoyennes ont émergées et se sont multipliées, à l'image des 100 de Bordeaux pour le climat dont j'ai fait partie.

« Les quoi ? »

« Les 100 citoyen.nes de la convention citoyenne pour le climat. C'était en 2023. On a passé des week-ends à réfléchir ensemble sur ce qu'on pouvait faire pour changer cet avenir, qui, tu l'imagines bien, nous inquiétait. On a fait des propositions et on s'est mobilisés pour modifier notre façon de consommer, de prendre des décisions, de vivre ensemble. Ça a fait tâche d'huile. Dans les mois qui ont suivi, on a découvert que nous n'étions pas seuls : de plus en plus de gens nous rejoignaient. Et ailleurs en France, des groupes de citoyen.nes pour le climat se sont formés. Une vraie transformation est née à ce moment-là.

« Ah, ça... j'ai l'impression d'être en cours ! »

« C'est normal qu'on vous en parle à l'école. Parce que c'est un moment historique. Sur le climat, tous les partis politiques ont été obligés de tomber d'accord et de se mettre au travail. Il n'y aurait pas eu de Grand Plan Climat National sans cette mobilisation. Et l'Europe qui s'en empare, et les COP où on prend, enfin, des décisions ! Tout ça a commencé là, en 2023. J'en suis tellement fière... et soulagée, aussi. On est passé pas très loin du pire. »

« Mais oui mamie, je sais. Je ne voulais pas te mettre en colère. Viens, on va lire sous les arbres. »



Je lui souris et nous sortons. Nous marchons dans les rues plantées de grands arbres qui offrent une ombre fraîche. Les véhicules, très rares aujourd'hui, sont tous électriques et laissent la priorité aux vélos bien plus nombreux. Comme j'aime ce calme ! Je respire à pleins poumons un air enfin redevenu respirable. Au marché, nous achetons une barquette de framboises produites juste à côté, sur l'une des nombreuses fermes urbaines¹ de la ville. Nous bavardons un moment avec les producteurs et les voisins : le prochain atelier de maraîchage du quartier nous réunira dans quelques jours. Nous passons devant l'école d'Hector, un bâtiment clair qui réfléchit la chaleur et entouré d'un grand jardin planté d'arbres fruitiers. On y apprend toujours les maths et le français, mais les enfants s'initient aussi au bricolage, à la couture ou à la cuisine. Mon petit-fils sait reprendre ses chaussettes et redresser une roue de vélo ! gare à moi si je veux jeter un objet. Il ne transige pas sur la règle réparer / réutiliser / recycler. La récupération² est

aujourd'hui un art de vivre. Au parc, nous nous installons sous un chêne vert, à deux pas des brumisateurs. Hector ne met pas plus d'une minute pour poser son livre et rejoindre en criant ses amis qui jouent dans une cabane. Non, Hector, nous ne nous sommes pas trompés. Nous avons changé et c'est ce qui nous permet, aujourd'hui, de passer cette douce matinée ensemble. Nous avons renoncé à tant de choses qui nous semblaient essentielles et qui finalement ne nous satisfaisaient pas vraiment. Un steak est tellement meilleur quand on n'en mange pas tous les jours³ ! Même notre imaginaire a changé : pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour se dépayser et s'ouvrir aux autres. Depuis que les avions ne volent plus, nous redécouvrons les gens et les paysages autour de nous, et les livres, les films et la peinture continuent à nous faire rêver. Non, Hector, nous ne nous sommes pas trompés.

¹. A Paris, Topager est spécialisé dans la création de potagers urbains en utilisant des espaces inutilisés, comme les toits des immeubles. Ils travaillent également sur des projets d'agroforesterie urbaine.

². Le concept du Repair Café a été lancé aux Pays-Bas en 2009. Il a fait des émules dans le monde entier.

³. La Ville de Paris a introduit des repas végétariens, au moins 1 fois par semaine, dans ses écoles primaires à partir de 2019.



Le lien humain devient un levier d'action pour résoudre des problèmes du quotidien.

2

LA CONVENTION CITOYENNE BORDELAISE

Qui sont les membres de la convention ?

Dans la continuité de la première étape d'effervescence du Grand dialogue citoyen, 100 Bordelaises et Bordelais ont été sollicités pour la plupart par tirage au sort, et ont accepté de consacrer entre octobre et janvier, 4 week-ends pour se pencher sur l'avenir de la ville et de ses habitant.es ; pour s'informer, réfléchir et partager sur les enjeux locaux du changement climatique et les moyens de faire face aux dérèglements qui s'annoncent. Ces 4 sessions de travail représentent près de 4800 heures de bénévolat, auxquelles il faut ajouter la participation volontaire de certains membres à une 5ème session de travail pour la finalisation de leur avis, des ateliers entre les sessions et évidemment un travail personnel.

Deux modalités de recrutement ont été retenues : un tirage au sort sur liste téléphonique avec 3400 courriers envoyés signés du maire de Bordeaux, et un appel à volontariat sur le site du Grand dialogue avec une communication ciblée auprès de publics éloignés des démarches institutionnelles (jeunes, précaires). Nous avons reçu 320 réponses à la suite du tirage au sort, et 78 personnes se sont portées volontaires. L'étude des réponses et la vérification de la domiciliation et des disponibilités a permis de constituer un vivier global de 297 candidatures.

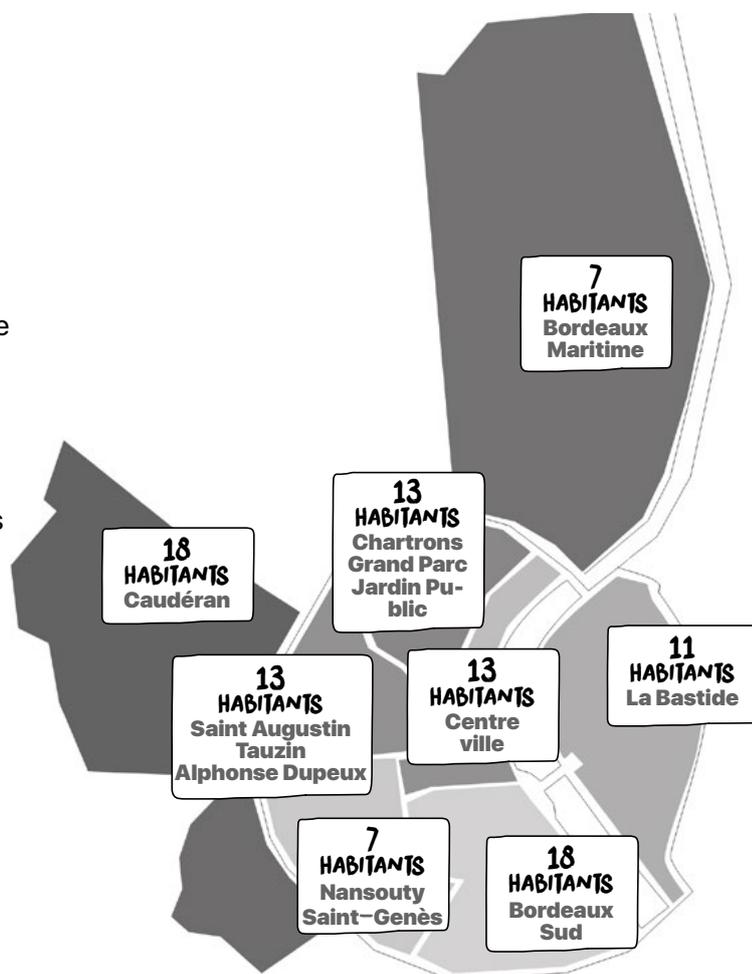
Outre leur engagement volontaire dans cette démarche singulière, bénévole et non rémunérée, les 100 membres de la convention finalement retenus sont le reflet de la diversité bordelaise.

Tout comme les Bordelaises, les femmes y sont légèrement plus nombreuses (53% de femmes).

Du benjamin de 17 ans à l'aîné, qui affiche allègrement ses 81 ans, toutes les classes d'âge sont présentes, et à l'image de la jeunesse de la ville, plus de 50% ont moins de 40 ans.

Leur adresse se répartit de manière homogène ...

... dans tous les quartiers représentés de la sorte



Les membres de la convention sont issus de tous les milieux, de toutes professions (technicien.ne, ouvrier.e, ingénieur.e, standardiste, aide-soignant.e, chercheur.euse, libraire, aide maternelle, forestier.e, informaticien.ne, enseignant.e, kinésithérapeute, aide à la personne, expert.e-comptable, fonctionnaires, gardien.ne d'immeuble, avocat.e...) et de tous les statuts (salarié.es, indépendant.es, chef.fes d'entreprises, sans emploi, retraité.es...).

Les membres de la convention habitent un appartement du centre ancien ou d'un grand ensemble, une maison individuelle et même pour l'une, une résidence senior.

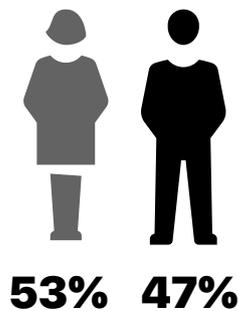
Et comme de nombreux Bordelaises et Bordelais, certain.es sont nés ailleurs : en Pologne, en Chine, en Roumanie, au Chili, en Guinée...

Une diversité de profils donc, et un véritable enthousiasme partagé, dans la curiosité, la réflexion et l'engagement.

Si la santé, le travail ou finalement un manque d'intérêt en ont éloigné quelques-un.es, 92 sont encore engagés dans le sprint final de la convention citoyenne.

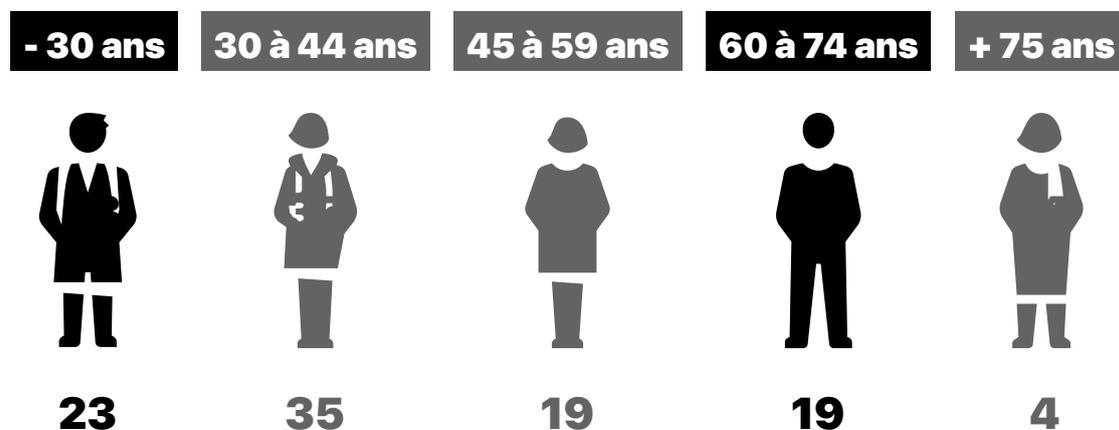
Un panel paritaire

proche des données INSEE de la population bordelaise



Des classes d'âge équilibrées

proches des données INSEE de la population bordelaise



Les membres de la convention sont-ils représentatifs ?

L'enjeu de la diversité au sein d'une convention citoyenne est majeur, mais nous parlons bien de diversité, et non de représentativité. Personne, dans la convention, n'a été recruté pour représenter une structure ou une catégorie de population.

Ceci étant dit, la question de la diversité mérite quelques éclairages. En phase de recrutement, nous essayons de toucher tout le monde, avec une attention particulière aux plus éloigné.es pour éviter le phénomène TLM « toujours les mêmes » bien connu dans le monde de la participation. Néanmoins, la démarche est complexe et l'ampleur de la tâche conséquente. D'une part, l'urgence climatique, comme la plupart des sujets de société, même si elle concerne tout le monde, intéresse de manière inégale. D'autre part, dans notre société actuelle, certaines personnes n'ont pas les moyens matériels de consacrer du temps à un exercice démocratique comme une convention citoyenne ou encore ne se sentent pas légitimes à y participer.

Ainsi, les membres de la convention, qu'ils soient

jeunes, retraités, en situation de handicap, valides, employés, patrons, agents publics, au chômage, en couple, célibataire, avec ou sans enfant, aidant, ont un point commun qui peut aisément porter la critique : chacun et chacune se sent concerné par les questions climatiques. Plus encore, la plupart se sent légitime à travailler dessus. Ces biais sont dans les consciences de toutes et tous depuis la première session, constituant un point d'attention et de vigilance tout au long des travaux. Il s'est traduit par la volonté d'embarquer tout le monde, au-delà des membres de la convention, au-delà des convaincu.es, au-delà des privilégié.es.

Alors oui, certains publics sont absents dans les rangs de la convention, mais ils ne sont pas absents des imaginaires qui ont animés les discussions pendant quatre week-ends, ni des recommandations où la justice sociale tient une place importante.

Enfin, le Grand dialogue ne s'arrête pas là, et le temps d'atterrissage qui suit le rendu de l'avis doit justement permettre de déborder, d'aller chercher celles et ceux que l'on n'a pas encore vus et entendus, pour les embarquer dans notre dynamique et continuer d'écrire l'histoire ensemble.

Sur quoi a travaillé la convention ?

La phase d'effervescence nous a permis de tirer des enseignements précieux sur la situation de Bordeaux et de ses habitant.es face au changement climatique. Premièrement, elle nous a renseigné sur l'importance du sujet climatique pour les Bordelaises et Bordelais. Le phénomène de dérèglement en lui-même est en train de s'inscrire profondément dans le corps social. L'idée que tout le monde est concerné dans son quotidien et dans un délai court pousse à agir ou, pour le moins, à y réfléchir, sérieusement. Deuxièmement, il est apparu que les actions municipales engagées en matière d'environnement sont parfois méconnues du grand public.

Les conditions du changement ne sont plus très lointaines. Les empêchements, réels ou supposés, restent bien évidemment nombreux. L'ampleur du mouvement à opérer pour ramener nos vies dans une sorte de compatibilité climatique commence à être bien perçue, avec plus ou moins de clarté mais avec une bonne idée de l'effort à réaliser et des changements à opérer.

Sur ces constats, s'est conclue la phase d'effervescence. Elle nous a permis de recenser un certain nombre de sujets pour alimenter la suite du

Grand dialogue et construire le mandat de la convention citoyenne. Elle nous a également permis de faire émerger des attentes en termes de production pour la convention.

Un sujet a été largement et régulièrement débattu tout au long de l'effervescence, celui du périmètre d'investigation de la convention. La question était de savoir si la convention devait ou non se restreindre au périmètre de compétences de la Ville pour répondre au mandat confié.

La convention citoyenne a la charge à la fois d'éclairer les décisions à prendre par les élu.es mais aussi de tracer les perspectives d'action pour les habitant.es en tant que communauté agissante. Les unes ne peuvent aller sans les autres car c'est du mouvement commun que va dépendre pour grande part la réussite de l'action climatique. Pour y parvenir, la convention citoyenne s'est vue confier deux adresses pour ses recommandations : la Ville de Bordeaux, mais également les habitantes et habitants.

Pour autant, les questions climatiques débordent largement des domaines de compétences de la Ville. Aussi, les travaux de la convention pourront interpeller

d'autres collectivités compétentes en matière de climat, ou d'autres élu.es du territoire à même de porter des transformations législatives.

Une fois les adresses identifiées, le maire de Bordeaux a choisi de confier à la convention citoyenne le mandat suivant, formulé sous forme de question :

A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ?

Ce mandat est adossé aux quatre sous-questions suivantes tentant une synthèse des interrogations entendues pendant la phase d'effervescence.

- ➔ Comment allier localement action climatique et justice sociale ?
- ➔ Quelle place et implication de chacun dans cette communauté d'actions ?
- ➔ Quel récit commun construire pour entraîner tout le monde dans les transitions ?
- ➔ Comment concilier obligation et volontariat ?

Comment la convention a-t-elle travaillé ?

Pour relever le défi qui leur est confié, les membres de la convention citoyenne se sont réunis lors de quatre sessions de travail, d'octobre à janvier : un week-end de présentation et d'information, deux week-ends d'investigation en présence d'expert.es et d'acteurs du territoire, et un dernier week-end de délibération, de synthèse et de rédaction de l'avis citoyen.

Les 13-14 octobre, la convention s'est réunie pour la première fois pour une session d'information, de présentation en présence notamment du maire et des élues porteuses du projet afin de présenter la démarche et le mandat.

Les deux sessions suivantes, 17-18 novembre et 8-9 décembre, ont été des séances d'investigation durant lesquelles plusieurs expert.es sont intervenus en fonction des sujets ouverts dans la convention. Les membres de la convention ont pu poser des questions pour éclairer les sujets au travail, et pour en identifier de nouveaux. La session de novembre a reçu 9 intervenant.es venus parler de biodiversité, d'énergie, d'économie, présenter des modèles alternatifs de gestion d'électricité ou de logement, des récits différents, etc. En décembre, les membres de la convention souhaitaient surtout discuter du territoire bordelais, et plus largement girondin. Pour cela, une vingtaine d'acteur.rices locaux de différents horizons et organismes ont été invités pour discuter de manière plus informelle avec la convention.

La dernière session de délibération, les 12-13 janvier, sans audition, a permis d'avancer sur la rédaction de l'avis final, de compléter, d'étayer, et de justifier les recommandations déjà émises, et de réfléchir aux angles morts, aux sujets non traités, avant la remise finale au maire en février.

Pour prendre le temps de la délibération et finaliser la validation collective, il a été décidé en assemblée de poursuivre le travail sur une session supplémentaire avec les personnes volontaires et disponibles, les 26-27 janvier.

Sur quel périmètre la convention a-t-elle travaillé ?

La question du périmètre est tout sauf anodine. C'est l'une des premières posées par certains membres de la convention. « A qui nous adressons-nous ? Au maire, on a bien compris. Mais pour ce qui ne relève pas des compétences de la mairie ? Cette convention nous permet-elle d'adresser des recommandations aux instances nationales ou supranationales ? Aux entreprises du CAC 40 ? Aux multinationales dont la responsabilité climatique outrepassse celle d'une kyrielle d'états ? Autrement dit, cette convention nous autorise-t-elle à traiter de sujets sur lesquels les autorités locales n'ont pas prise ? » En ouverture, plusieurs intervenant.es leur ont répondu par l'affirmative : « Lâchez-vous ! » leur ont-ils dit en substance. Or, « qui trop embrasse mal étreint », nous rappelle le proverbe. Et en effet, le temps imparti rend illusoire un traitement global de la question climatique. Mais comment faire des choix ? Comment définir le périmètre de la convention ? Les lignes qui suivent s'efforcent de le préciser.

Il n'aura échappé à personne que la COP28, grand-messe onusienne qui rythme depuis trente ans la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat, vient de se tenir aux Emirats Arabes Unis, l'un des pays les plus émetteurs au monde de gaz à effet de serre par habitant.e, gros producteur d'or noir. Que la présidence de cette COP28 a été confiée au patron d'une compagnie pétrolière émiratie... Que les négociateur.rices de cette COP28 ont passé un temps non négligeable à s'écharper sur le fait de décider s'il fallait réduire la dépendance mondiale aux énergies fossiles ou bien, à terme, en sortir. C'est dire l'écart qui sépare les recommandations scientifiques du **GIEC*** de celles du dispositif onusien, qui ne peut avancer qu'à la vitesse de ses parties, ces pays signataires de la COP aux intérêts parfois divergents.

Cette incongruité referme derechef le débat sur le périmètre du Grand dialogue bordelais. Quand bien même les meilleures -ou les non- décisions du monde sortent d'une COP, ce sont toujours les territoires, et celles et ceux qui y vivent, qui font avancer la cause

climatique. Mais où commence et où s'arrête le périmètre bordelais de cette dernière ? Peut-être pas aux limites administratives de la Ville de Bordeaux ; mais aux frontières, plus floues et incertaines, de l'empreinte carbone de ses habitant.es et autres émetteurs de gaz à effet de serre, et qui fluctuent en fonction des biens et des services produits sur place ou importés pour satisfaire les besoins des habitant.es et ceux des autres acteurs du territoire. Il y a donc du sens à ce que les membres de la convention s'adressent à la Ville de Bordeaux ; et pour ce qui outrepassé les limites de compétences de la Ville, que son maire se fasse le relais des citoyen.nes auprès des autres étages du mille-feuille administratif local, à commencer par la métropole bordelaise et, en ce qui les concerne, les autres échelons girondins et néo-aquitains.

Ce n'est pas aux citoyen.nes d'opérer cette subtile distinction de compétences, mais bien à la Ville de Bordeaux en tant que poids-lourd administratif, politique et économique du territoire, pourvoyeur de services mais également dépendant, pour une part considérable de ses activités, des apports des territoires et acteurs périphériques. Autrement dit, la politique climatique de la Ville de Bordeaux peut et doit se nourrir de coopérations et de solidarités avec son environnement territorial.

Ecrire à 200 mains... oui mais comment ?

L'écriture et la validation collective à 100 après 4 week-end de travail sont des défis majeurs pour les conventions citoyennes. Le tirage au sort, la montée en compétences et la délibération visent à produire un avis intégrant la diversité des perceptions et des opinions. Il faut donc trouver un moyen, au moment de la finalisation du texte collectif, de conserver cette diversité, que le vote majoritaire ne permet pas.

Nous avons choisi d'utiliser une autre méthode, plus adaptée à l'esprit de ce dispositif, pour favoriser l'inclusion, la coopération et la recherche d'un accord au sein du groupe. La décision repose ici sur l'expression, par chaque membre de la convention, d'un soutien de la proposition, de l'expression d'une neutralité quand il n'y voit pas d'objection argumentée ou d'un veto quand la préconisation ne convient pas. Fonctionner selon ce principe amène le groupe à poser clairement son niveau d'adhésion aux propositions, tout en recherchant la résolution collaborative des objections. On ne recherche pas un consensus unanime, mais bien une solution acceptable pour toutes et tous, qui tient compte des arguments de chacun.e.

Concrètement, cela a nécessité l'utilisation de méthodes d'animation adaptées à ce principe délibératif : des cartons colorés exprimant l'accord (vert), la neutralité (jaune), ou le veto (rouge) ont permis une expression visuelle des opinions des participant.es. Cela a facilité la prise de décision, sans effacer la nuance dans le portage collectif de l'avis.

Pour autant, il n'y a pas d'écriture collective sans veto. Quand un.e membre de la convention lève un carton rouge, il explique son objection. Le groupe échange, précise et propose des solutions alternatives qui sont à nouveau mises au vote dans un processus d'écriture itérative et collective. Evidemment, certains désaccords de fond persistent. Dans ce cas, comme dans les **COP***, des délégué.es dont les avis divergent sont invités à sortir négocier une nouvelle version de la proposition, puis à la soumettre au groupe. Peu de dissensus résistent à ce processus d'expression, négociation, ajustement et réécriture.

BENJAMIN

Bordeaux 1er juillet 2040

Ciel, il est déjà midi ! J'ai encore raté mon réveil et je crois bien que j'ai perdu toute ma journée de travail. Comme la plupart de mes voisins, j'ai pris l'habitude, de mai à octobre, de commencer à 6h du matin, à la fraîche, pour terminer à midi ⁴. Impossible, l'après-midi de rester actif avec une telle chaleur. C'est l'un des effets du changement climatique : il a fallu transformer notre rythme de travail.

Heureusement que les enfants sont en vacances depuis un mois ! Nous aurons le temps d'aller faire nos courses à la ferme coopérative de quartier ⁵ et de consacrer une ou deux heures à la préparation de paniers fermiers.

J'adore cet endroit : j'y rencontre mes voisins Noémie, Fernand et Françoise, notamment, avec lesquels j'organise régulièrement des ateliers et des fêtes de quartier. La ferme coopérative a ouvert en 2027, mais son idée a germé dès 2024 dans la tête des 100 de Bordeaux pour le climat. L'une des propositions concernaient la réduction du temps de travail avec mise en place d'un revenu universel. Dans ce cadre, chaque citoyen.ne bordelais.e pouvait donner deux heures de son temps par semaine pour des actions environnementales et solidaires.

C'est la 12ème ferme urbaine de Bordeaux centre, et la 50ème de la Métropole !

J'en profite pour acheter une bonne bouteille de notre cuvée de quartier et j'entraîne les enfants dans une petite balade pour rejoindre des copains au parc. Qu'est-ce que ça fait du bien de traverser Bordeaux sous les ombrières ! C'est vrai qu'entre les îlots de fraîcheur et les rues végétalisées ⁶, juillet est redevenu agréable et res-

pirable. Ajoutons à cela l'absence de voitures dans toute la ville, des boulevards jusqu'aux quais, on peut enfin entendre les oiseaux... ou les rires des enfants !

Avec les copains, on a du pain sur la planche : nous avons prévu de préparer la réunion du conseil de quartier qui doit se tenir demain soir. Nous devons décider de l'implantation de la nouvelle maison de quartier. Nous voulons qu'elle accueille toutes les générations ; une crèche et une salle rafraîchie proposant des activités aux personnes âgées serait une bonne idée. Nous serons certainement très nombreux à cette réunion car depuis deux mandatures, ce sont les habitant.es qui gèrent et qui décident de la vie de leur quartier. Les élus sont à nos côtés bien sûr, mais ils comprennent aujourd'hui leur rôle comme celui d'animateurs, de co-financeurs et de médiateurs de la vie citoyenne. Quelle évolution ! Après la réunion, nous fêterons la Saint-Thierry « la fête où on est aux champs jour et nuit » selon un vieux dicton de l'ancien temps, du temps où les saisons n'étaient pas encore dérèglées. Malgré le changement climatique, on a gardé ce temps fort. Plus encore, on lui a redonné toute son importance. Histoire de se souvenir et de marquer le retour à la terre, le vivre ensemble, le vivre bien. Parce que oui, mon quartier est multiculturel, et inclusif !

Demain, les enfants passeront la journée à la ferme ; c'est à leur tour de retourner le composteur, mais ils prévoient, surtout, de continuer à construire leur mur d'escalade avec le vieux Bébert, l'homme aux mains d'or, comme il aime à se qualifier. Bébert a longtemps vécu dans la rue, et puis, en 2027, il a pu bénéficier de l'expérimentation de revenu universel, initiée puis pérennisée par Bordeaux. C'est lui, aujourd'hui, qui anime la ferme coopérative et sa passion est communicative !



⁴. En mai 2023, le gouvernement de la région de Madrid a ajusté les horaires des écoles et des services publics en fonction des pics de chaleur

⁵. Melbourne a développé des fermes urbaines coopératives qui mettent l'accent sur la production alimentaire locale, la durabilité et l'éducation.

⁶. Berlin a mis en œuvre divers projets de végétalisation, y compris la création de jardins communautaires et l'installation de façades végétales sur certains bâtiments.

3

LE SOCLE DE NOTRE REFLEXION

Constats & enjeux

La vie qui nous attend

Cette partie a été rédigée à partir des interventions entendues lors des sessions 2 et 3 de la convention. La liste complète des expert.es interrogés est à retrouver dans l'annexe 1 et certains supports de présentation sont disponibles sur la plateforme du Grand dialogue.

Du constat (et du monde dont nous ne voulons pas)

Le dérèglement climatique est en cours et devrait s'accroître. La hausse de la température, indicateur robuste, est d'environ 1,5°C depuis un demi-siècle et déjà, notre territoire connaît des événements climatiques extrêmes. Nous avons toutes et tous en tête les dernières canicules, les pinèdes en feu, des inondations et de fortes tempêtes. Pris isolément chacun de ces événements n'est pas, à proprement parler, exceptionnel. C'est leur simultanéité et leur intensité qui le sont, confirmant les prévisions des climatologues pour les prochaines décennies.

Le scénario tendanciel

En dépit des engagements pris par tous les pays signataires de la convention climat et réitérés chaque année, à l'occasion des COP*, l'infléchissement des émissions de gaz à effet de serre attendu par l'ensemble des politiques climatiques actuelles est insuffisant et nous place directement sur une trajectoire d'environ 3°C à l'horizon 2100, soit +4°C sur la France en moyenne.

Ce seuil de +4°C a été retenu par la France pour définir sa stratégie d'adaptation. Il ne correspond pas à un scénario pessimiste mais tendanciel. Mais à quoi ressemblerait notre région avec une élévation moyenne, sur toute l'année, de 4°C ? Des gelées hivernales moins fréquentes en hiver, ce qui à prime abord peut sembler positif, car moins de froid égale une réduction des besoins en chauffage. Les étés seraient en revanche beaucoup plus compliqués à supporter, débutant bien plus tôt qu'aujourd'hui pour s'achever à l'automne, avec des canicules à répétitions et des pointes de températures qui pourrait atteindre 50°C. Du jamais vu en France métropolitaine. Bref, un été de type 2022 avec ses 4 canicules de juin à octobre et ses pointes à plus de 40°C à Bordeaux serait considéré

dans quelques décennies comme un été froid. La question n'est donc plus de savoir si on risque de subir de tels événements mais quand.

Un climat dérégulé ne se limite pas qu'aux températures extravagantes. Il y a tout lieu de craindre des précipitations encore plus irrégulières que celles que nous connaissons depuis plusieurs années, avec des déficits aux périodes cruciales pour la végétation (au printemps notamment), et des déluges massifs et très concentrés au fur et à mesure que les échanges atmosphériques perturberont les courants d'altitude. Des tempêtes, aussi, amenant sur les côtes aquitaines et donc dans la Gironde des surcotes synonymes de risques accrus de submersion des terres basses et d'inondations par débordement du fleuve.

En fin de compte, lorsque l'on passe en revue l'intégralité des impacts prévisibles du dérèglement climatique, on prend conscience que le contexte va radicalement changer. Quels effets sur l'agriculture et la vigne, par exemple, de 4°C supplémentaires, avec parfois des gels précoces et dévastateurs sur des végétaux qui avaient cru le printemps installé ? Quid des ravageurs des cultures et autres moustiques tigres, déjà vecteurs dans le pourtour méditerranéen français de foyers endémiques de maladies originellement tropicales (la dengue, le chikungunya, la fièvre du Nil, la borréliose de Lyme, etc.) ? Quelles seront les conséquences sociales de tout cela, entre réorganisation des journées de travail, l'été, comme le pratiquent habituellement les Andalous.es ou les Maghrébin.es, et surexposition des occupant.es de logements mal isolés ou exposés aux crues de la Garonne ? Comment la biodiversité et son cortège atlantique pourront-ils s'adapter, à grande vitesse, face à un phénomène climatique beaucoup plus rapide et intense que tout ce qu'a connu la région depuis des milliers d'années ? Vers quelles pratiques agricoles se diriger, quand cette instabilité précaverait des exploitant.es souvent malmenés ? Comment résisteront les peuplements forestiers, les arbres d'alignement, les arbres remarquables du territoire bordelais confrontés à des écarts de température et d'hygrométrie totalement hors des clous de leurs phénologies plurisécularaires.

Chaque dixième de réchauffement additionnel a son importance, rendant l'adaptation plus complexe et nous

rapprochant de ses limites. Chaque dixième de réchauffement supplémentaire nous rapproche d'événements dit de faible probabilité mais à fort impact.

Ce scénario tendanciel, nous n'en voulons pas, même si nous avons bien conscience que le dérèglement climatique ne va pas se stopper, telle une pensée magique et parce que 100 Bordelaises et Bordelais l'auraient décidé.

L'adaptation n'est donc pas une option mais l'adaptation seule ne suffit pas pour limiter l'augmentation des risques climatiques. Les solutions d'adaptation existent, leur efficacité et leur faisabilité sont prouvées et leur application nécessite d'être renforcée (ville climato-compatible, agroécologie, gestion prudente de la forêt et, de la ressource en eau, etc.)

Mais attention à la mise en œuvre de mesures qui pourraient aggraver les effets et vulnérabilités à long terme, ou se révéler contraires à l'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Quelques-uns des principes généraux sont décrits en annexe 2.

Face à ce scénario, les enjeux à relever

Au regard de ces constats et du scénario tendanciel dramatique tel qu'il se dessine, nous avons identifié des enjeux forts pour Bordeaux et ses habitant.es, au cœur desquels nous retrouvons en filigrane la sobriété, le dialogue et le faire ensemble.

La transformation de nos comportements individuels et collectifs

Nos choix individuels et collectifs, mais aussi les actions de la collectivité doivent évoluer pour permettre de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et de nous adapter à des conditions climatiques différentes. Répondre à cet enjeu prioritaire implique de tout mettre en œuvre pour changer nos comportements. Cela concerne les sujets suivants :

NOTRE CONSOMMATION : changer notre rapport à la consommation ou plutôt à la surconsommation. Il s'agit de transformer nos référentiels de bonheur, de déplacer le curseur d'une existence réussie vers une qualité du temps et des relations plutôt que vers une accumulation de biens. Poser un objectif de sobriété dans la consommation implique de répondre, avant toute chose, à un enjeu de justice sociale. Car aujourd'hui nombre de citoyen.nes vivent une frugalité qui, si elle est subie, n'en reste pas moins vertueuse.

Pourquoi ? Un changement de nos référentiels du bonheur est le socle sur lequel toutes nos habitudes de consommation (déplacements, alimentation, énergies...) pourront évoluer.

NOTRE MOBILITÉ : mettre tout en place pour réduire la part de la voiture dans la ville et dans nos déplacements en donnant la priorité aux mobilités douces. Mais aussi changer notre relation à la vitesse et à la mobilité de confort.

Pourquoi ? Les déplacements représentent le tiers de nos émissions de gaz à effet de serre et constituent un levier d'action puissant pour agir. Il s'agit, de plus, d'un secteur qui a un fort impact sur notre qualité de vie.

NOTRE HABITAT : accélérer les travaux d'isolation thermique des bâtiments publics et privés en simplifiant les démarches et en les rendant accessibles à toutes les bourses.

Pourquoi ? L'isolation thermique des bâtiments est un enjeu majeur en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de préservation de la ressource. Mais c'est aussi un enjeu de qualité de vie qui deviendra de plus en plus prégnant avec l'augmentation des épisodes caniculaires. Actuellement, le secteur du bâtiment représente 22% de nos émissions nationales si l'on prend en compte la construction, l'utilisation -chauffage et climatisation principalement- et la déconstruction.

NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE : transformer notre culture de l'énergie illimitée en sobriété attentive.

Pourquoi ? Les marges d'actions de la collectivité et des acteurs du territoire sont importantes en matière de limitation des consommations énergétiques non essentielles (interdiction des terrasses chauffées et/ou climatisées, limitation des enseignes lumineuses...)

NOTRE ALIMENTATION : modifier nos habitudes alimentaires pour diminuer significativement les produits issus de l'exploitation animale, consommer plus de produits locaux et bio, chez soi mais aussi en restauration collective.

Pourquoi ? L'alimentation représente plus de 20% de notre empreinte carbone. Répondre à cet enjeu peut avoir un impact positif fort sur nos émissions, sur notre santé, sur l'eau et la biodiversité sur nos territoires. Notre capacité à agir localement, Ville et citoyen.nes, est importante en la matière.

NOTRE CONSOMMATION DE NUMÉRIQUE : s'interroger sur la place et les usages du numérique dans nos sociétés.

Pourquoi ? La consommation d'énergie liée au numérique est en constante augmentation. Ce secteur représente déjà plus de 2% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial et pourrait doubler dans les 10 ans.

NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS : instaurer une culture de l'économie circulaire, du réemploi et du recyclage qui nous permette de considérer les biens et produits en fin de vie comme des ressources et non plus comme des déchets.

Pourquoi ? La réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage contribuent à une culture de la sobriété de consommation.

La transformation de notre cadre de vie

Pour permettre les changements de comportements, le territoire doit s'engager pour transformer notre cadre de vie. C'est une condition essentielle pour rendre les transformations individuelles et collectives simples et évidentes. Cela concerne les sujets suivants :

NOS INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE MOBILITÉ. Bâtir la ville des courtes distances en développant les services de proximité, en facilitant les mobilités douces et actives, en massifiant les transports en commun pour couvrir des distances plus longues.

Pourquoi ? Les modifications des habitudes de mobilités de chacun.e d'entre nous ne pourront se faire qu'à condition qu'elles soient facilitées par des infrastructures et services adaptés à la vie des habitant.es.

NOTRE URBANISME. Construire une ville plus verte, plus végétalisée pour bénéficier de plus de fraîcheur dans les espaces publics et dans les habitations.

Pourquoi ? Bordeaux est une ville minérale (et très protégée au titre du patrimoine) qui devra cependant intégrer une dimension végétale pour que la vie quotidienne soit supportable malgré les canicules à venir.

NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE. Développer la production d'énergie renouvelable sur les bâtiments et équipements publics et privés.

Pourquoi ? Les réponses aux enjeux du changement climatique ne nous semblent pas pouvoir s'appuyer sur une approche solutionniste, uniquement basées sur des innovations techniques : la science ne peut, à elle seule, nous sauver et il faut avant tout changer nos modes de vie. Cependant, en la matière, il faut combiner actions sur la consommation et sur la production dans un souci

de cohérence et d'efficacité.

NOTRE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU. Mettre en place un système de gestion permettant de préserver la disponibilité et la qualité de l'eau potable, tout en favorisant un usage sobre de cette ressource.

Pourquoi ? Le changement climatique aura des conséquences importantes sur le régime des pluies et le débit des cours d'eau et, donc, sur les risques de sécheresse et d'inondation tout comme sur la disponibilité en eau potable. Une adaptation du territoire ne peut faire l'impasse sur des mesures liées à cette ressource indispensable à nos activités et à nos vies quotidiennes.

La transformation de notre citoyenneté

Construire une ville qui favorise les changements de mode de vie de toutes et tous ne pourra se faire qu'en faisant évoluer la gouvernance du territoire vers plus d'implication citoyenne dans les décisions qui les concernent. Nous affirmons que les réponses au changement climatique sont un enjeu sociétal majeur, à l'échelle de la ville. Pour que la santé, le bien-être et la qualité de vie soient le moteur des actions menées, il nous faut amplifier significativement la coopération entre citoyen.nes, acteur.ices et élu.es du territoire. Cela passe par les sujets suivants :

UNE COMMUNICATION REPENSÉE. Informer, sensibiliser et éduquer adultes, enfants et entreprises sur les enjeux climatiques et environnementaux, mais aussi créer le récit d'un avenir collectif désirable, juste, inclusif et synonyme de qualité de vie. Il s'agira de concevoir une communication à même d'atteindre tous les publics, multipliant les messages et les moyens de diffusion.

Pourquoi ? Une information efficace est nécessaire pour sortir du déni climatique, mais au-delà de l'acceptation des faits, il faut, par le partage d'un avenir désirable, pouvoir contrer les discours d'impuissance, fortement anxiogènes, qui mènent à l'inaction.

L'IMPLICATION DES CITOYEN.NES. Donner plus de place aux citoyen.nes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques conduites par la Ville en matière d'adaptation aux changements climatiques. Cela passe par un réenchâtement de la chose publique pour que les Bordelaises et les Bordelais aient l'envie de s'impliquer.

Pourquoi ? Le partage des décisions est la condition nécessaire à une acceptation, et plus encore, à une appropriation de mesures et d'actions qui ne manqueront pas de modifier et perturber la vie de chacune et chacun d'entre nous.

LA TRANSFORMATION DE NOTRE ÉCONOMIE LOCALE. Développer, avec les acteurs économiques du territoire, une économie favorable aux transitions, axées sur les circuits courts, l'économie circulaire et la sobriété. Cela implique de changer de référentiel de développement pour le territoire et de substituer des indices de bien-être à des indices de production comme le PIB ou le PNB.

Pourquoi ? Le poids de la surconsommation sur nos émissions de gaz à effet de serre nous invite à repenser largement un système économique qui, via la publicité et de nombreuses incitations, nous détourne de la sobriété.

L'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES SOLUTIONS. Faire de la ville un territoire d'expérimentations sociétales, techniques, organisationnelles et humaines pour la transition en associant citoyen.nes, associations et monde économique dans un processus d'innovation.

Pourquoi ? Les initiatives et les idées sont nombreuses et fertiles sur le territoire. Pour s'adapter et lutter contre le changement climatique nous ne partons pas d'une feuille blanche : il faut s'appuyer sur les dynamiques existantes.

La conciliation entre obligation et volontariat

Sous-question adossée au mandat qui nous a été confié, cette interrogation renvoie à un sujet central : comment éviter de transformer en épouvantail politique une série de mesures techniques ou de projets en construction dont s'empareraient des **climato-dénialistes*** ? Le projet bordelais se réclame fortement de la participation des acteurs locaux ; il se conçoit autour d'un consentement des parties prenantes qui, s'il ne vaut pas consensus, ne saurait s'aliéner trop de monde. Or, plusieurs d'entre nous, et même quelques expert.es auditionnés, ont rappelé que la révolte des gilets jaunes, pour prendre un exemple encore frais, résultait initialement d'un sentiment de matraquage fiscal sous couvert de la lutte contre le changement climatique. Peut-être instrumentalisée au début, cette manifestation de colère populaire a fini par rassembler autour des ronds-points des milliers de nos concitoyen.nes qui ont rappelé au gouvernement qu'il n'est pas bon d'opposer fin du monde et fin du mois.

Appliqué au contexte bordelais, cette conciliation entre obligation et volontariat implique de rechercher systématiquement les co-bénéfices les plus larges possibles auprès du plus grand nombre avant d'imposer une mesure qui pourrait sembler coercitive. Se recommander seulement de l'urgence climatique n'est pas suffisant pour emporter l'adhésion. L'amélioration du

confort de vie (liée à la rénovation thermique de l'habitat par exemple), les dividendes d'une pratique d'une activité physique régulière (grâce aux modes actifs de déplacements), la sécurisation des voies de circulation (en diminuant la pression automobile), le gain de pouvoir d'achat (dès lors qu'une alternative intermodale permet de se passer de voiture) sont autant d'arguments qui aident à accepter d'agir pour le climat alors que ce n'est peut-être pas la préoccupation initiale des citoyen.nes. Le « comment » de la sous-question « Comment concilier obligation et volontariat ? » est donc peut-être à trouver dans une réponse en forme d'application un peu sommaire de la pyramide de Maslow : partir des besoins des gens, définir un horizon climato-compatible et, entre ces deux jalons, valoriser les co-bénéfices, présenter les modalités d'application, mettre à disposition des moyens d'accompagnement.

Peut-être une telle approche permettrait d'induire une adhésion progressive autour de mesures ou de projets tout en évitant une stigmatisation au nom d'une pseudo écologie punitive.

CLÉMENTINE

Bordeaux 1er juillet 2040

Ce matin-là quand j'ouvre les yeux, le soleil est déjà aveuglant. Normalement, il fait nuit quand je me réveille. Zut, panne de réveil ! Il y a encore dû y avoir une coupure d'électricité. Heureusement que Noémie, ma voisine de palier, a toqué à ma porte pour me réveiller. Un signe de la solidarité entre voisins qui s'est développée ces dernières années. Avec les températures qui usent les organismes, les coupures d'eau et d'énergie nous avons appris à prendre soin les uns des autres. Je reste, quelques minutes, allongée à écouter le chant des oiseaux. Avec mes horaires décalés pour éviter les fortes chaleurs, je suis bien souvent levée avant eux. Je finis par émerger : il faut y aller. De toute façon ma chambre est déjà étouffante. La végétalisation de la façade atténue bien la chaleur, mais à +4°C depuis 3 semaines, c'est loin d'être suffisant. Je mesure ma ration d'eau quotidienne ⁷, je monte sur le toit de l'immeuble pour arroser le potager qui s'y trouve abrités par les panneaux solaires ⁸, ça s'appelle de l'**agrivoltaïsme*** citadin, puis j'enfourche mon vélo. Je me souviens qu'il y a quelques années, je trouvais fatigant de pédaler, mais à force je suis en bien meilleure forme, je suis fière de moi et se déplacer à la force du mollet est devenu un plaisir. Direction le bac pour franchir la Garonne. Il faudra que je passe au marché de Cenon en rentrant du travail. C'est un rituel presque quotidien depuis que je n'ai plus d'horaires fixes : c'est pratique, convivial et les produits viennent de producteurs locaux et des fermes urbaines. La ferme urbaine de Cenon, justement, c'est là où je travaille. C'est l'époque des cueillettes et des récoltes : pommes de terre, tomates, haricots, mais aussi des tas de courges qui mûrissent bien plus rapidement que dans le passé. Mes collègues sont déjà toutes et tous dans le potager. Je les rejoins en traversant rapide-

ment les jachères où butinent des abeilles, toujours plus nombreuses en pleine journée.

La récolte est éprouvante, la chaleur difficile à supporter. La récolte ne s'achèvera qu'en début de soirée. Tout le monde est heureux et satisfait, l'ambiance autour du « déjeuner du jardin » que nous partageons est décontractée. Autour de la table, tous les âges, tous les milieux et tous les métiers sont représentés. C'est un moment de partage bien mérité, avant de reprendre le travail. Je serais bien restée encore un peu, mais j'ai promis de passer mes quelques heures de travail citoyen à colocation, une ancienne maison de maître transformée en coloc pour anciens, dans laquelle tout le monde trouve sa place : l'entraide s'appuie sur les voisins, sur les associations... et sur les personnes âgées elles-mêmes. Il y a beaucoup d'activités ouvertes à toutes et tous et le terme intergénérationnel y prend tout son sens. J'adore aller là-bas, je m'occupe des services aux personnes et de l'animation.

J'enfourche mon vélo et je file sous les arbres qui bordent les allées cyclables végétalisées. Dans les rues, les infos citoyennes ont remplacé les publicités sur les anciens panneaux, c'est toujours l'occasion de me tenir informée de ce qui bouge dans la ville. En arrivant, je me plierai avec délices à la sieste de deux heures imposée pendant les heures les plus chaudes. Après nous discuterons sans doute dans la salle rafraîchie de colocation. Peut-être prendrons-nous le temps d'un jeu... Ou d'un atelier cuisine pour préparer les courgettes qui remplissent mon panier...

Ah non, nous sommes mardi. Jours de lessives étendues dans le jardin !



⁷. Malgré son manque de ressources naturelles en eau, Singapour a développé des technologies de recyclage des eaux usées, des systèmes de collecte des eaux de pluie et des campagnes de sensibilisation à la conservation de l'eau.

⁸. Bordeaux veut expérimenter une ombrière photovoltaïque sur la rocade : <https://www.bougerabordeaux.com/sinformer/bordeaux-veut-experimenter-une-ombriere-photovoltaique-sur-la-rocade/>

4 NOS RECOMMANDATIONS

Viser un monde durable et résilient au changement climatique implique une transformation de notre société induisant des changements profonds de valeurs, de visions du monde, d'idéologies, de structures sociales, de systèmes politiques et économiques, et des relations de pouvoir.

Finalement, le dérèglement climatique n'est pas tant un problème physique ou technique, qu'une question éminemment politique (faire société, respecter les vivants, préserver les communs, etc.)

NOS RECOMMANDATIONS

1
CONSTRUISONS
un projet politique
construit sur des
valeurs !

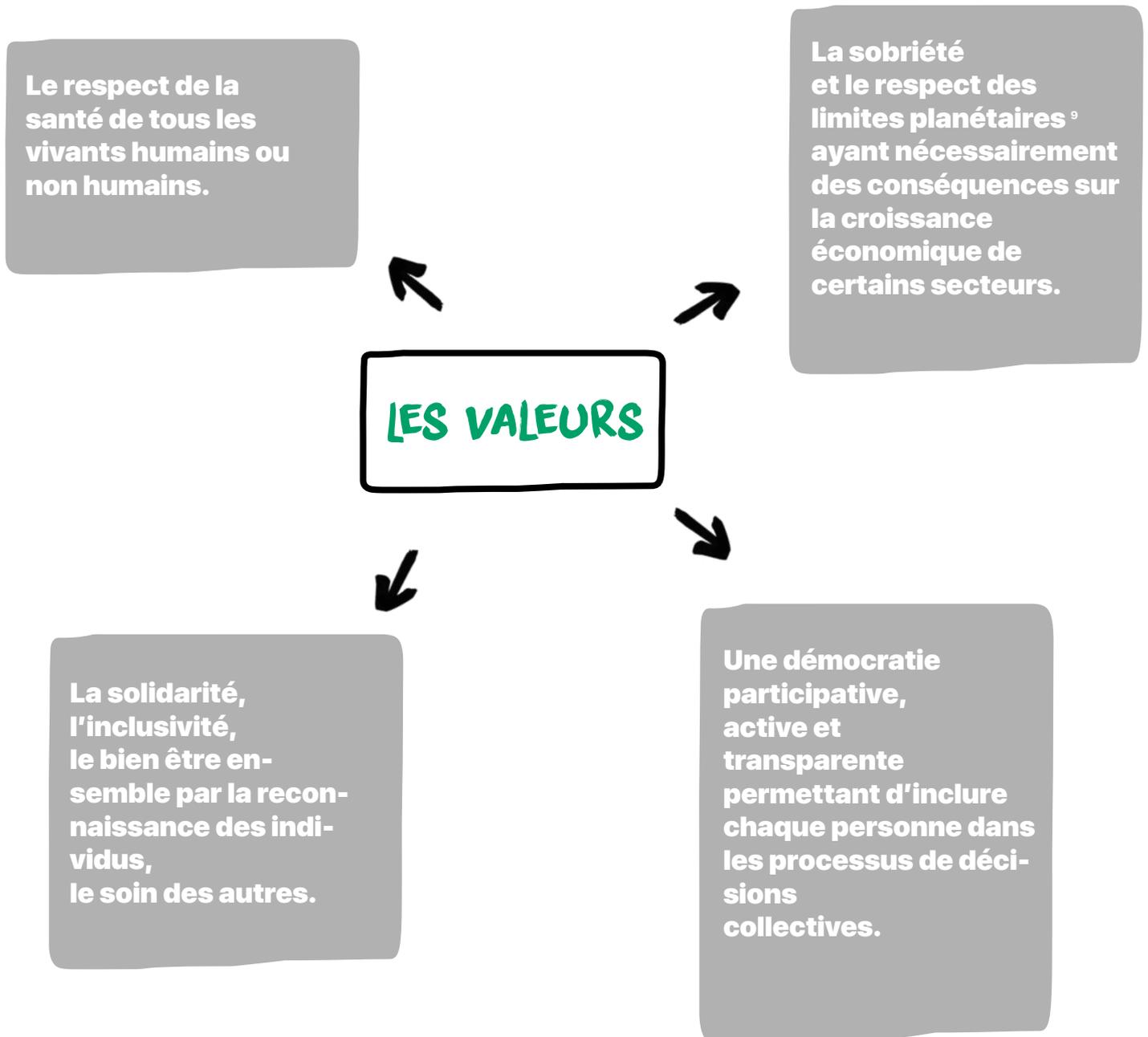
2
PARTAGEONS
des principes
d'action

3
RENFORÇONS,
développons, ex-
périmentons des
actions concrètes

1. OSONS UN PROJET POLITIQUE CONSTRUIT SUR DES VALEURS !

Nous proposons de repenser collectivement une société qui n'est plus guidée par la croissance économique et la finance, mais par le respect du vivant et l'environnement.

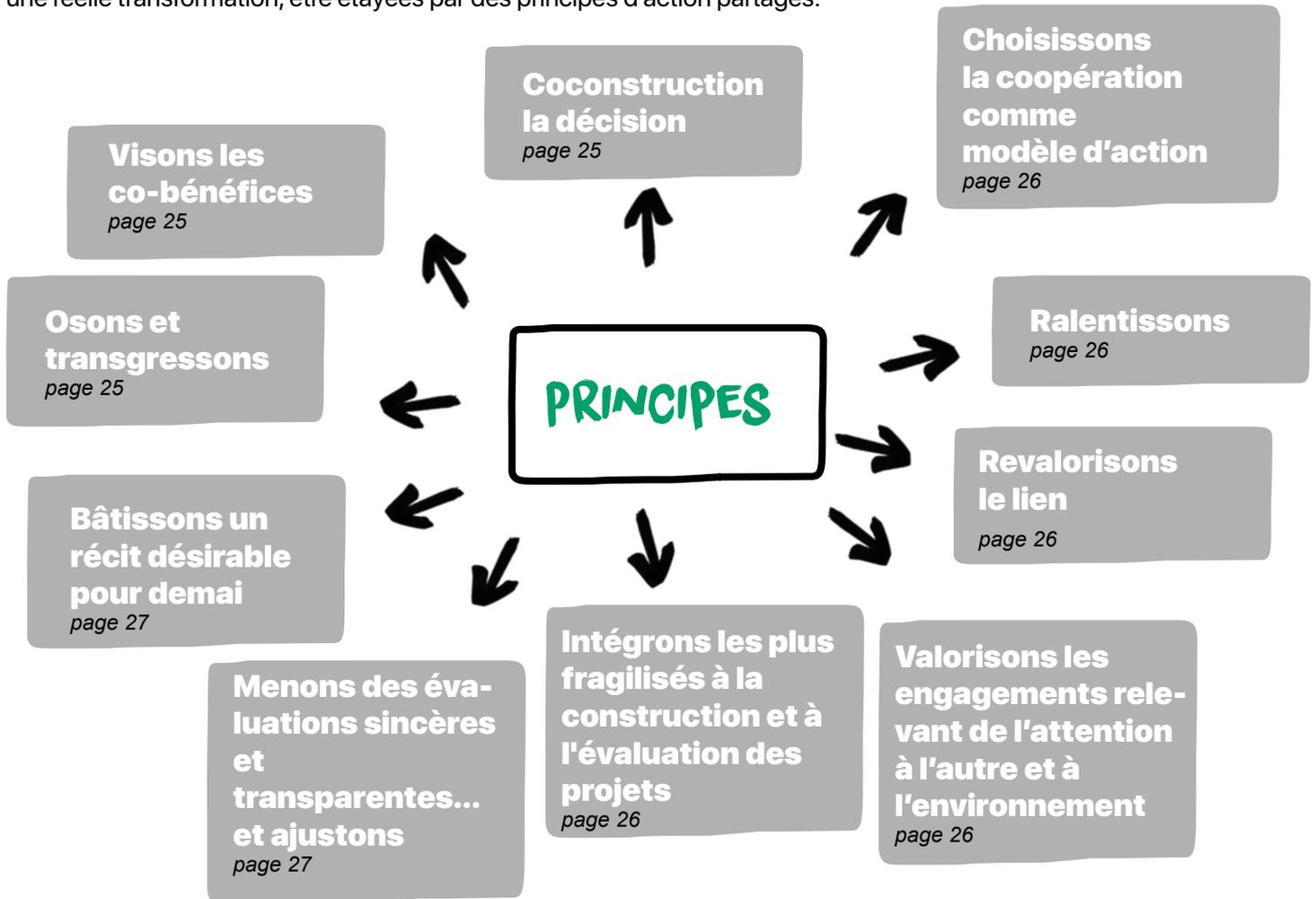
Ce projet politique doit s'appuyer sur des valeurs qui définissent la nouvelle société dans laquelle nous voulons vivre. C'est un modèle écologique et socialement juste de fonctionnement local, porté conjointement par une collectivité engagée et des citoyen.nes entendus et reconnus dans leur rôle d'acteurs des transitions :



⁹.Les 9 limites planétaires sont : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, le cycle de l'eau douce, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère.

2. PARTAGEONS DES PRINCIPES D'ACTION

Si ces valeurs constituent le socle du projet politique que nous appelons de nos vœux, elles doivent, pour permettre une réelle transformation, être étayées par des principes d'action partagés.



Note des animateur.rices de la convention citoyenne

La formulation des recommandations a fait débat au sein de la convention citoyenne. Les arguments d'un côté disaient qu'il est difficile d'embarquer en imposant, quand de l'autre, il était rappelé que depuis des décennies, de nombreux acteurs de la société notamment les scientifiques, demandent sans être écoutés à la hauteur des enjeux environnementaux actuels. Injonction ou invitation, la question est donc restée en suspens, sans rien remettre en cause de la nécessité de poursuivre les échanges et d'agir ensemble.



Oser est une des conditions pour s'écarter de la trajectoire actuelle. L'action ne peut se jauger uniquement en termes de préservation de popularité.

Osons et transgressons

Remettons en question le cadre établi pour nous interroger sur les modèles alternatifs, quel que soit le domaine d'action exploré. Notre capacité d'innovation face au défi climatique est de toute importance et la Ville doit être facilitatrice de cette dynamique.

Pourquoi ?

Les auditions des expert.es démontrent que la trajectoire collective dans laquelle nous sommes nous éloigne très fortement des objectifs climatiques à faible impact. Cette trajectoire est solide, confortée par des faisceaux d'intérêts économiques, financiers et catégoriels et nos rapports individuels au changement. Il est établi que son inflexion en douceur ne produira pas des effets suffisamment rapides pour être à hauteur de ce que nous avons compris de l'urgence climatique. Il est donc nécessaire d'explorer de nouvelles façons de faire pour débloquer le système.

Comment ?

Au regard de l'enjeu de l'urgence climatique, nous demandons à la Ville de Bordeaux de faire preuve d'audace, s'écarter des sentiers battus, y compris en termes de communication. Oser est une des conditions pour s'écarter de la trajectoire actuelle. L'action ne peut se jauger uniquement en termes de préservation de popularité.

En amont de tous les projets, quelle qu'en soit la nature, dans les analyses d'opportunité, nous demandons à la Ville de Bordeaux de mesurer leurs effets potentiels sur l'urgence climatique, les publiciser avec les grilles d'analyse utilisées.

L'expérimentation citoyenne est une des clés pour inventer un futur plus désirable et gagner du temps pour répondre à l'urgence. La Ville de Bordeaux se doit d'accueillir et de soutenir ces expérimentations à travers par exemple des maisons vertes de quartier, des lieux d'expérimentation, d'échange de savoir ou de capitalisation et ce au plus proche des citoyen.nes et de leurs besoins.

Visons les co-bénéfices

Portons prioritairement des actions ayant des impacts positifs multiples à la fois sur le plan social, environnemental, économique, sociétal et sanitaire.

Pourquoi ?

Plus les bénéfices d'une action sont larges, plus le soutien social sera fort et les chances de mise en œuvre élevées. Les actions positives pour le climat créent toujours des bénéfices associés (par exemple, le développement des mobilités douces a des effets sur

les émissions de gaz à effet de serre, sur la préservation des ressources énergétiques, sur la qualité de vie et sur la santé). Repérer ces co-bénéfices permet la coopération avec tous les acteurs concernés et cela renforce la pertinence démocratique et leur mise en visibilité est un moteur de l'élargissement des engagements.

Comment ?

Dans l'évaluation des projets, nous demandons à la Ville de Bordeaux de fonder ses choix sur la base de différents scénarios mettant en lumière les co-bénéfices de chacun.

La valorisation des co-bénéfices climatiques doit être une démarche systématique, y compris dans sa dimension économique.

Coconstruisons la décision

La construction de la décision sur le sujet climatique n'est ni facile ni naturelle et elle nécessite acculturation et apprentissage. Elle suppose une adaptation des gouvernances des organisations et probablement de revisiter les pratiques habituelles. A enjeux et temps nouveaux, pratiques nouvelles. Ces nouvelles façons de faire doivent être au cœur des expérimentations bordelaises pour agir sur l'urgence climatique.

Pourquoi ?

Associer les citoyen.nes à la gouvernance doit permettre à la diversité des points de vue et des propositions de s'exprimer, de manière à préserver une large communauté d'action. C'est particulièrement nécessaire sur les questions climatiques où le consensus est souvent difficile et fragile, au regard des impacts potentiels, individuels et catégoriels. Nous n'avons pas besoin d'être d'accord sur tout pour continuer d'avancer ensemble.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de se rapprocher des organisations ayant déjà engagé un virage vers les démarches par consentement.

Sur la base du volontariat, nous demandons également à la Ville de mettre en place des formations ouvertes à toutes et tous sur ce sujet pour favoriser une appropriation culturelle et de nouvelles pratiques.

Partout et de tout temps, il nous semble essentiel d'expérimenter la co-construction.

Choisissons la coopération comme modèle d'action

Le modèle coopératif dans ses dimensions économiques comme sociétales doit être soutenu, diffusé et valorisé, y compris dans le cadre de la commande publique. Comme pour la gouvernance par consentement, il nécessite acculturation et apprentissage.

Pourquoi ?

L'action climatique présuppose l'action commune et le travail dans l'altérité : personne n'a, seul, la solution, du moins dans un cadre démocratique. Parce qu'elle permet de s'échapper du modèle compétitif qui porte une responsabilité dans la dérive climatique, la coopération est climato-compatible... et parce qu'ensemble on va plus loin !

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'orienter la commande publique vers l'économie sociale et solidaire, de favoriser ce modèle économique, notamment en prenant contact auprès des organisations engagées dans ce domaine et en s'en inspirant.

Nous lui demandons également de mettre en place des comités de pilotage conjoints avec les autres collectivités, et en premier lieu, la Métropole, le Département, et la Région.

En complément, il est essentiel pour nous que le système éducatif s'empare de l'enjeu de la coopération pour préparer l'avenir mais aussi comme source d'inspiration pour l'apprentissage des enfants et dans sa gestion de la communauté éducative.

Ralentissons

Repenser le rapport au temps de nos vies en imaginant des stratégies urbaines, des aménagements et des équipements qui offrent des espaces apaisés, permettant la rencontre démocratique, et des agoras favorables à la recherche de l'intérêt général et du changement.

Pourquoi ?

Notre société est actuellement basée sur la rapidité et exalte la vitesse comme critère de performance avec des conséquences sur la mobilité mais aussi sur le monde du travail et de la production, voire sur les rapports sociaux. On sait que le coût carbone de la vitesse est élevé... pour une qualité de service toujours discutable, et un coût santé important (risques psycho-sociaux). Par ailleurs, l'engagement citoyen, tout particulièrement sur la question climatique, demande du temps, voire du temps de cerveaux disponible alors que nos vies trop pleines empêchent les chemins de traverses et le don à l'intérêt général.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'être moteur pour collecter, s'inspirer et mettre à disposition des acteurs économiques et des habitant.es, les expériences de gestion différentes du temps.

Elle pourra s'inspirer des expériences de la ville du **¼ d'heure*** pour redonner de la place au local, à la vie de quartier.

Revalorisons le lien

Agir sur l'urgence climatique suppose de remettre en route et d'amplifier l'action collective. Chacun.e peut faire mais c'est ensemble que le mouvement sera le plus fort, y compris du point de vue de son acceptation. Or, notre société est pétrie d'inégalités qui ne cessent de croître, chez nous comme ailleurs. S'emparer de cette question des inégalités pour les réduire est une condition pour embarquer la société dans son ensemble au risque sinon d'amplifier la fracture entre les individus et les différentes catégories sociales.

Pourquoi ?

Toute stratégie collective repose sur la question des interactions entre les individus. La question climatique a un fort potentiel de déstabilisation du champ social par l'amplification des injustices sociales qu'elle peut provoquer. Nous ne sommes pas égaux devant la contrainte climatique. Continuer de faire société suppose donc d'avoir une attention particulière à tout ce qui nous permet de rentrer en interaction, de garder le lien avec les autres.

Comment ?

L'éducation populaire, la culture et les outils collectifs de soins sociaux doivent être promus, notamment dans leur dimension de proximité. Ils doivent être considérés comme des investissements permettant de réunir les conditions nécessaires à l'action climatique.

Valorisons les engagements relevant de l'attention à l'autre et à l'environnement

Notre système a réduit l'importance des sujets du soin, de l'éducation, du social, et de l'environnement alors qu'ils sont des leviers majeurs de la transition. Reconnaissions la valeur du travail réalisé majoritairement par des femmes dans la société actuelle.

Pourquoi ?

Les leviers d'actions identifiés dans la phase d'effervescence relèvent de l'attention et du soin à l'autre et de l'environnement, largement développé dans les

différents principes d'actions exposés dans cette partie. Agir sur ces leviers accélère la transition et permet de lutter contre les inégalités de genre définies par l'écoféminisme.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'approprier et d'encourager toutes les initiatives de nature à améliorer les conditions de travail dans les domaines de la santé, de l'éducation de l'environnement et du social en s'inspirant des préconisations de l'écoféminisme, y compris dans son propre périmètre.

Intégrons les plus fragilisés à la construction et à l'évaluation des projets

Pourquoi ?

Les plus précaires ont une réelle expérience d'une vie bas carbone et ont su mettre en place un panel de solutions écoresponsables (seconde main, autopartage, jardin partagé, commande groupée, atelier de réparation... etc.). Ces publics ont également une très forte sensibilité aux impacts potentiels des politiques publiques.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'appuyer sur l'expérience des associations, institutions qui sont en lien avec les plus précaires et des plus précarisé.es, pour construire et évaluer ses politiques.

Menons des évaluations sincères et transparentes... et ajustons

Organiser et systématiser l'évaluation de l'impact des projets et des propositions sur le territoire, selon une grille de critères répondant aux enjeux et aux valeurs portées par la lutte contre le changement climatique et les inégalités sociales.

Pourquoi ?

En matière d'environnement, plus encore que dans d'autres domaines, il faut se méfier des « fausses bonnes idées ». Etudier les impacts, a priori, et mesurer leur réalité, a posteriori, sont donc des incontournables de politiques climatiques efficaces. Encore faut-il adopter les bons critères et les généraliser, de manière à pouvoir mettre en œuvre des comparaisons et établir des bilans d'actions.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'élaborer et mettre en œuvre une grille de lecture de ses projets (y compris les propositions du présent avis) appuyée sur des critères mesurant : les impacts sur la santé, la

réduction effective des gaz à effet de serre et polluants, les impacts sur le bien-être, les risques d'effet rebond, les impacts sur la biodiversité et l'eau, le nombre de personnes touchées, les impacts sociaux, le niveau de rupture par rapport à la situation actuelle (changement d'habitude), l'impact juridique, la facilité et le délai de mise en œuvre (peu d'investissement, peu de logistique technique et économique). Nous avons construit des critères d'évaluation présentés en annexe 4.

Bâtissons un récit désirable pour demain

Construire collectivement le récit d'un futur désirable pour tous les Bordelaises et Bordelais.

Pourquoi ?

Pour que nous portions toutes et tous les changements nécessaires, il nous faut montrer qu'il existe un avenir commun souhaitable : raconter une vie adaptée au changement climatique, sobre, juste, solidaire et HEUREUSE ! Il nous faut aussi dire à tout le monde que cela est possible à condition de mener les transformations politiques, collectives et individuelles nécessaires.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de permettre à la convention citoyenne de poursuivre son travail sur le récit, conception et réalisation, en lui donnant les moyens financiers et techniques.

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de nous permettre de travailler sur la conception et la mise en œuvre d'un appel à projet pour la création de nouveaux récits.

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'emparer du travail de la convention citoyenne sur le récit, pour le soutenir, l'enrichir, le démultiplier, le diffuser avec les citoyen.nes et la société civile du territoire.

Un récit unique ne peut s'adresser à toutes et tous de la même manière. C'est pourquoi les transformations que nous décrivons doivent plutôt constituer le socle d'une multitude de récits, pour s'adapter à tous les publics. Telle une bâtisse que nous construisons ensemble : les fondations, la structure et les murs sont communs, mais chaque fenêtre ouvre sur une réalité différente, une manière singulière de vivre cet avenir désirable.

Les récits que nous avons conçus, et que vous trouverez tout au long du document, ainsi que le scénario du « calendrier de l'après » en annexe, ne sont qu'un point de départ déclinable pour transmettre des valeurs, pour sensibiliser, former, persuader, inspirer ou motiver en fonction des interlocuteur.rices et des situations... à démultiplier sur la base des transformations que nous préconisons.

Les messages clés du récit d'un avenir désirable

→ **Le récit doit raconter une nouvelle gouvernance de la ville.**

Elle s'organise à l'échelle des quartiers où la proximité permet de développer les relations intergénérationnelles, l'inclusion sociale et culturelle, la solidarité et la convivialité. Cela passe par le développement de lieux et de projets de transformation dans chaque quartier.

Elle s'appuie sur une plus grande implication des citoyen.nes dans la vie de la cité, sur la mise en place de chantiers citoyens qui permettront de redonner sens au bien commun. Cela passe par la mise en place de « services citoyens » qui transforment la ville et nos habitudes et dépassent largement le périmètre des actuels services civiques pour impliquer tous les citoyen.nes, quel que soit leur âge et leur condition.

Elle nécessite une réelle transformation de la relation entre élu.es et citoyen.nes pour que chacun.e se sente en mesure de contribuer et de décider des transformations de la cité. Cela passe par une démocratie participative permanente du choix et du faire, qui positionne l'élu.e comme animateur.rice des dynamiques citoyennes sur le territoire.

→ **Le récit doit raconter une nouvelle relation à la consommation, à la production et au travail.**

Elle s'appuie sur une exigence de sobriété, voire de **frugalité, dans tous les domaines de consommation** : alimentation, énergie, déplacements, biens d'équipements... pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des habitant.es du territoire. Cela passe par la mise en place de services favorisant la récupération et le réemploi, mais aussi de campagnes de sensibilisation contre la surconsommation.

Cette nouvelle relation à la consommation implique également une nouvelle relation à la **production**, qui favorise la création d'activités locales permettant de réduire les circuits de transport. Cela passe par le soutien à l'agriculture nourricière de proximité, le développement de fermes urbaines et plus largement de services non délocalisables.

Ces transformations, et la plus grande implication des citoyen.nes dans la vie de la cité, nécessitent de changer notre **relation au travail** pour adapter rythmes et horaires au changement climatique, mais aussi retrouver le sens d'activités au service de toutes et tous. Cela peut passer par l'expérimentation d'un revenu universel à l'échelle de la ville.

→ **Le récit doit raconter une transformation de la ville.**

Il pose la nécessité d'un verdissement généralisé de la cité et d'un retour de la nature en ville, pour préserver des conditions de vie acceptables dans un contexte de changement climatique. Cela passe par la végétalisation des rues, la création d'îlots de fraîcheur, la désimperméabilisation des surfaces.

Il pose aussi l'exigence d'une transformation de nos **logements, de nos équipements collectifs** et de nos manières de les investir, pour réduire la consommation foncière. Cela passe par un partage des usages et des espaces publics et privés, mais aussi par une politique volontariste de rénovation énergétique des bâtiments. Il implique de développer des innovations pour produire localement de l'énergie et mieux gérer les ressources pour améliorer l'autonomie du territoire. Cela passe par l'expérimentation de nouvelles technologies et de modes de gestion de la ressource en eau plus contraignants.



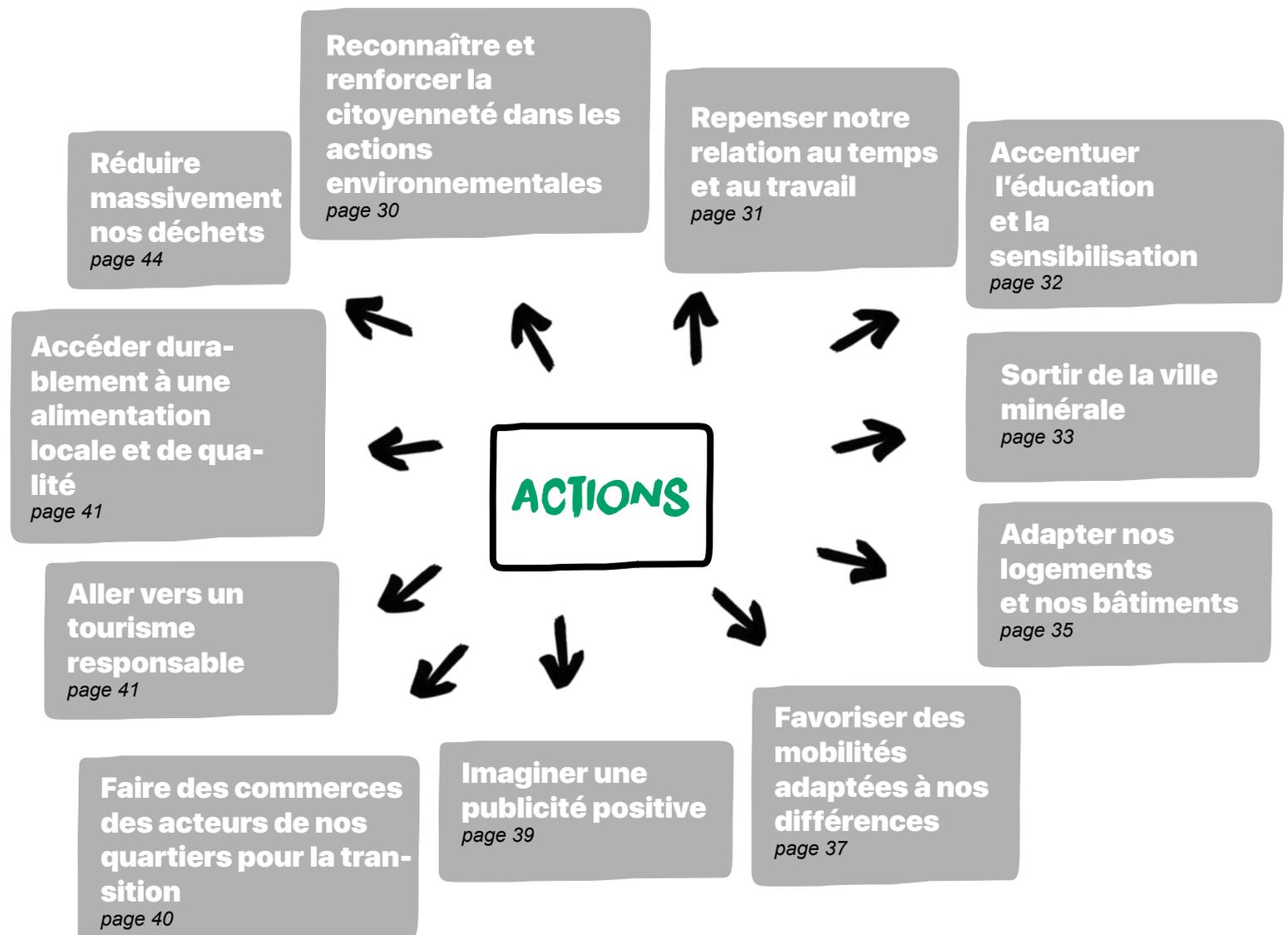
Parce qu'elle permet de s'échapper du modèle compétitif qui porte responsabilité dans la dérive climatique, la coopération est climato-compatible... et parce qu'ensemble on va plus loin !

3. RENFORÇONS, DÉVELOPPONS, EXPÉRIMENTONS DES ACTIONS CONCRÈTES

Pour que ces principes se déclinent en transformations réelles dans nos vies quotidiennes, nous recommandons de mener des expérimentations concrètes et collectives sur le territoire, à notre échelle, pour tester le pas de côté, de nouvelles manières de faire, en rassemblant une diversité d'acteurs, en partant du local pour un rayonnement plus large, dans une démarche de contamination positive.

L'urgence climatique impose d'accélérer sur la réduction simultanée des vulnérabilités du territoire face aux effets locaux du dérèglement climatique (adaptation), et des émissions de gaz à effet de serre (atténuation). Après avoir pris connaissance des documents d'orientation ou de planification consacrés à ces questions, nous demandons à la Ville de Bordeaux de rehausser considérablement ses ambitions et de se montrer exemplaire dans toutes les actions entreprises, en s'appuyant sur le savoir fondamental dont nous disposons : nous sommes en effet des expert.es de notre environnement (notre rue, notre quartier, nos trajets...) ; nous sommes expert.es de nos propres vies, de ce qui les motive et de nos besoins du quotidien.

Les recommandations suivantes sont en lien direct avec les enjeux, les valeurs et les principes que nous préconisons, notamment en matière d'inclusion et d'équité sociale. Elles sont multithématiques et présentées sans hiérarchisation particulière.



→ Mettre en place un comité citoyen

Pourquoi ?

L'exercice démocratique de la convention citoyenne ne doit pas s'arrêter au rendu de l'avis. Si une bonne partie des recommandations est maintenant dans les mains de la collectivité, elle ne les porte pas seule et ne peut se soustraire à une forme de contrôle des personnes qui en sont à l'origine. Cela est une condition pour assurer le droit de suite sur les travaux de la convention.

Une instance citoyenne consultative doit permettre de confronter les élu.es tout en donnant du poids à l'expertise citoyenne.

De plus, le temps du mandat politique est court. La participation des citoyen.nes à cette politique, leur engagement démocratique, ne peut pas se faire qu'une fois tous les 6 ans ou de manière exceptionnelle lorsque les élu.es décident d'interroger des citoyen.nes sur une question précise. La démocratie doit au contraire devenir une pratique citoyenne habituelle et pérenne, les citoyen.nes doivent être intégrés de manière systématique à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, et assurer la continuité des sujets majeurs entre plusieurs équipes municipales. La question climatique en particulier, nécessite d'anticiper, de s'adapter, et pour ce faire, les actions menées doivent l'être sur le temps long.

Comment ?

Mettre en place une instance citoyenne consultative à l'échelle de la ville de Bordeaux.

D'une part, le comité citoyen pourra être saisi par les élu.es pour rendre un avis citoyen sur un projet, en matière environnementale et/ou sociale, éclairé par des expert.es. Les élu.es devront donner une réponse argumentée en cas de décision de passer outre l'avis citoyen. Dans l'avis, les membres du comité citoyen pourront proposer des mesures et arbitrer les éventuels désaccords. Les délibérations du comité citoyen se feront à huit clos mais les avis citoyens seront rendus publics. D'autre part, le comité citoyen pourra porter le droit d'interpellation, déposer des pétitions, ou s'auto-saisir d'un projet.

Pour réaliser sa mission, le comité citoyen sera composé de membres tirés au sort, indemnisés, chargés de leur propre formation et montée en compétences (en interrogeant des expert.es par exemple), renouvelés en partie selon un calendrier à définir.

Note des animateur.rices de la convention citoyenne

L'indemnisation des membres du comité consultatif ne fait pas consensus au sein de la convention citoyenne, certain.es considèrent que l'engagement citoyen doit être valorisé financièrement et que l'indemnisation permet de toucher un public plus précaire qui n'a pas les moyens financiers de l'engagement. D'autres, au contraire, se sont opposés à la possibilité d'indemnisation des membres du comité, considérant qu'il s'agit d'un devoir citoyen qui ne doit pas faire l'objet d'une compensation financière. Le débat en plénière n'a pas permis de s'accorder sur une recommandation commune. Cet arbitrage est donc renvoyé à la Ville de Bordeaux chargée d'imaginer les modalités de mise en place du comité.

→ Recruter des personnes pour animer des espaces locaux d'organisation citoyenne (community organizer)

Pourquoi ?

Le community organizing crée des espaces intermédiaires entre citoyen.nes et institutions pour permettre aux habitant.es de se réunir, de défendre des enjeux communs pour les porter collectivement et faire valoir leurs intérêts de manière plus efficace. Le lien humain devient un levier d'action pour résoudre des problèmes du quotidien.

Ce mode d'organisation permet à un collectif de se construire, de s'engager collectivement pour porter des intérêts citoyens en commun. Pour les personnes les plus éloignées des démarches de participation, par choix ou contrainte, l'existence d'espaces intermédiaires permet de recréer un lien de proximité, et de jouer un rôle de relais entre les politiques publiques mises en place par la Ville, et le quotidien des habitant.es.

Recruter des personnes pour intervenir au niveau local ou micro local (immeuble, rue, quartier) en matière de lutte contre le réchauffement climatique permet d'embarquer les réfractaires, par l'influence entre pairs, en faisant valoir les bénéfices diffus des comportements résilients. Ce modèle d'organisation animé par des référent.es au niveau local permet de faire exister une forme de lobby citoyen pour certains sujets sur lesquels la municipalité seule peut avoir du mal à avancer.

Par exemple, à Grenoble, un collectif s'est mobilisé contre les logements passoires thermiques. Cette organisation par pairs au niveau local leur a permis de faire un état des lieux de la situation grenobloise et de faire avancer les politiques publiques sur ce sujet.

Le découpage des quartiers couvre des zones très large, les community organizers peuvent aussi jouer un rôle de relais par rapport aux conseils de quartier.

Comment ? Sur le modèle de l'exemple grenoblois, mener une expérimentation en recrutant des community organizers à l'échelle des quartiers de Bordeaux.

Comme à Grenoble, ces derniers pourraient être chargés de démarcher, faire un relevé des passoires et bouilloires thermiques sur Bordeaux, faire du porte-à-porte, rassembler les gens d'un même immeuble sur ce sujet, pour faire pression sur les propriétaires de ces logements. Cette expérience pourra aussi porter sur d'autres sujets en adaptant l'échelle (sur la végétalisation, un community organizer pourrait être mobilisé à l'échelle d'un square par exemple).

Sur ce même modèle, d'autres actions de mise en commun peuvent être envisagées, comme la création de plateformes dédiées où des citoyen.nes peuvent se retrouver et échanger autour d'une question ou d'une préoccupation commune.

Repenser notre relation au temps et au travail

Le temps est une valeur rare, le temps de l'engagement, mais également le temps de la découverte et du voyage. Décarboner nos modes de transport pour aller loin, découvrir de nouvelles cultures, par exemple, nécessite du temps.

→ Expérimenter un revenu universel localement

Pourquoi ?

Si le revenu universel semble, en premier lieu, éloigné de la question climatique, il est un outil de justice sociale au cœur des préoccupations de la convention citoyenne. Il permet de recréer une certaine forme d'égalité entre les individus quel que soit leur milieu social d'origine. Il permet surtout de questionner notre rapport au temps, et plus précisément, de penser le temps de l'engagement. De fait, un revenu universel peut venir renforcer l'engagement citoyen, retrouver l'envie et la légitimité d'agir au sein de la communauté, en mettant à distance les préoccupations vitales assurées par ce revenu universel mensuel. Il doit permettre de dégager du temps libre pour que tout le monde puisse s'engager contre le changement climatique en ayant la sécurité économique nécessaire.

Plusieurs expérimentations du revenu universel ont eu lieu dans différents pays, selon différentes modalités, et à différentes échelles. Un tel dispositif est une révolution dans notre système économique actuel basé sur le travail.

Premièrement, il permet de prendre en compte le travail invisible de toute une partie de la population (le travail domestique, le travail bénévole, etc.) Le revenu universel permet en quelque sorte de rémunérer le travail de l'économie souterraine, et de définir une nouvelle relation au système marchand et au travail salarié. A l'heure d'un système capitaliste effréné, le revenu

universel permet également de repenser la relation au temps, pour être plus en phase avec l'environnement et la nature qui nous entoure.

Le revenu universel est également un filet de sécurité dans un système d'emploi de plus en plus incertain, il permet de réagir et de limiter le stress face aux risques professionnels collectifs : accidents du travail, chômage, etc.

Aujourd'hui, un certain nombre de nos concitoyen.nes luttent au quotidien pour se nourrir convenablement. Avec l'inflation, un tel dispositif permettrait de répondre au stress alimentaire auquel de plus en plus de citoyen.nes doivent faire face.

Comment ? Mettre en place une expérimentation du revenu universel sur le territoire bordelais.

Plusieurs solutions peuvent être imaginées il faut donc créer un groupe de travail appuyé par des experts du sujet pour y travailler (financement, périmètre, contreparties). Cette expérimentation devra faire l'objet d'une évaluation sur les effets.

→ Expérimenter la semaine de 4 jours

Comment ?

Expérimenter à l'échelle de la Ville de Bordeaux :

- Une réduction du temps de travail pour permettre le partage du temps de travail et la création d'emplois. Cette expérimentation sera faite au sein des services de la Ville en lien avec les organisations syndicales dans les services pour lesquels c'est possible et avec l'accord des salarié.es. La Ville de Bordeaux devra également inciter les entreprises locales à faire de même.

- Une semaine de 35h sur 4 jours en lien avec les organisations syndicales dans les services pour lesquels c'est possible et avec l'accord des salarié.es, et inciter les entreprises locales à faire de même.

Note des animateur.rices de la convention citoyenne

La seconde recommandation pour une semaine de 4 jours sans réduction du temps de travail ne fait pas consensus au sein de la convention. En effet, certain.es se positionnent en faveur de cette mesure, qui permettrait de dégager du temps sans nuire aux entreprises, cette mesure pourrait ainsi être davantage acceptée par les acteurs économiques. D'autres se sont positionnés contre, estimant que le temps dégagé par un jour supplémentaire par semaine est illusoire s'il implique une augmentation du temps de travail quotidien sur 4 jours. Les modalités de mises en œuvre de cette recommandation sont donc renvoyées à la Ville de Bordeaux. Dans un premier temps, les deux expérimentations pourraient être menées en parallèle et faire l'objet d'une évaluation conjointe.

Accentuer l'éducation et la sensibilisation

→ Former et sensibiliser

La formation de tous les acteurs favorise les changements de comportement du plus grand nombre. La connaissance de la question climatique permet une plus grande lucidité sur les enjeux et les risques qu'elle sous-tend. Une sensibilisation accrue, aussi par la mise en avant de comportements éco-compatibles, permet de les valoriser et de les définir comme la norme à atteindre.

Enfin, les personnes formées peuvent eux-mêmes devenir des ambassadeur.ices de la transition écologique et diffuser une culture environnementale autour d'elles.

Comment ?

Former obligatoirement aux enjeux du changement climatique et à la transition écologique le corps enseignant, l'ensemble des professionnel.les agissant dans le cadre scolaire, les agent.es de la Ville et de la Métropole, les associations subventionnées par la Ville (bénévoles, salarié.es, et publics).

Inviter les autres associations du territoire et les entreprises à participer à des formations aux enjeux du changement climatique et à la transition écologique.

Organiser des événements grand public dans les quartiers pour former et sensibiliser à la transition écologique (exemples : ramassage des déchets, apprendre à faire soi-même, recyclage, nutrition, etc.).

Repérer et mettre en lumière les actions éco-compatibles, et utiliser un système de défis (comme les familles zéro déchet de l'**ADEME***, les familles à énergie positive, à alimentation positive, à biodiversité positive...).

Intégrer du ludique et de la pratique à ces ateliers

Former à la réparation, à la couture, à la cuisine de produits bruts et au jardinage dans le respect de la biodiversité.

→ Sensibiliser à l'écologie et à la préservation de l'environnement dès le plus jeune âge à travers les gestes du quotidien

Pourquoi ?

Les enfants sont les citoyen.nes et les consomm'acteur.ices de demain.

Une des clés de la lutte contre le réchauffement climatique est l'éducation. S'informer sur le climat, comprendre ses enjeux, le rôle joué par les comportements individuels et collectifs, est essentiel.

Or, cette sensibilisation est d'autant plus efficace qu'elle est faite le plus tôt possible, auprès des jeunes notamment.

Comment ?

Mettre en place et donner les moyens d'un réel enseignement écologique à l'école dès la maternelle pour développer une culture écologique.

Proposer une journée environnement de l'école maternelle au lycée par trimestre (ramassage des déchets, apprendre à faire soi-même, recyclage, nutrition, etc.)

Systématiser les projets concrets d'éducation et d'établissement à vocation écologique et sociale.

Travailler étroitement avec le corps enseignant pour trouver les voies de cette sensibilisation efficace.

Systématiser des interventions d'acteurs locaux qui agissent pour l'environnement dans les écoles dans un but d'information, de sensibilisation.

Utiliser le processus d'écriture d'un récit comme média pour travailler avec les enfants.

→ Embarquer les entreprises dans la transition

Pourquoi ?

Outre que les entreprises font partie intégrante du territoire et participent grandement de la vie économique et de la création de richesse, le secteur privé représente environ 80% de l'emploi total (salarié et non-salarié) en France. C'est dire son importance dans la lutte contre le changement climatique.

Comment ?

Organiser des temps d'information et de sensibilisation au sein des entreprises

Dans les marchés publics menés par la Ville, cibler des entreprises éthiques qui respectent les objectifs de la convention.

Favoriser l'installation de structures du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Faire du plaidoyer auprès des acteurs institutionnels financeurs pour soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

→ Renforcer les interdépendances entre territoires ruraux et urbains

Pourquoi ?

Il est parfois difficile de se saisir des enjeux environnementaux quand la nature ne fait pas réellement partie de notre quotidien. Le territoire bordelais est majori-

tairement urbain, et la végétation est cantonnée à des espaces verts délimités par des barrières au milieu des immeubles.

Sortir de la ville pour se mettre au vert, ou au contraire y aller quand on vient de la campagne est souvent un privilège et reste inaccessible pour une partie de la population. Pourtant, on sait que la nature a des effets bénéfiques en matière de santé physique et mentale. Le fait de changer d'environnement permet de mieux le connaître, et de comprendre ses évolutions. Créer du lien entre villes et territoires ruraux par le renforcement des interdépendances permet de faire découvrir la ville/campagne aux publics éloignés.

Enfin, rapprocher les gens de la nature a une valeur pédagogique : connaître son environnement permet de changer sa relation au vivant et incite à mieux le protéger.

Comment ?

Développer des partenariats entre quartiers/villes/villages sur le modèle du jumelage.

→ Soutenir les associations engagées dans les domaines sociaux et environnementaux dans la durée

Pourquoi ?

Les associations, ou toutes structures non lucratives, engagées dans les domaines sociaux et environnementaux sont un moteur fondamental du changement et de l'adaptation sur le territoire bordelais. Elles sont des interlocutrices privilégiées d'une partie de la population, peuvent former des groupes de pression, et sont motrices d'un changement de comportements à l'échelle globale. Il est donc évident qu'elles devront être consultées et intégrées pour la mise en place d'une partie des recommandations citoyennes.

Au-delà de cet aspect, il nous semble essentiel de s'attarder sur leur mode de financement, sur la manière de les aider à devenir des acteurs incontournables de l'adaptation et du changement, mais également de leur demander certaines contreparties, pour en faire des exemples de bonne conduite dans l'espace public, par exemple.

Comment ?

Revoir les financements d'associations sur plus qu'un an, par exemple sur 5 ans pour leur donner une visibilité aux assos, une sécurité et assurer un principe de continuité.

Proposer des conventions pluriannuelles pour les associations.

Favoriser la mutualisation, les prêts, et les échanges de matériel, véhicules ou locaux des associations entre elles.

Les associations subventionnées, les salariés, bénévoles, et leurs publics doivent être concernés par les opérations de sensibilisation et de formation (fresques du climat, ateliers 2 tonnes, etc.). Cette recommandation rejoint la recommandation en matière de formation et de sensibilisation.

Sortir de la ville minérale

→ Végétaliser

Pourquoi ?

Nous connaissons déjà des pointes de températures à plus de 40°C l'été et des nuits caniculaires au cours desquelles la température reste trop élevée pour permettre un vrai repos.

Il y a tout lieu de craindre une aggravation de ces phénomènes tant en intensité (certains experts redoutent une atteinte voire un dépassement des 50°C dans l'hypothèse d'une hausse moyenne des températures de 3°C au plan global (4°C en France métropolitaine)).

Or, Bordeaux est une ville minérale dotée de plusieurs grands espaces faiblement végétalisés. Cette minéralité aura pour conséquence d'aggraver le phénomène d'îlots de chaleur, avec un risque de renforcement de l'injustice sociale liée à la décote des logements des espaces les moins rafraîchis.

En revanche, la végétation permet d'abaisser les températures, en contribuant à créer des îlots de fraîcheur.

Elle constitue également une réponse à l'impératif de nature en ville, car elle permet l'installation d'un cortège d'espèces diversifiées (autres végétaux que ceux initialement plantés, invertébrés, oiseaux et autres petits vertébrés...)

Cette situation est bien connue de la mairie et son plan Grandeur Nature, qui y contribue déjà, devra être significativement renforcé.

Végétalisation vs biodiversité

La végétation ne doit pas être considérée seulement sous l'angle d'un service dédié à l'homme. Elle est aussi le support d'une biodiversité dont la préservation est essentielle, elle-même pourvoyeuse de services écosystémiques dont profite tout le monde vivant.

La place dédiée à la végétation en ville devra permettre son épanouissement : pleine terre, apports en eau suffisants, extinction de l'éclairage nocturne (**Trame noire***).

La végétalisation doit viser des co-bénéfices partagés : santé des plantes, habitat durable de la biodiversité (également biodiversité du sol), qualité et amélioration du cadre de vie, etc.

Comment ?

Recommandations générales

En tant que citoyennes et citoyens, nous préférons une ville vivable et végétale que classée et invivable. Les contraintes architecturales ne doivent pas constituer des barrières à la végétalisation, source de qualité de vie, de lien social, de biodiversité, etc.

Recommandations opérationnelles

Poursuivre et intensifier la végétalisation partout où c'est possible, y compris par des végétaux de faible hauteur, des arbres fruitiers, en créant des trottoirs nourriciers, des toitures nourricières, des microforêts, etc.

Reconsidérer l'espace dédié à la voiture au profit du végétal (stationnements, giratoires, carrefours, emprises voiries...)

S'inspirer de ce qui existe et l'adapter au contexte (rue Kléber, rue Paul Bert, rue Paul Camelle à Bordeaux ; rue Eugénie Gérard à Vincennes).

Inciter à la végétalisation des toitures et des façades

Rendre les collectivités exemplaires à travers la végétalisation du patrimoine (équipements et bâtiments publics, équipements sportifs, cimetières, etc.)

Inciter, aider et accompagner la végétalisation des bâtiments privés.

Tendre des câbles entre deux toits pour faire courir la végétation, dans un effet recherché de pergola végétale/canopée (Lierre/vigne qui traversent la rue).

Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.

Travailler la cohérence et la continuité écologique

Adapter le choix des espèces à la région et au climat de demain, ainsi qu'à leurs besoins en eau et en nutriments.

→ Renforcer l'effet d'albédo

Pourquoi ?

Toute surface réfléchit une partie de l'énergie solaire qu'elle reçoit. Plus un revêtement est clair et plus il est réfléchissant (son albédo est fort). À l'inverse, un revêtement sombre absorbe davantage les rayons du soleil et accumule de la chaleur en journée, pour la restituer la nuit.

Renforcer l'**effet d'albédo*** des surfaces des villes (toitures, murs, espaces publics, voiries...) permet de mieux évacuer une partie de la chaleur qu'elle reçoit et qui s'y accumule, participant du bien-être des habitants.

Comment ?

Privilégier d'autres couleurs que le noir pour le bitume des voiries en veillant à ce que les colorants incorporés n'aient pas d'effets pervers (pollution)

Favoriser des revêtements murs/sols les plus clairs possibles afin de renforcer l'effet d'albédo et d'éviter l'accumulation thermique en période estivale.

Inciter, sur les toitures, à remplacer les tuiles sombres par des revêtements plus clairs, des végétaux, des panneaux solaires...

→ Désimperméabiliser les sols

Pourquoi ?

Une part significative des désordres hydrauliques que connaît le grand territoire (inondations, abaissement du niveau des nappes, qualité de l'eau) provient de l'imperméabilisation des surfaces et d'un réseau de collecte qui accélère les transferts d'eau de pluie vers l'aval au détriment d'une recharge correcte des aquifères, entraînant de surcroît la pénétration du biseau salé (intrusion d'eau salée en lieu et place d'eau douce, faute de quantité suffisante).

Le renforcement probable des événements climatiques extrêmes (alternance de périodes très sèches et d'étiages très bas, et d'épisodes brutaux avec précipitations intenses) risque d'aggraver ces phénomènes.

La désimperméabilisation des sols vise à rétablir les échanges surface-nappes tout en réduisant les effets des pluies intenses.

Comment ?

Poursuivre et intensifier la transformation des espaces

non indispensables aux voiries en espaces verts, jardins partagés, etc.

Favoriser systématiquement les revêtements permettant une meilleure perméabilité des sols, y compris pour les voies de circulation, trottoirs...

Le droit et les enjeux environnementaux doivent s'imposer par rapport au droit de la propriété intellectuelle des concepteurs des espaces publics.

→ **Le Fleuve : redonner à la Garonne sa place dans la ville en l'intégrant aux réflexions sur la nature et les liens au vivant**

Pourquoi ?

Aujourd'hui, à Bordeaux, La Garonne constitue à la fois une frontière entre des quartiers séparés, et un lien, un espace qui permet de circuler.

Il y a urgence à repenser nos liens à la Garonne, à l'intégrer dans nos pratiques quotidiennes. Le fleuve peut être un allié dans l'adaptation à l'urgence climatique, à condition d'étudier attentivement les risques qui y sont liés (inondation, sécheresse et qualité de l'eau, notamment).

Comment ?

Nous proposons d'ouvrir un chantier de réflexion à l'échelle de la ville sur la Garonne et sa place dans nos vies et le paysage urbain. Nous soulignons collectivement l'importance de ce fleuve dans le paysage et la nécessité de repenser nos relations à lui, ainsi que son statut.

Adapter nos logements et nos bâtiments



Pourquoi ?

L'habitat mal isolé contribue fortement à la dépense énergétique (35% au plan national) et à la précarité énergétique. Sans isolation et système énergétique performants, il constitue en effet un poste de dépense important.

Il dégrade le confort et la qualité de vie des occupants : l'été, les passoires thermiques peuvent se transformer en « bouilloires » ; la climatisation, souvent installée comme réponse à la chaleur excessive se traduit, outre les dépenses énergétique et financière supplémentaires, par un renforcement localisé des îlots de chaleur. L'hiver, les occupants de ces passoires (logements ayant pour étiquette énergétique F et G notamment) souffrent d'un inconfort important lié au froid et/ou l'humidité.



En tant que citoyennes et citoyens, nous préférons une ville vivable et végétale que classée et invivable.



Il est parfois difficile de se saisir des enjeux environnementaux quand la nature ne fait pas réellement partie de notre quotidien.

Par ailleurs, les dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat s'apparentent trop souvent au parcours du combattant pour une part importante de la population.

Enfin, le potentiel de recours aux énergies renouvelables est immense, tant en ce qui concerne le raccordement des bâtiments publics et privés aux équipements et réseaux existants que l'installation d'équipements de production propres, en toiture, façade ou dans l'espace public.

Comment ?

Rénovation thermique

Installer un guichet unique permettant de visualiser l'ensemble des aides disponibles et mieux communiquer sur les dispositifs.

Mobiliser tous les acteurs impliqués (Ville, bailleurs sociaux, propriétaires, locataires) afin d'identifier les passives thermiques et engager une action spécifique auprès des propriétaires. Cela doit se faire en lien avec la mise en place de community organizers.

Hausser l'exigence de diagnostic de performance énergétique (**DPE***) de manière à être plus exigeant que la loi nationale, tout en tenant compte des spécificités du climat bordelais de demain. Cette action doit faire l'objet d'un accompagnement personnalisé auprès des propriétaires concernés.

Contrôler l'application des normes et performances énergétiques dans le neuf et la rénovation de l'existant (création d'un service indépendant qui puisse être saisi si nécessaire).

Faire appliquer le **décret EET*** relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire et accompagner les entreprises et autres occupants dans sa mise en œuvre.

Imposer dans la construction neuve des normes de type bâtiment frugal bordelais.

Habitat collectif : faire appliquer l'individualisation des frais de chauffage.

Mettre en place un soutien financier direct à l'usager utilisables auprès d'opérateurs d'énergies renouvelables

Diffuser des Campagnes de communication assorties d'incitations (bilans énergétiques gratuits aux habitant.es, aide au choix du fournisseur).

Mettre à disposition des équipements sobres ou économes en énergie.

Optimisation de l'occupation des bâtiments existants

Réquisitionner les logements, bureaux, commerces vacants, notamment pour les besoins de mises à l'abris temporaires, sans exproprier les propriétaires de ces logements.

Faire du lien entre propriétaires et locataires.

Optimiser l'occupation des lieux publics par les associations.

Diffuser le dispositif de bail réel solidaire sur les logements neufs (dissociation du foncier et bâti) mis en place par les collectivités.

Recours aux énergies renouvelables

Substituer définitivement l'usage des énergies fossiles par des sources renouvelables.

Affirmer l'abandon de l'usage du gaz fossile par la Ville de Bordeaux au profit des sources renouvelables : biogaz notamment.

Favoriser le recours aux énergies renouvelables électriques également dans l'ancien.

Etendre les réseaux de chaleur (géothermie, chaleur fatale, bioénergie ?) et de rafraîchissement, et rendre obligatoire le branchement des bâtiments neufs et anciens.

Pour les toits solaires, lever les freins à l'installation liés au classement d'une partie de Bordeaux au titre de la protection du patrimoine architectural et de son classement UNESCO ; systématiser les installations solaires sur tous les toits compatibles structurellement et correctement orientés.

Projet de rocade solaire : Mettre à l'étude par la comité citoyen le projet de rocade solaire et l'associer à un dispositif de concertation ambitieux.



Pourquoi ?

Prioriser les mobilités permet d'organiser la voirie en conséquence, en privilégiant fortement les déplacements à pied et à vélo, puis en transport en communs, puis en voiture et autres deux-roues motorisés ¹⁰.

La séparation des différents modes de mobilité (voiture, transport en commun, vélo, piéton) est indispensable : piétons et poussettes, personnes à mobilité réduite, vélos et trottinettes, voitures et transports en commun n'ont pas vocation à partager le même espace. Séparer les vélos des piétons et des voitures est aussi important que de séparer les voitures des piétons.

La diminution de la place accordée à la voiture (priorité aux piétons et aux cyclistes aux feux, déplacements et stationnements) permet de libérer de l'espace pour les autres mobilités, les autres usages et la végétalisation des rues. Comme l'avait souligné la convention citoyenne nationale sur le climat, la voiture ne doit plus être le transport privilégié pour les déplacements domicile-travail.

La zone à faible émission (ZFE)

La mise en place d'une ZFE dans les grandes métropoles est prévue au niveau national. La régulation des véhicules pouvant entrer dans cette ZFE doit se faire sur la base de la vignette Crit'air. L'attribution de la vignette Crit'air dépend uniquement du caractère polluant d'un véhicule. Il ne prend pas en compte la quantité de gaz à effet de serre émise lors de la production du véhicule ni sa consommation électrique.

Un véhicule électrique, quel que soit son poids, se verra attribuer une vignette Crit'air 0. La ZFE risque d'accélérer la transition des véhicules thermiques aux véhicules électriques, mais ne permettra pas de diminuer le nombre total de véhicules. D'autre part, les véhicules thermiques délaissés par les Bordelaises et Bordelais ne seront pas détruits, mais finiront dans des zones moins polluées. La ZFE a pour unique objectif de diminuer la pollution (oxydes d'azote, particules fines), mais n'a pas pour ambition de diminuer l'émission de gaz à effet de serre.

Les mesures prises dans Bordeaux intramuros auront évidemment des répercussions sur les autres habitants de la métropole.

La loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, reprend déjà les grands axes de réflexions (limitation de la voiture individuelle, développement des transports en commun et du vélo) mais son application concrète doit être accélérée.

Enfin, une transformation profonde des mobilités bordelaises induira des cobénéfices :

- diminution de la pollution aux oxydes d'azote et aux particules fines
- amélioration de l'état de santé des usagers des modes actifs (marche, vélo)
- diminution de la consommation d'énergie non renouvelable et de matières premières rares. Diminution de l'émission de gaz à effet de serre.



La diminution de la place accordée à la voiture (priorité aux piétons et aux cyclistes aux feux, déplacements et stationnements) permet de libérer de l'espace pour les autres mobilités, d'autres usages et la végétalisation des rues.

¹⁰. Les vélos à assistance électrique ne sont pas des deux-roues motorisés, mais bien des vélos. Ils sont d'ailleurs autorisés à circuler sur les pistes cyclables. Les deux-roues motorisés, mais bien des vélos. Ils sont d'ailleurs autorisés à circuler sur les pistes cyclables.

Comment ?

Véhicules motorisés

Mettre en place d'un stationnement payant pour tous les véhicules motorisés.

Moduler le prix du stationnement municipal (abonnement à l'année et ponctuel) au poids du véhicule (y compris deux-roues motorisés). Cette recommandation doit faire l'objet d'une évaluation et d'un accompagnement pour préserver l'équité sociale entre les ménages et tenir compte des situations particulières.

Diminuer le nombre de places de stationnement de 20 % sur le territoire et réserver ce gain de surface à la végétalisation ou à des garages vélo sécurisés.

Favoriser les parkings silo afin de récupérer de la place au sol qui sera réservée à la végétalisation, aux jardins partagés, etc.

Sur la rocade de Bordeaux, mettre en place une voie dédiée au covoiturage et aux transports en commun (à négocier avec l'Etat, mais plusieurs grandes villes et agglomérations françaises l'ont déjà fait).

Diminuer la vitesse à 70 km/h sur la rocade.

Amélioration des transports en commun

Inciter à l'usage des transports en commun : faire du transport en commun un réflexe !

Améliorer l'efficacité des transports en commun (bus, tram, TER) ainsi que la desserte des arrêts avec prise en compte des zones d'emploi.

Travailler sur l'augmentation de la performance et des capacités d'accueil des lignes existantes.

Poursuivre l'électrification à court terme de la flotte de véhicules municipaux et de transports en commun.

Elargir la tarification solidaire aux transports en commun à l'ensemble des offres (tickets individuels, vélos).

Mettre en circulation des véhicules de plus petites capacités sur les lignes les moins fréquentées (minibus par exemple), du transport à la demande, etc.

Augmenter fortement les capacités d'embarquement de vélos dans les transports en commun (bus, tram, trains).

Dédier des espaces confortables dans les transports en communs pour les personnes à mobilité réduite, pour les vélos, pour transporter ses courses.

Soutien du vélo

Fluidifier les déplacements en mobilité douce en améliorant la continuité des voies cyclables et en, diminuant le temps d'attente des piétons et vélos au feux tricolores par rapport aux voitures qui doivent laisser la priorité.

Sécuriser des axes de circulation depuis l'ultra-centre de Bordeaux vers les boulevards périphériques, pour les cyclistes.

Poursuivre rapidement l'installation d'abris à vélo sécurisés de très grande capacité sur des lieux de croisement (gare Saint Jean, Pey-Berland, place de la Victoire, etc.) et faciliter et intensifier l'installation de vélo box de proximité.

Pousser à l'accélération du Réseau Vélo Express voté dans le plan climat de la métropole.

Plus généralement, poursuivre le développement des pistes cyclables sécurisées, bidirectionnelles, séparées des autres modes de transport dans Bordeaux intramuros (niveau municipal).

Faire et refaire des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière des cyclistes (port des équipements de sécurité, visibilité...), à l'adresse également des autres usager.es (distances de sécurité...).

Pérenniser une initiation systématique des élèves de Bordeaux à la pratique du vélo (et du vélo en ville), et rendre plus accessible la formation des adultes peu habitués à ce mode de transport (niveau individuel).

Partage de la route

Accélérer l'extension des secteurs bornés et des zones piétonnes dans le centre-ville historique.

Dédier certaines voiries bordelaises aux mobilités douces (piétons, vélos, transports en commun) accessibles aux engins motorisés des riverains (sur le modèle du secteur borné).

Augmenter la surface et la fréquence du dispositif « ma rue respire » afin d'inciter les habitant.es à utiliser les mobilités douces.

Systématiser le stationnement en épis inversé le long des boulevards, afin de réduire le risque de collision avec les cyclistes.

La gratuité des transports en commun

S'il est un sujet systématiquement débattu, c'est bien celui de la gratuité des transports en commun. Gratuité totale comme à Dunkerque ? Pour les mineur.es comme à Paris ? Réservée aux revenus modestes ? Seulement sur certaines lignes ? Le week-end mais pas en semaine ? Ou bien tarification progressive ? Les déclinaisons sont nombreuses autour d'un principe aux objectifs multiples : hausse du nombre d'usager.es, baisse du recours à la voiture individuelle, réduction de la pollution, solidarité sociale...

50 ans de pratique permettent d'y voir un peu plus clair : oui la gratuité attire davantage de voyageur.euses, mais rarement dans les propositions importantes à l'échelle d'un réseau et parfois au détriment des usages actifs (des piétons ou cyclistes se reportent alors sur les transports en commun).

Le coût du transport pour l'utilisateur n'est pas LE facteur déterminant. L'efficacité des transports en commun (dessertes, fréquence, rapidité, confort) l'est bien davantage. Et c'est souvent sur ce sujet que les citoyen.nes des conventions font consensus.

Comment ?

Diminuer le nombre de panneaux publicitaires et supprimer les panneaux de publicité lumineux.

Aller au-delà de la réglementation et harmoniser, avec limite de taille, les enseignes perpendiculaires à la rue.

➔ **Mettre en place un plan local de publicité positive, qui valorise la publicité informative, locale et positive et limite les messages incitants à la surconsommation.**

Pourquoi ?

Pour donner de la visibilité aux différents modes de consommation bas carbone qui peuvent embarquer tous les Bordelaises et Bordelais. Par exemple, le vrac, les éco-scores ou la circularité qui ne sont pas très connus des consommateurs.

Comment ?

Faire de la publicité positive : les espaces de publicité restants seront réutilisés notamment au service des enjeux climatiques, sociaux, et démocratiques. L'outil publicitaire sera utilisé pour construire et diffuser de nouveaux récits de la transition, et faire connaître les initiatives locales éco compatibles, ou promouvoir les artistes locaux.

La publicité deviendra donc un outil de mobilisation, d'information, et de valorisation des comportements résilients. Le comité citoyen aura un droit de regard et rendra un avis sur le contenu des publicités restantes, afin de garantir la pluralité.

Déterminer un budget communication alloué à ce plan local de publicité positive qui permette de toucher un maximum de Bordelaises et Bordelais.

Identifier les lieux et les canaux de diffusion : panneaux publicitaires, utilisation de QR code, onglets dédiés sur les sites....

Utiliser des canaux des partenaires (associations, commerces, festivals...)

Soutenir, mettre en lumière et poursuivre les aides financières nationales à la réparation (bonus réparation)

Imaginer une publicité positive

➔ **Diminuer et réorienter la publicité**

Pourquoi ?

La publicité est partout dans l'espace public, elle est omniprésente dans nos champs de vision au quotidien et est une source de pollution visuelle importante. Elle est le plus souvent au service de produits et de marques en incohérence totale avec nos engagements. Non seulement, les produits que la publicité met en avant sont rarement bons pour l'environnement, mais la présence même de panneaux publicitaires est néfaste (électricité, bétonnisation, etc.).

Enfin, les signes de lassitude du corps citoyen vis-à-vis de la publicité sont d'ores et déjà mesurables et sans appel : « la publicité est trop présente partout, tout le temps dans nos vies » (87%), « La publicité pousse à consommer de manière excessive » (80%), « 'Pour' interdire totalement les affichages publicitaires dans l'espace public » (71%), sont les premiers retours de l'opération « oui-pub »¹¹.

¹¹.<https://presse.ademe.fr/2023/06/experimentation-oui-pub-des-premiers-resultats-tangibles.html>

Faire des commerces des acteurs de nos quartiers pour la transition

→ Faire évoluer la consommation énergétique des commerces

Pourquoi ?

Depuis 2022, le code de l'environnement oblige les commerces à éteindre les vitrines de magasin ou d'exposition au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la cessation de l'activité (si celle-ci est plus tardive). Il est urgent de faire respecter la loi pour limiter la pollution visuelle d'une part, et baisser la consommation énergétique des commerces bordelais.

Les entreprises locales et les commerces bordelais doivent participer à l'effort collectif en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique. Si la Ville et les citoyen.nes s'engagent dans un processus d'adaptation collective au changement climatique, il est nécessaire de faire passer des messages forts et d'afficher l'exemplarité des comportements dans l'espace public.

Comment ?

Faire respecter la loi sur l'interdiction de l'éclairage des commerces la nuit.

Etablir les répressions passibles en cas de non-respect, et mettre en place une instance mandatée pour contrôler le respect de la règle ci-dessus, et verbaliser le cas échéant.

Faire appliquer la réglementation concernant les températures des commerces (climatisation en été, chauffage en hiver) et la déperdition liée aux portes d'entrée.

→ Développer la création et l'implantation de commerces locaux à impact positif dans nos quartiers.

Par commerces à impact, nous entendons :

- Commerces de bouche (vracs, circuits courts, bio, etc.)
- Commerces de réparation (textile, couture, équipements électroménagers, vélos, informatique... et plus largement l'ensemble de nos usages du quotidien)
- Seconde main (friperies, ressourceries, mobilier...) de vente, don ou prêt

Pourquoi ?

Pour parvenir à réduire les déplacements des biens de consommation et des consommateur.ices eux-mêmes mais aussi pour dynamiser l'économie locale et les liens sociaux sur le territoire.

Comment ?

Mettre en place des aides financières et techniques (notamment des aides aux démarches administratives) pour ces commerces bordelais. Communiquer sur l'existence de ces aides.

Organiser et animer une politique volontariste de l'utilisation des commerces inoccupés depuis plus de 6 mois, pour permettre l'implantation de commerces éphémères dans une logique de test permettant l'implantation pérenne de ces activités.

→ Installer des maisons de services dans les quartiers regroupant plusieurs services de proximité (pôles de réparation, portage de services et de savoir-faire...)

Pourquoi ?

Pour limiter la consommation et intégrer les réflexes de circularité mais également pour resserrer le lien social.

Comment ?

Accompagner les habitant.es à proposer leurs compétences dans ces maisons de quartier. Cette recommandation pourra être facilitée par la mise en place d'une expérimentation de la semaine de 4 jours.

Utiliser les maisons et mairies de quartier pour déployer ces services.

→ Déployer la monnaie locale, la GEMME, auprès des commerçant.es et des Bordelaises et Bordelais

Pourquoi ?

La GEMME est un moyen de paiement alternatif et solidaire qui permet de relocaliser l'économie et de soutenir les commerces indépendants et à impact positif. Les euros sont convertis en GEMME et confiés à l'association La gemme qui les dépose dans une banque éthique, la NEF, pour financer des projets écologiques et sociaux sur le territoire.

Sa généralisation doit permettre de favoriser l'économie locale et de soutenir les commerces indépendants.

Comment ?

Mener une importante campagne de communication sur le fonctionnement et les bénéfices de cette monnaie locale pour lever les freins à son utilisation.

Inciter les commerces à impact positif à utiliser cette monnaie locale.

Accompagner l'association gestionnaire de la GEMME dans ses efforts à se faire connaître et à déployer son réseau.

Inciter la mairie de Bordeaux à utiliser la GEMME dans le paiement de ses services et rendre compte de son développement.

Aller vers un tourisme responsable

→ Aller vers un tourisme écologique à Bordeaux

Pourquoi ?

Bordeaux est une ville très visitée. Si les habitant.es peuvent agir sur leurs comportements individuels quotidiens, et que la collectivité s'engage pour des politiques publiques plus écologiques, il est plus difficile d'influencer les comportements des touristes. Pourtant, leur présence au quotidien a des impacts sur la ville, sur ses aménagements, et sur la pollution locale.

Comment ?

Les infrastructures

Ouvrir un dialogue citoyen sur l'interdiction des paquebots à Bordeaux.

Travailler les transitions du secteur nautique.

Imposer des tarifs différentiels de stationnement et péage au port en fonction de l'empreinte carbone du bateau.

Arrêter le développement de l'aéroport dans les prochaines années.

Renforcer la réglementation des airbnb.

Les pratiques touristiques

Valoriser les modes de transport doux pour les touristes (offres de transports spécifiques, programmes de location courte de vélo, etc.)

Prévoir une réduction des tickets de transport en commun, et des activités touristiques, pour les touristes munis d'un billet de train, ou d'un justificatif de covoiturage.

Pour les habitant.es de Bordeaux, valoriser et favoriser le tourisme local ou accessible en transport en commun.

Accéder durablement à une alimentation locale et de qualité



Pourquoi ?

L'alimentation et ses dimensions forcément locales, de saison et de qualité et, par extension, une consommation plus responsable est absolument cruciale. A la fois

bien essentiel et enjeu public majeur, les conséquences cumulées de nos choix alimentaires interviennent sur les équilibres sociaux, écosystémiques et économiques, locaux et mondiaux. La satisfaction des besoins alimentaires dans le respect des limites de notre écosystème constitue un défi majeur à chaque échelle géographique, et embrasse les sujets de la santé, de l'eau, de la biodiversité, du climat, des sols, des ressources, des modes de vie, des emplois, de la culture et du patrimoine, du pouvoir d'achat, de l'aménagement du territoire, des transports, de la balance commerciale, etc.

Selon les sources, l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone de notre consommation totale, elle est le 3ème poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, après le transport (30 %) et le logement (23 %).

Cependant, « de la fourche à la fourchette », les conséquences du dérèglement climatique et de l'envolée des températures posent de sérieux défis d'adaptation, dans le bordelais comme ailleurs. Canicules et déficits en eau aux périodes végétatives cruciales, submersion ou salinisation des terres les plus basses, coups d'eau ou gels dévastateurs, renchérissement des intrants agricoles et des énergies de transformation ou de transport ou encore, dans un domaine proche, accords internationaux de libre-échange... sont autant de sujets qui militent pour une réappropriation territoriale des enjeux agricoles et alimentaires.

C'est d'ailleurs l'ambition du projet alimentaire à vocation sociale de la Ville de Bordeaux (2017-2020), ou du projet alimentaire de territoire de Bordeaux Métropole...

L'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous de façon durable est un enjeu essentiel dans un contexte d'inflation et de hausse de la précarité alimentaire. La restructuration des systèmes alimentaires, c'est à dire la transformation des relations entre les secteurs de la production, de la consommation de la distribution, de la transformation et de la logistique est un levier essentiel pour la justice sociale et environnementale.

La relocalisation de notre alimentation et de l'agriculture doit passer par un ensemble de mesures complémentaires qui contribue à la démocratie alimentaire.

Pour résumer, l'alimentation est un point d'entrée dans la transition. Or, bien se nourrir concerne tout le monde, mais n'est pas accessible à toutes et tous. Favoriser une alimentation locale et de qualité permet à la fois de faire face à l'urgence climatique et de lutter contre les inégalités sociales. Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'ouvrir un chantier de discussion et de co-construction sur l'alimentation à Bordeaux, pour interroger nos propres pratiques de consommateur.rices et producteur.rices et de producteurs, pour penser l'avenir de nos territoires agricoles, notamment viticoles, sur le plan environnemental et social.



Dès à présent, nous proposons des actions concrètes, à accompagner d'un volet de sensibilisation et de communication massif, qui relève de 4 domaines d'actions : gouvernance alimentaire, producteurs et fonciers, accessibilité et distributeurs, éducation et consommateurs.



Des mesures pour une gouvernance alimentaire partagée et transversale au service du droit à l'alimentation

→ **Etablir une gouvernance partagée**

Comment ?

Via un conseil de gouvernance alimentaire qui inclut de façon pérenne des représentant.es citoyen.nes dans les organes de décision.

→ **Renforcer les coopérations territoriales pour une gouvernance partagée au service du droit à l'alimentation de qualité...**

Comment ?

Sortir du périmètre de Bordeaux et mettre en lien les agriculteur.rices pour favoriser la coopération.

Coconstruire et articuler des politiques alimentaires à différents niveaux territoriaux.

Généraliser des coopérations entre espace de production et espace de consommation (généralisation des contrats de réciprocité).

→ **Généraliser et diffuser des dispositifs agricoles et alimentaires qui favorisent la fabrique d'une démocratie alimentaire localement**

Comment ?

Valoriser les expériences de type sécurité sociale de l'alimentation et participer à un plaidoyer national pour diffuser ce type d'expérimentation.

Soutenir l'installation d'agriculteur.ices bio

→ **Soutenir directement l'installation agricole de maraîchers bio, locaux, pour diversifier la disponibilité alimentaire locale, pour soutenir l'agriculture locale autour de Bordeaux**

Comment ?

Supprimer et limiter les taxes à l'installation ou développer des subventions conséquentes.

Garantir et aider l'accès au logement pour les agriculteur.rices.

→ **Préserver de manière stricte le foncier agricole à vocation nourricière**

Comment ?

Renforcer et utiliser les outils existants de manière plus systématique afin de préserver le foncier agricole : avoir recours aux établissements publics fonciers qui permettent aux collectivités d'agir sur la question, explorer la possibilité de transposer le dispositif de bail solidaire sur les terres agricoles, renforcer et développer les périmètres de protection des espaces agricoles naturels périurbains.

Favoriser et garantir un équilibre et une diversité des installations de maraîchage.

Développer des nouvelles surfaces maraîchères sur des toitures.

→ **Relocaliser des achats de la Ville pour assurer des débouchés et des prix garantis aux agriculteurs**

Comment ?

Evaluer localement les impacts du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (**SPASER***). Si les impacts sont positifs, il faudra le diffuser et l'intensifier.

Transformer les procédures de marché public pour favoriser l'achat de produits locaux en intégrant les enjeux de logistique associés.

Contribuer à la diffusion de cette politique de relocalisation des achats auprès des acteurs de la restauration privée et leurs fournisseurs.



Renforcer l'accessibilité à l'alimentation locale

→ **Accompagner le renforcement de la contribution des agriculteur.rices à la lutte contre la précarité alimentaire**

Comment ?

Faciliter le lien entre producteur.rices locaux et aide alimentaire, avec la diffusion par exemple, d'application numérique type Proxidon ou Geev, afin de diversifier et rendre qualitatif l'approvisionnement à l'aide alimentaire d'urgence.

Faire le lien avec des structures comme le **CREPAQ*** ou encore des dispositifs comme les frigos solidaires.

→ **Redonner sa place au marché intérieur comme extérieur**

Le marché doit être le supermarché de demain, pour **un accès à une alimentation biologique, écologique, local et équitable, redonner une place prioritaire et accessible en ville à cette alimentation.**

Comment ?

Cela passe par la multiplication des emplacements, l'augmentation de la fréquence, la baisse des coûts des emplacements et une garantie municipale apportée aux producteur.rices biologiques, locaux et équitables.

→ **Mettre à disposition des lieux ainsi que des aides organisationnelles, administratives et financières**

Pour l'installation et la gestion de réseaux de mises en relations entre producteur.rices et consommateur.rices type **AMAP*** (Association de maintien de l'Agriculture paysanne).

Comment ?

Nous pensons que les citoyen.nes sont également prêts à donner de leur temps pour aider au développement des circuits courts et de proximité dans leur quartier. La mairie doit donc être vecteur de cet investissement citoyen. L'engagement citoyen doit être soutenu et facilité, il ne s'agit pas de demander un investissement supplémentaire mais de repenser notre rapport au travail pour permettre l'engagement collectif. La mise en place d'un revenu universel et/ou de la semaine de 4 jours sont des outils préalables essentiels à cet investissement citoyen.

→ **Poser des contraintes fortes à l'installation de la grande distribution**

Il doit être plus simple d'installer un commerce à Bordeaux lorsque celui-ci peut être défini comme un commerce à impact.



Eduquer à l'alimentation durable

→ **Instaurer une obligation d'éducation autour de l'alimentation locale, biologique et végétale au sein des établissements scolaires par l'équipe pédagogique et par des intervenant.es externes.**

Comment ?

Mettre en place des projets éducatifs (mettre les mains dans la terre, potager, compost et découverte des produits locaux et de saisons).

→ **Dans la restauration scolaire :**

Travailler le goût grâce à des produits de qualité.

Instaurer pour chaque repas une alternative végétale.

Mettre en place des espaces de discussion entre professionnels de la restauration, parents et personnels pour réajuster les pratiques et éviter le gaspillage alimentaire. Créer des espaces physiques de discussion autour de ces question (à mettre en lien avec les espaces de réparation).

Réduire massivement nos déchets

L'empreinte carbone des déchets générée par chaque habitant.e peut paraître faible : à peu près 1% des émissions de gaz à effet de serre, selon le plan climat. Il est vrai qu'une part substantielle des déchets résiduels (ce qui reste après le tri) part à l'incinérateur, et ressort sous la forme de valorisation thermique.

On notera toutefois que brûler des matières organiques à l'incinérateur est un contresens : leur teneur en humidité rend leur incinération très imparfaite, et produit des résidus de combustion.

A noter qu'à compter du 1er janvier 2024, les ménages ont l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient compostés par les collectivités. C'est une mesure essentielle pour réduire l'incinération des déchets.

Enfin, pour passer de 580kg à 100kg de déchets par an et par personne, il faut réduire les déchets à la source, passer par le réemploi et réduire l'incinération des déchets.

→ Donner une réelle ambition à la politique de gestion des ordures ménagères

Pourquoi ?

Les déchets ont un impact carbone faible, mais les luttes environnementales ne s'arrêtent pas au climat. Les menaces sur la biodiversité nous ont conduits à ouvrir une réflexion sur les déchets, et notamment sur les ordures ménagères, symbole de notre société de consommation actuelle.

Comment ?

Augmenter le nombre de poubelles vertes dans les logements collectifs pour répondre aux nouvelles consignes de tri élargi.

Accélérer la mise en place d'un système de ramassage du compost et des déchets verts des particuliers.

Multiplier le nombre de composteurs pour le dépôt volontaire.

Réduire la fréquence du ramassage des ordures ménagères.

Mettre en place une tarification incitative en fonction du poids des ordures produites.

→ Faire de l'espace public un exemple en matière de gestion des déchets

Pourquoi ?

En complément de la sphère privée, l'espace public se doit d'être exemplaire en matière de gestion des déchets. Cela participe d'une part à l'image d'une ville propre dans laquelle les Bordelaises et Bordelais souhaitent vivre et, d'autre part, cela contribue à sensibiliser l'ensemble des habitant.es à ce sujet.

Comment ?

Installer des points de collecte de mégots et de chewing-gum devant les bâtiments publics et dans les rues commerçantes.

Mettre en place des sanctions et les appliquer (amendes, travaux d'intérêts généraux) pour tout individu pris en flagrant délit en train de souiller l'espace public, en lien avec la brigade anti-incivilités.

→ Faire de Bordeaux la ville pionnière en matière de suppression des déchets

Pourquoi ?

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Après (presque) plusieurs décennies de sensibilisation de la population à ce sujet, il est anormal que la décrue du volume de déchets non triés soit si lente. Les emballages constituent une part non négligeable des déchets produits et pèsent dans le coût même des produits. Enfin, réduire les déchets à la source est un bon moyen de lutter contre la vie chère.

Comment ?

Développer le vrac.

Equiper les ménages de contenants réutilisables.

Favoriser le don, le troc, le réemploi, en développant les recycleries de quartier.

Réinstaurer la consigne, en travaillant étroitement avec le secteur viticole, en réinstallant cette pratique comme normalité dans l'esprit des Bordelaises et Bordelais.

Inciter les producteurs régionaux à la standardisation des contenants en fonction de leur usage pour faciliter la réutilisation (re-use) à l'échelle régionale.

Créer un budget pour la création d'un centre de nettoyage des consignés, en régie, afin de centraliser inciter les producteurs à entrer dans la démarche dans la mesure où ces coûts seraient portés par la Ville ou la Région.

Créer un réseau de commerces partenaires pour une collecte simplifiée, moins contraignante pour les

Si la nécessité de réduire les déchets à la source est partagée par les membres de la convention citoyenne, la réduction du ramassage des ménages et la mise en place d'une tarification incitative n'ont pas fait consensus. La contrainte est jugée contre-productive par une partie du groupe et la tarification injuste pour les familles les plus précaires. Le débat reste donc ouvert pour identifier les leviers adéquats en vue d'un changement des comportements.

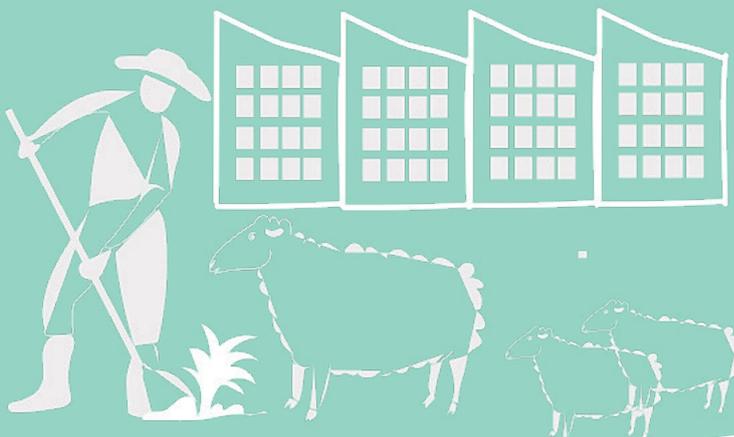
MARIE

Bordeaux 1er juillet 2040

Ce matin, lorsque j'ouvre les yeux, le soleil est déjà haut. Ce sont des rires et des éclats de voix qui m'ont réveillée... C'est tellement plus agréable que la sonnerie d'un réveil ou le bruit de la circulation qui autrefois marquaient mes débuts de journée. Un café à la main, je me pose un instant à la fenêtre, pour observer les joyeux groupes d'adolescents qui se baignent dans la Garonne. Cette piscine dans le fleuve¹² était vraiment une bonne idée : moins de consommation d'eau pour un équipement indispensable par les fortes chaleurs que nous vivons depuis deux mois. Heureusement qu'elle est là cette Garonne, pas besoin de brûler de l'énergie pour aller à l'océan. Dire qu'à leur âge, je pensais que le plaisir de la baignade allait disparaître !

Mais pas le temps de rêvasser trop longtemps ; aujourd'hui, c'est mon tour d'arroser le potager du quartier. Ce sera l'une des dernières fois de la saison, car nos importantes réserves d'eau de pluie destinées aux cultures sont presque à sec. Heureusement, nous cultivons surtout des légumes peu gourmands en eau. Il a bien fallu s'adapter. J'espère, en tout cas, que Jean-Jacques a bien rangé les tuyaux... Allez, j'y vais ! La rue est calme, je profite du chant des oiseaux omniprésents. Je marche à l'ombre des arbres. Je pourrais presque donner un nom à chacun d'entre eux, car c'est nous, les habitant.es

du quartier qui les avons plantés. Ceux que nous avons mis en terre en janvier dernier sont encore petits, mais les plantations de la première vague, celle de 2024, offrent déjà une fraîcheur apaisante aux passants. Au potager partagé, je rejoins Emilie qui doit m'apprendre à utiliser le tout nouveau système de compost. Puis je ramasse des fraises, des framboises, et quelques pêches destinées à mes amis, avec lesquels je vais passer la soirée. Je les avais invités dans ma maison familiale en Corse, mais de nos jours qui prend l'avion ? Je m'arrête faire quelques courses de mes produits locaux préférés. La devanture du bouquiniste est enfin végétalisée. J'en ai justement discuté hier avec le maire de quartier que l'on croise régulièrement sur le marché. Il m'a assuré que la végétalisation des façades et des toitures se poursuivait, avec des essences résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Et puis, nous devrions atteindre nos objectifs de photovoltaïque en toitures d'ici 3 mois. Maintenant que nous avons drastiquement réduit nos consommations, le parc solaire devrait couvrir une grande part de nos besoins domestiques. Il y a foule au parc pour le festival Bordeaux Open Air. Qu'à cela ne tienne, je sais où retrouver mes amis : Brahim, Vincent et Clémentine sont déjà attablés devant des jus de fruits et des bières locales. Je passe à la buvette. Je vais pouvoir dépenser ma monnaie locale ! J'ai hâte que le concert démarre !



¹².Près de Vienne, en Autriche, le lac Krummsee est une piscine publique naturelle "Biotop" ou "Naturbad".

5 NOTRE ENGAGEMENT

La réponse au « comment faire ensemble » a débuté le 13 octobre dernier au lancement de cet objet démocratique qu'est la convention citoyenne dont nous sommes membres.

En rassemblant 100 Bordelaises et Bordelais pour réfléchir à l'urgence climatique, en nous nourrissant d'auditions, d'expériences, en créant les conditions de coopération entre nous et avec la Ville, nous faisons vivre des espaces de dialogue à même de faire face aux défis sociaux et environnementaux actuels.

Construire une nouvelle société prend du temps, l'urgence est pourtant déjà là. L'heure n'est donc plus de détricoter les idées des un.es pour en penser de nouvelles mais d'agréger toutes les énergies qui contribuent à cette société. Nous sommes et resterons engagés dans cette construction.

La réponse au « comment faire ensemble » se poursuit dans cet avis. Nous avons proposé un nouveau système de valeurs : le respect du vivant et des limites planétaires, la sobriété, la solidarité, la démocratie participative, pour sortir de la société de consommation nuisible autant au vivant qu'à la planète. Nous avons proposé des principes d'actions pour traduire ces valeurs dans nos modes de faire. Enfin, nous avons proposé des actions qui nous semblent essentielles, en accord avec nos valeurs et principes.

La réponse au « comment faire ensemble » se transforme en « comment continuer ensemble ? ». En effet, nos différentes recommandations portent en elles ce besoin de suites et de suivi. Il nous faut collectivement poursuivre et amplifier la dynamique en cours pour transformer Bordeaux, et embarquer tous les Bordelaises et Bordelais dans cette construction.

La réponse à « comment continuer ensemble ? » doit se traduire selon nous par un nouveau contrat. A l'image de la charte de participation co-signée par chacun d'entre nous et par le maire, au début de nos travaux, nous vous proposons de nous engager ensemble, Ville et membres de la convention, dans un nouveau contrat pour tracer cette suite. Nous en proposons les contours en suivant, à discuter et préciser avec l'ensemble des élu.es et des services municipaux dès la restitution de nos travaux.

La suite de cette convention et de ce Grand dialogue doit se faire avec la Ville de Bordeaux, avec nous membres de la convention, avec les Bordelaises et Bordelais.

Pour mener ce travail, nous demandons à la Ville de Bordeaux :

- **des moyens humains et financiers** pour accompagner suivi et mise en œuvre, avec l'identification d'un interlocuteur pour la coordination globale et d'interlocuteurs thématiques, missionnés, compétents, dotés de budgets spécifiques.

- **une communication renforcée** sur nos travaux, sur le Grand dialogue, sur ses perspectives et effets, sur la base d'indicateurs comme ceux préconisés dans cet avis.

- **un calendrier de mise en œuvre** de nos recommandations, pour les inscrire dans le temps long et assurer leur pérennité, au-delà des prochaines élections municipales.

- **une communauté de réflexion et d'action élargie**, intégrant les acteurs du territoire, privés, publics, pour créer une coopération à toutes les échelles de territoire sur l'urgence climatique, du quartier à l'Etat en passant par les départements et les villes et villages voisins.

- **la création d'une instance de suivi** propre au Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique.

Cette instance municipale, actée en conseil municipal et pérenne, aura pour mission de poursuivre les réflexions ouvertes par notre convention citoyenne, de suivre leur mise en œuvre et d'accompagner les suites de ce Grand dialogue, à travers une évaluation conjointement menée par les citoyen.nes, les élu.es et les services, avec des rendez-vous semestriels dont le premier pourrait être en septembre 2024, par exemple.

Il nous faudra co-construire sa feuille de route, sa composition, ses modalités de travail, le mandat des participant.es et leur renouvellement.

Pensée en cohérence et complémentarité avec d'autres dispositifs existants comme l'observatoire municipal de la démocratie permanente ou encore le conseil citoyen du plan climat, cette instance de suivi sera également complémentaire de notre propre organisation collective.

Pour mener ce travail, nous, membres de la convention, nous nous engageons.

La convention citoyenne sur l'urgence climatique va se poursuivre et se constituer en collectif avec les participant.es volontaires. Sans présager à ce stade de notre future forme juridique, nous serons une entité autonome, indépendante, pérenne, auto-organisée, dotée d'une communication propre, notamment pour informer les Bordelaises et Bordelais de nos recommandations, de l'avancée des recommandations et de nos actions.

Nos missions légitimes seront d'une part de promouvoir nos travaux, pour sensibiliser à l'urgence climatique et aux leviers de changement que nous avons toutes et tous à notre portée, et d'autre part d'agir concrètement sur le terrain avec des actions et des mises en scène qui marquent les esprits autant qu'elles embarquent. Nous participerons à créer une vague citoyenne en étant actif sur le terrain.

En retour de notre engagement volontaire et bénévole dans cette convention citoyenne, nous vous demandons, Ville de Bordeaux, de nous accompagner dans cette démarche de construction collective.

Nous vous demandons du temps animé supplémentaire pour poursuivre nos réflexions, des lieux pour nous réunir, une reconnaissance et une valorisation du temps d'engagement auprès de nos employeurs pour les salarié.es avec une recherche équivalente pour les non-salarié.es, de l'aide technique pour la structuration juridique ou encore de la formation sur des sujets allant des dynamiques collectives à la sensibilisation environnementale en passant par la prise de décision et le plaidoyer.

Alors demain...

...nous venons avec vous, Ville de Bordeaux, sur les ateliers d'atterrissage, pour partager nos réflexions avec celles et ceux qui font et vivent le territoire dans les entreprises, dans les associations, dans les services publics, dans les universités, dans les écoles, dans les maisons de retraite... pour multiplier les actions.

...nous nous impliquerons dans la restitution publique du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique en mai prochain.

...nous venons avec vous, maires de quartier, dans les conseils de quartier, dans les mairies de quartier, pour partager nos travaux avec les Bordelaises et Bordelais et pour les embarquer dans la suite.

...nous agissons avec vous, famille, ami.es, collègues, voisin.es, pour concrétiser nos propositions et faire de Bordeaux un territoire où la neutralité carbone et la justice sociale ne soient plus des mythes mais bien des réalités pour toutes et tous.

Et aujourd'hui pour la communication de notre avis, auprès des Bordelaises et Bordelais, pour laquelle vous nous aviez laissé libre choix...

...nous vous proposons d'organiser dès la remise de nos travaux un temps d'échange et de travail avec les personnes en charge de la communication et de l'événementiel à la Ville de Bordeaux...

...nous pensons dès à présent à une grande campagne de communication, à l'appui notamment des récits que nous avons commencé à écrire, avec des articles papiers et numériques ou encore une exposition photo mettant en avant des citoyen.nes engagés, construites avec des artistes locaux.

...nous sommes prêts à tenir des permanences dans l'espace public avec le vélo-cargo « Mêlons-nous de ce qui nous regarde » et le parlement mobile pour aller à la rencontre des Bordelaises et Bordelais.

...nous sommes prêts à identifier des événements festifs phares du territoire : fête du vin, fête de fleuve, jeux olympiques pour y trouver notre place.

...nous sommes prêts à initier des chantiers citoyens, pour embellir une rue, planter des arbres, pour agir concrètement en nombre.

Nous nous engageons au-delà de notre mandat, nous sommes prêts à continuer, nous sommes prêts à nous relever les manches, vous êtes venus nous chercher, maintenant nous ne vous lâcherons pas !

Thomas A, Margaux Alarcon, Marion Antoinat, Garance Alegria, Françoise Arnaud, Natacha Aubry, François Azria, Tigidjanke B, Dominique Ballis, Mathieu Baris, Jean-Louis Baritiu, Aurélien Benjamin, Maxime Bonenfant, Annabelle Bonnet, Guillaume Bonnet, Pascale Bounheng, Alexis Bourieau, Sophie Boury, Camille Bouteila, Laureen B, Mathilde Brisson, Solal B, Denis Caillé, Laure C, Pierre C, Mathieu C, Isabelle C, Fanny De Vivies, David Dejean, Pauline D, Sylvie Destruhaut, Luis Diaz Rivera, Agnès Dieumegard, Mathilde D, Elisabeth Dourthe, Hélène Durrey Paule, Mylan D, Florence Duroux, Tanguy D, Clément E, Olivier Franc, Etienne François, Odile G, Olivier Girard, Loic G, Céline Granet, Aude Guillon, Fati Inna H, Christiane J, Alexandre Journolleau, Fatih K, Sylviane Kopp, Valérie Lafitte, Margaux Le Cam, Virginie Leteure, Jérémiah Liger, Alice Luisi, Alexandre Macé, Blandine Malbos, Carole Massado, Olivier Matillo, Claire Méricq, Chloé Michel, Emmanuel M, Stéphane M, Carla Montecinos, Shirine Omari, Arthur P, Roseline Paris, Lisa Passavant-Guion, Claire Pélissié, Laure Periot, Gilles Piaux, Aurélien Ramage, Séverine R, Amandine Rey, Olivier Richard, Ariane R, Baptiste R, Marion Rivière de Collason, Roger Rolland, Pierre Rossignol, Didier Roucou, Agathe Roure, Malija Saifullah, Pierre-Loic S, Ludovic S, Jean-Louis Séré, Marine Suty, Colette T, Etienne Thomas, Sylvain Uzac

6 GLOSSAIRE

ADEME

Agence de la transition écologique

Agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme consiste à produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques implantés sur des terrains où l'activité agricole se poursuit : au-dessus d'animaux en pâture, de vergers, de maraichage ou d'autres cultures.

Effet d'Albédo

L'albédo désigne la capacité d'une surface à réfléchir l'énergie solaire.

AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

Contrat entre un groupe de consommateurs et une ferme, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique.

Cerema

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Il accompagne l'Etat et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement, et l'évaluation des politiques publiques d'aménagement et de transport.

Climato déniéristes

Ces personnes reconnaissent qu'il y a une tendance au réchauffement climatique mais selon elles, les causes en sont exclusivement naturelles. Elles nient la responsabilité des activités humaines dans cette tendance.

CREPAQ

Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine

CO₂

Dioxyde de carbone

COP

Une COP (Conference of the parties) est une conférence internationale sur le climat organisée par l'ONU qui réunit chaque année les pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). L'édition 2015 (COP21) a été organisée par la France. L'Accord de Paris qui y a été adopté engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C d'ici à 2100.

COP28

La 28e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) s'est tenue à Dubaï, organisée par les Émirats arabes unis (EAU), du 30 novembre au 13 décembre 2023. Il s'agit d'un temps fort des négociations climatiques afin de dresser le premier bilan mondial des engagements pris par les États à Paris en 2015 lors de la COP21.

« Dark store » et « dark kitchen »

Entrepôts ou cuisines fermés au public permettant de préparer des commandes passées sur internet ou via une application.

Décret EET (éco énergie tertiaire)

Obligation réglementaire engageant tous les acteurs du secteur tertiaire vers une réduction progressive de la consommation énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire.

DPE (diagnostic de performance énergétique)

Il enseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes allant de A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

GIEC

Groupe d'expert.es intergouvernemental sur l'évolution du climat

OMS

Organisation Mondiale de la Santé

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Document de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

PLU (Plan Local d'urbanisme)

Document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

RSE

La responsabilité sociétale des entreprises se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement Ecologiquement Responsables)

Issue de l'article L2111-3 du code de la commande publique, cette disposition oblige les acheteurs publics à adopter et publier ce schéma. Cette obligation concerne principalement les collectivités territoriales et leurs groupements.

Trame noire

La pollution lumineuse cause de nombreuses perturbations à la faune et à la flore nocturne notamment par la fragmentation des habitats naturels. La trame noire est un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité permettant de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Ville du ¼ d'heure

Le concept de la ville du ¼ d'heure a été défini par Carlos Moreno, urbaniste franco-colombien. Ce concept décrit le modèle d'une ville où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou en vélo, dans un objectif de réduction des transports motorisés et donc des émissions de gaz à effet de serre. Ce modèle de vie en proximité doit également assurer une mixité fonctionnelle en développant les interactions sociales, économiques et culturelles.

Le Dictionnaire du Climat du Programme des Nations Unies pour le Développement est consultable en ligne : <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-dictionnaire-du-climat-un-guide-pratique-sur-le-changement-climatique>

7

ANNEXES

ANNEXE 1

LES AUDITIONS AUXQUELLES NOUS AVONS ASSISTÉ PENDANT NOS TRAVAUX

Les intervenant.es lors de la première session de travail pour la Ville de Bordeaux

« *Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique et la convention citoyenne* »

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire de Bordeaux en charge de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée auprès de Tiphaine Ardouin pour la veille et la diffusion des pratiques et cultures démocratiques

« *Etat des lieux de l'urgence climatique et de l'action municipale à Bordeaux* »

Claudine Bichet, Première adjointe au maire de Bordeaux en charge des finances, du défi climatique et de l'égalité femmes-hommes

François Corbier, Directeur général des services de la Ville de Bordeaux

Les intervenant.es lors de la première session de travail pour la Commission Nationale du Débat Public

Marianne Azario, garante de la CNDP

Les expert.es auditionnés lors de la première session de travail, sur les sujets relatifs au climat et à la démocratie

« *Parlons climat. Chaque mot compte ! Chaque année compte ! Chaque action compte !* »

Christophe Cassou, Climatologue et directeur de recherche au CNRS

« *Quels blocages et quels leviers d'action ?* »

Loïc Blondiaux, Professeur de Science politique, spécialiste de la démocratie participative et délibérative, membre de la CNDP

Christine Jean, Biologiste, ancienne coordinatrice du Comité Loire Vivante, Prix Goldman de l'environnement 1992, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de Nouvelle Aquitaine, membre de la CNDP

Bernard Lemoult, Directeur de recherche à IMT Atlantique, fondateur du Collège des Transitions sociétales

Les expert.es auditionnés lors de la deuxième session de travail

Gilles Boeuf, Biologiste, professeur, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle, sur la thématique de la biodiversité

Denys Cordonnier, Membre d'ATD Quart Monde et co-fondateur du dispositif "territoire zéro chômeur longue durée", sur la thématique de l'inclusion sociale et de l'emploi

Vincent Castaignède, Ingénieur et écrivain, sur la thématique bilan carbone et transport

Jean-Philippe Decka, Doctorant-chercheur au Centre de Recherche en Gestion de l'école polytechnique, sur la thématique récit et renoncement

Charles Lucazeau, Responsable antenne Nouvelle Aquitaine d'Enercoop, sur la thématique énergie et modèle coopératif

Sandrine Mathy, Economiste de l'environnement, directrice de recherche au CNRS, intervention autour de la question « peut-on faire l'économie du changement climatique ? »

Nicolas Noël, Chargé de mission plan climat Bordeaux Métropole sur la présentation du plan climat air énergie territorial

Adrien Roux, Directeur de l'Alliance citoyenne, sur la thématique mobilisation citoyenne et rénovation des logements

Frédéric Vasse, Directeur général du Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, sur la thématique prospective climatique et inclusion

Les expert.es auditionnés lors de la troisième session de travail

Noëlle Bernard, Praticienne hospitalière et co-pilote du groupe transformation écologique au CHU de Bordeaux

Ryad Bouzouidja, Docteur en mécanique et Maître de conférences à l'institut de mécanique et d'ingénierie I2M, Université de Bordeaux

David Glory, Ingénieur d'étude Accès à l'alimentation - Urgence climatique- Sécurité sociale de l'Alimentation, Acclimat'action

Raphaële Héliot, Architecte, conseil et médiation en architecture et villes durables

Marc Humbert, Professeur d'économie politique à l'Université de Rennes

Erwan Lecoeur, Docteur en sociologie, consultant

Philippe Lassalle Saint-Jean, Président de la Commission développement durable et **RSE*** de la CCI Gironde, Directeur de la Maison Meneau

Eric Macé, Vice-président en charge des transitions environnementales et sociétales à l'Université de Bordeaux

Orianne Pascal, Coordinatrice de Maison de la nature et de l'environnement

Julian Perdrigeat, délégué de la fabrique des transitions et ancien directeur de cabinet du maire de Loos-en-Gohelle

Colline Rande, géographe-urbaniste, accompagnement des collectivités dans des projets d'anticipation, adaptation et atténuation aux changements climatiques

Irène Sabarots, Directrice générale adjointe - directrice patrimoine, Aquitanis

Claudia Simon et Benjamin Thiant, Coordinateurs Zéro Waste Bordeaux

Les présentations de ces intervenant.es sont disponibles sur la plateforme du Grand dialogue.

Les intervenant.es sur des ateliers entre les sessions de travail

Antonin Le Bougnec, animateur fresque du climat

Carole Bègue, animatrice fresque du climat

Fresque du climat - 14 novembre et 7 décembre

Pierre Thuillier, animateur atelier 2 tonnes

Daniela Da Silva, animatrice atelier 2 tonnes

Atelier 2 tonnes - 18 décembre :

Flore Vasseur, réalisatrice

Projection du film « Bigger than us » - 10 janvier

ANNEXE 2

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE QUE NOUS AVONS RETENUS

Un plan d'adaptation réussi est bâti sur plusieurs principes d'actions fondateurs qui sont explicités ci-après :

Privilégier des mesures « sans regret »

Les mesures dites « sans regret » sont des mesures bénéfiques quelle que soit l'ampleur du changement climatique. Privilégier ce type de mesures s'avère être une réponse au contexte d'incertitudes sur les effets et l'ampleur du changement climatique.

Eviter la « mal-adaptation »

On définit la mal-adaptation comme « une situation où la vulnérabilité aux aléas climatiques se trouve paradoxalement accrue ». Ce sont, entre autres, des mesures ayant pour effets : - de transférer la vulnérabilité sur d'autres territoires, d'autres acteurs, d'autres périodes, - de réduire la marge d'adaptation future (absence de flexibilité de la mesure : construction de digue, urbanisation), - d'aggraver d'autres problèmes (effet rebond et surconsommation d'énergie ou d'autres ressources, pollutions diffuses additionnelles, hausse de la précarité...)

Opter pour des mesures multifonctionnelles et des projets intégrés

Il s'agit de mesures ayant des bénéfices multiples et permettant ainsi d'apporter des solutions à différents enjeux. A titre d'illustration, on peut citer : Les zones humides : rétention d'eau, régulation, stockage de carbone, biodiversité, épuration, etc. ; Les zones tampons végétalisées (haie, herbe...) : limitation du ruissellement, des transferts de pesticides, limitation de l'érosion, biodiversité, etc.

Privilégier des solutions économes en ressources (en matériaux, eau, en sol, en énergie...), afin entre autres de diminuer les dépendances et de réduire les polluants à la source.

Viser une appropriation du plan par les acteurs des territoires en intégrant la perception des acteurs locaux dans l'identification des actions (via par exemple une étude de « vulnérabilité ressentie »), en éprouvant l'acceptabilité des mesures, et en réfléchissant en amont aux outils d'accompagnement en lien avec les besoins et les attentes des acteurs, les mesures de solidarité entre usager.es...

Mieux connaître et faire connaître

Cela passe par l'approfondissement de la connaissance et sa diffusion, la sensibilisation, la formation et l'information, ainsi que par le suivi et l'évaluation du plan.

ANNEXE 3

NOTRE LECTURE DU PLAN CLIMAT DE BORDEAUX MÉTROPOLE ET D'AUTRES DOCUMENTS STRATÉGIQUES DE LA VILLE DE BORDEAUX RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

D'emblée, lors de la séance introductive de la convention du 13 octobre, plusieurs interlocuteur.rices ont évoqué le **PCAET*** en signalant l'intérêt d'en prendre connaissance. Lors de la deuxième session, un chargé de mission de Bordeaux Métropole nous en a présenté les grandes lignes tandis que plusieurs d'entre nous se sont plongés dedans, en quête d'éclaircissements sur des sujets qu'ils souhaitaient investiguer.

L'analyse que nous en faisons est que ce **PCAET*** est en effet très riche d'enseignements. Il regroupe quantité d'informations dans un cadre logique dont les objectifs stratégiques sont clairement définis. Il décrit avec précision les contraintes (contributions respectives des différents secteurs d'émissions de gaz à effet de serre) et dicte pour chacun.e un objectif de réduction à atteindre de manière à respecter l'engagement général de neutralité carbone à l'horizon 2050. Conscient des difficultés à décarboner en totalité le territoire et ses activités, il s'appuie sur un dispositif astucieux de coopérative carbone, système d'échanges avec les territoires périphériques. Ne partant pas de rien (il s'appuie sur les nombreuses actions déjà engagées à l'échelle métropolitaine), ce **PCAET*** propose une relecture des politiques publiques autour d'un objectif fondamental (la lutte contre le dérèglement climatique) qui doit veiller à rester compatible voire entrer en synergie avec les autres engagements locaux, y compris ceux qui sont portés par d'autres acteurs (politique sociale, activité économique ou usage de l'espace, par exemple).

Nous observons également que ce plan climat a pour ambition d'aller au-delà des impératifs réglementaires en prenant en compte, en plus des émissions directes du territoire (celles des véhicules, des bâtiments, etc.), les émissions indirectes des acteurs territoriaux (celles des produits importés par exemple). Cette approche globale (l'empreinte carbone du territoire) est très intéressante, même si elle soulève de nombreuses questions (il nous paraît difficile d'infléchir depuis Bordeaux le contenu carbone de produits fabriqués à l'autre bout du monde...). Enfin, mais peut-être n'est-il pas possible de faire autrement, il fait le pari que le progrès technique et l'innovation technologique aideront à décarboner des secteurs réputés difficiles (en tout cas aujourd'hui), à l'instar de l'aéronautique par exemple, et donc réduire l'empreinte carbone des voyageurs aériens (et de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, soit dit en passant).

Or, si nous comprenons le schéma de prise de décision et de gouvernance interne à la collectivité émettrice de ce **PCAET***, nous visualisons mal l'articulation de ce dernier avec les politiques menées par les autres collectivités locales (la Ville de Bordeaux, les autres communes mais aussi le Conseil départemental), celles des établissements publics dont le rôle est important dans le grand territoire bordelais (l'université par exemple), et les milliers d'initiatives portées par les acteurs privés qui ont à voir avec cet objectif de neutralité carbone. Dit autrement, en quoi les entreprises industrielles, par exemple, ou la grande distribution, sont-elles tenues à s'engager dans la trajectoire de décarbonation qu'instaure ce **PCAET***, alors qu'elles peuvent être par ailleurs soumises à des obligations de natures différentes en termes d'abattement de leurs propres émissions de gaz à effet de serre ?

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à des considérations plus générales, nous croyons comprendre que ce PCAET a été conçu comme une feuille de route applicable à chaque segment d'activité du territoire métropolitain bordelais, quel que soit le porteur de projet. Nous supposons qu'il renvoie à la mise en œuvre de multiples plans d'action, par chaque partie concernée (les collectivités de Bordeaux Métropole, les autres grands acteurs publics, les entreprises...).

Au fur et à mesure de nos investigations, il nous a été offert l'opportunité de prendre connaissance d'une quantité astronomique de données. D'abord sur le dérèglement climatique en lui-même, ses causes et ses conséquences, puis sur les voies d'atténuation (la réduction des émissions de gaz à effet de serre) et les perspectives d'adaptation, puis sur la déclinaison territoriale de ces éléments, etc. Il s'ensuit une inflation documentaire de plusieurs milliers de pages, au sein desquels s'insèrent le **PCAET*** métropolitain, le projet de mandature de la Ville de Bordeaux, le rapport de transition écologique et sociale, qui renvoient eux-mêmes à d'autres documents (par exemple, le volet Adaptation au changement climatique du **PLU*** de Bordeaux Métropole)...

Ce qui nous amène aux commentaires suivants.

Nous n'avons pas à nous substituer aux services techniques des collectivités. Cela n'est pas notre rôle. Mais nous disposons toutefois d'un savoir fondamental : nous sommes experts de notre propre envi-

ronnement (notre rue, notre quartier, nos trajets...) ; nous sommes experts de nos propres vies, de ce qui les motive et de nos besoins du quotidien.

Il nous semble que ces expertises sont précieuses en ces temps d'urgence climatique, et qu'elles sont susceptibles de faire écho à la dimension technique d'une politique territoriale visant simultanément la neutralité carbone et la réduction de la vulnérabilité à l'égard des effets locaux du dérèglement climatique.

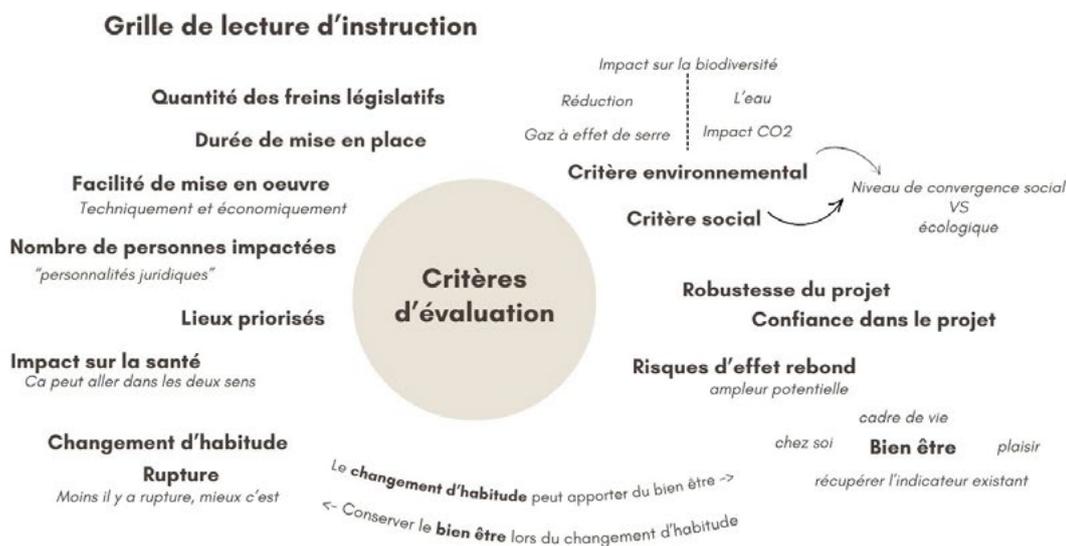
Les premiers plans climat territoriaux et autres plans d'actions climat ont été mis en œuvre, en France, au début des années 2000. Quelles qu'aient été leur portée,, il s'avère que ces deux décennies d'action ne seront pas parvenues à entraver la montée du péril climatique.

Il faut donc, probablement et a minima, changer de braquet. Ou carrément changer de méthode. Nombre d'expert. es que nous avons auditionné ne disent pas autre chose.

ANNEXE 4

LA GRILLE D'ÉVALUATION CONSTRUITE AU REGARD DE NOS PRINCIPES D'ACTION

Le tableau ci-dessous reprend les principes de cette grille d'évaluation d'impacts. La Ville de Bordeaux pourra également s'inspirer de la boussole de la résilience du **CEREMA***.



Exigences pour chaque projet :

- **Communication** (avant, pendant, et après)
- Faire des **simulations** de la grille avec des projets réels

ANNEXE 5

LE « CALENDRIER DE L'APRÈS » QUE NOUS AVONS IMAGINÉ POUR RACONTER LE RÉCIT DES TRANSITIONS

Projet de scénario écrit par une partie des membres de la convention au fil des mois de réflexion, sur la base des récits travaillés pendant les sessions de travail. Il n'a pas été soumis à l'approbation de l'ensemble du groupe.

LE CALENDRIER DE L'APRÈS

C'est un grand immeuble dessiné, convivial, un ensemble qui paraît déjà heureux vu de l'extérieur, mais dont les 12 volets sont fermés. A chaque fois que l'on ouvrira un volet, on découvrira le dispositif qu'il recèle.

Chaque récit se situe dans le Bordeaux de 2040, dans un monde qui a déjà subi des épreuves climatiques, et œuvre pour des objectifs de réduction en 2050.

Sur ce principe, ce dispositif a vocation à pouvoir être décliné à la fois en installation, en site internet, en application, en événement quotidien x12 sur des réseaux sociaux.

Nous avons conçu et imaginé ce récit sous trois axes majeurs :

- le **fond** raconte "des" histoires, biodiversées, des possibles, réalistes pour les uns, utopiques pour d'autres.

Nous en avons glissé quatre extraits dans l'avis.

- la **forme**, la mise en image ou en couleurs ou autre, témoignera de la biodiversité de nos talents, à nous Bordelaises et Bordelais, pour représenter notre monde...

- et **l'aventure** maintenant qui permet de passer de l'un à l'autre est, en elle-même, LE moyen qui nous permettra

- de sensibiliser tous les Bordelaises et Bordelais en les invitant à réfléchir, à être créatifs et co-acteurs,
- de nous unir, dans cette diversité, dans la future histoire de Bordeaux.

Nous proposons à la Ville de Bordeaux que cette aventure démarre par un appel à projets (à destination des scolaires, universités, entreprises.), et/ou d'un grand jeu concours citoyen.

"Imaginez-vous, à Bordeaux, en 2040, inventez le calendrier de l'après..."

SEQ.1 INT. JOUR - 1er JUILLET 2040 RESIDENCE LOCUS SOLUS

Forme : Documentaire

Dans un vaste salon aux surfaces brutes mais très bien décoré, Anissa (35 ans), une femme à l'humour communicatif raconte son expérience.

ANISSA

Vraiment, il fallait voir la tête de la famille au départ ! On était au moins vingt-cinq à table, et là, ma mère commence à expliquer à tout le monde, qu'on va quitter notre appartement du Grand Parc, et se faire construire un appartement par Aquitanis, qu'on va nous-mêmes choisir un architecte, et faire les plans de notre propre logement ! La famille n'en revenait pas. A ce stade, ils ne la laissaient déjà plus parler ! Ils lui disaient qu'elle était folle, qu'il ne fallait jamais qu'elle lâche le HLM qu'on avait mis du temps à avoir, que c'était n'importe quoi, que c'était une arnaque, et je ne sais pas quoi encore. Et puis finalement, quand ma mère a dit qu'une de nos voisines que toute la famille connaissait le faisait aussi, ils se sont décidés à arrêter de se moquer d'elle et la laisser continuer. Et puis finalement, tout ce qu'elle leur a raconté s'est vraiment passé, et même plus. C'était extraordinaire, on ne se rend pas compte aujourd'hui parce que c'est devenu courant, mais à l'époque, en 2018, on était de véritables pionniers. Le bailleur social nous a vraiment laissés choisir un architecte, imaginer notre appartement idéal pour la famille et les cinq enfants, et mes deux parents sont allés défendre leur projet comme les quarante-quatre autres familles concernées.

A partir de là, tout le monde s'est mis à travailler ensemble sur les lignes communes et les originalités du projet. D'une manière générale, on peut dire que les personnes concernées n'étaient pas du tout sensibilisées aux enjeux écologiques et climatiques. Ils cherchaient des solutions pour vivre mieux, pas pour vivre avec moins, à cette époque, alors quand on leur a dit qu'on allait leur construire un « bâtiment bioclimatique low-tech », je vous raconte pas la tête qu'ils ont faite ! Qu'est-ce qu'on a rigolé avec ma sœur ! On faisait tourner les parents en bourrique, on leur disait qu'on allait devoir vivre comme des américains du coup, qu'il faudrait parler en anglais au chauffage pour qu'il s'allume ! Bon... en vrai, ils nous ont surpris les parents pour être honnête : très vite on s'est rendues compte qu'ils comprenaient de mieux en mieux, réunion après réunion, les enjeux du projet. On était surprises de les voir manier le vocabulaire et les concepts, on les voyait travailler tard le soir, élaborer des plans, ils prenaient ça très au sérieux. Et puis un jour, là, je crois qu'ils nous ont déclenché le plus gros fou-rire de toute notre vie.

Ils étaient en train de nous faire une présentation de leur projet, une manière de s'entraîner.

(Pendant ce récit, tous les propos sont illustrés par Anissa qui se

promène dans son appartement, puis les coursives, et enfin la ferme urbaine.

Ils nous racontent les fondamentaux : ils veulent une structure simple, presque basique, sans fioriture, pas de papier-peints, pas de revêtements de sols, grâce à ça ils peuvent gagner jusqu'à 30m2 supplémentaires avec la même enveloppe. Ils veulent une cuisine « américaine », dans l'espace de vie. Ils veulent un logement vivant, dans lequel ils peuvent faire évoluer la disposition des cloisons en fonction des changements familiaux, mais que cela ait été pensé à l'avance. Ils nous parlent des coursives qui cernent les logements traversants, ils veulent en faire plus que des lieux de passage, des lieux de vie. En leur offrant trois mètres de large, les enfants peuvent y faire du vélo pendant que les parents discutent assis à des tables. Jusque-là, ça va, on trouve ça incroyable nous les enfants, ça fait un peu endroit de rêve, on a un peu de mal à y croire, mais on adore, on les écoute les yeux brillants. Et puis là, ils commencent à nous parler d'une « ferme urbaine » au pied de l'immeuble, pour produire ensemble des fruits et légumes... bon, là ça commence à se détendre dans la fratrie, mais ils ont l'air convaincus, on les écoute. Et puis là, clou du spectacle, on voit bien qu'ils tournent autour, qu'ils n'osent pas en parler, et puis ils finissent par nous dire, nos parents, aux antipodes de tout ce que peut représenter l'écologie dans ces années-là, qu'ils ont bien discuté avec tous les autres futurs locataires, et qu'ils veulent demander pour les 45 logements... des toilettes sèches ! Alors là... C'est parti comme une fusée avec ma sœur, ça a contaminé tout le monde qu'est-ce qu'on a ri, on en avait mal à la tête, après ! Bon... finalement c'était sérieux de leur part, ils ont vraiment tenu à le faire tous ensemble, mais à l'époque le maître d'œuvre ne savait pas comment faire et cette partie-là du projet a été abandonnée. Depuis, le système a été révisé il y a dix ans pour réutiliser les eaux usées, mais on ne peut pas faire une conversion. N'empêche, ça montre bien l'évolution des mentalités, et à quel point on n'imaginait pas à l'époque ce qui est la norme aujourd'hui, et qu'on n'avait pas la notion que l'eau était si précieuse même en France. Voilà. Et vous voyez là, les emplacements au plafond et au sol ? Et bien cette cloison, on l'a changée au moins trois fois de place, en fonction des enfants qui sont partis, et puis ensuite on a fait un bureau, et puis une chambre pour les jumeaux de ma sœur, etc... et à chaque fois, c'est pas compliqué, tout est prévu, les réseaux sont prêts, et ça change tout. Et puis ce que j'aime bien ici, c'est que comme c'est livré brut, tout le monde fait de vrais efforts d'aménagement et tous les appartements dans lesquels vous irez, ils seront complètement différents, à la fois dans la déco et dans la disposition des pièces. Et c'était nous les premiers ! Après coup, on se demande pourquoi on n'y avait pas pensé avant. Depuis la construction, il n'y a pas eu beaucoup de changements je crois, à part le toit qu'ils ont finalement réussi à végétaliser, et on adore. Et aussi le parking souterrain, qui reçoit maintenant la buanderie qu'on a finalement mise en commun.

Globalement, nos factures d'énergies, elles continuent d'être très faibles, et alors que les températures ont explosé, chez nous on s'en tire toujours mieux que les voisins, donc c'est concluant, et puis même, en dehors de ça, je ne sais pas si c'est les coursives, ou l'esprit pionnier, ou quoi, mais il y a toujours eu une vie sociale intense ici.

On se connaît tous, ça a influencé aussi dans les métiers, on est plusieurs à s'être orientés vers des métiers autour de l'architecture, de l'écologie au sens large, il y a des ingénieurs, d'une certaine manière, ce qu'ont fait nos parents, ça nous a rendus curieux et ça nous a inspirés.

Locus Solus (Document Aquitanis sur le projet Locus Solus mené en 2017)

SEQ.2 INT/EXT - 2 JUILLET 2040 LORMONT

Forme : Journal de bord

SEQ.2-1 INT. PENOMBRE - APPT BENJAMIN

Une main obstrue en partie l'écran, on entend très fort des pièces qui frottent les unes contre les autres et finalement, un clic. La main s'écarte, face au miroir, cette caméra pectorale nous fait découvrir...

La pièce de vie d'un appartement simple, un peu encombré, plongé dans la pénombre, éclairé seulement par la puissante lumière qui parvient à s'infiltrer malgré les rideaux occultants, et face au miroir, un jeune homme de 25 ans torse nu, une caméra pectorale fixée sur un harnais au niveau du plexus.

BENJAMIN (mal réveillé)

Coucou Lucie, allez, comme promis, je te fais un petit journal de ma journée type, et ensuite tu m'enverras le tien. J'aimerais bien voir si c'est si différent au quotidien de vivre à Metz ou à Bordeaux. Allez hop ! Toilette, 50cl, mais ça j'imagine que c'est pareil pour toi, c'est d'ailleurs pour ça que je commence à préférer l'hiver : 1,5l pour faire sa toilette le matin, c'est quand même vachement plus agréable ! Bon 5h10, j'ai un programme serré jusqu'au couvre-chaud de 11h. Première étape, le Repair Café.

SEQ.2-2 EXT. PETIT JOUR OMBRIERE QUAI DE LA SOUYS

Toujours vu de la caméra pectorale, Benjamin est à vélo.

BENJAMIN

Bon, tu vois Lucie je force pas, j'y vais tranquille, le jour se lève à peine mais je suis déjà en nage, t'imagine... je sais pas si c'est comme ça chez vous, mais bon, je déteste ça de devoir faire du vélo en début de journée par cette chaleur. En même temps j'ai pas le

choix, vu que justement, c'est pour mon vélo que je vais au Repair Café. Tu verras, c'est mon copain Lahn qui le tient il est trop low.

SEQ.2-3 INT. JOUR REPAIR CAFE (Garage Moderne, Bordeaux)

Le lieu est hybride, garage associatif de voitures, vélos, galerie d'art et un bar ancien posé au milieu. Les gens travaillent sur leurs engins, Benjamin en sueur longe les différents ateliers, à la recherche de Lahn. Il trouve celui-ci affairé à préparer un repas collectif en compagnie d'autres cuisiniers dans une cuisine aménagée elle aussi au milieu de cet espace.

BENJAMIN

Salut tout le monde, ça a l'air trop bon ce que vous préparez !

LANH

Salut Benj, oui, on se dépêche de finir d'ici une heure, après on enfourche les vélos et on part livrer les anciens du quartier avant le couvre-chaud, en ce moment c'est vraiment la course, il est à 11h aujourd'hui, je te dis pas...

BENJAMIN

J'imagine... Vivement le mois d'août ils ont dit que ça repasserait sans doute à midi d'après les prévisions météo. Au fait, je t'ai pas dit mais je filme toute ma journée aujourd'hui avec ma pectorale, on va se comparer nos journées avec ma copine Lucie qui est à Metz, ça gêne pas ?

LANH

Non, pas de souci, tout le monde est ok ici, mais après, ça me dit bien aussi que tu nous montres à quoi ressemble la vie de ta copine à Metz !

BENJAMIN

(Tope)

Deal ! Bon dis-moi, tu crois que tu peux me montrer comment installer un pignon supplémentaire sur mon vélo ? Il fait trop chaud là, si je peux éviter le moindre effort, franchement je dis pas non.

LANH

Je peux pas là, j'ai les mains dans la salade, mais demande à Fatou, c'est son truc à elle les pignons.

BENJAMIN

OK, tu fais quoi après ta livraison ?

LANH

Ben retour ici, on mange à 11h, sieste, lecture etc. dans l'abri de chaleur jusqu'à 14h30, et ensuite on reprend jusqu'à 17h. Je passe après si tu veux, tu seras chez toi ?

BENJAMIN

Oui, j'y serai pour 18h, 14h30-17h30 je donne mes cours citoyens. Physique élémentaire pour les gamins du Collège Greta Thunberg.

LANH

Cool ! A tout'

SEQ.2-4 INT. NUIT PARKING

Dans un parking lambda non éclairé par la lumière du jour, quelques voitures éparses, un emplacement est occupé par un stand de marchande de quatre saisons (éventuellement un autre stand avec marchandise recyclée). Nous percevons toujours l'ensemble à travers la camérapectorale de Benjamin, qui arrive en dérapant devant le stand.

BENJAMIN

Salut ma Çoiçoise, comment tu vas ?

FRANÇOISE

(Ravie, se lève de son siège pliant)

Ah Benjamin, Comment ça va, tu as l'air en pleine forme.

BENJAMIN

Dis bonjour à ma copine Lucie de Metz, je veux lui montrer comment on s'organise ici (Françoise sourit et fait un signe à la caméra). Bon, allez je me dépêche parce que réparer mon vélo a pris plus de temps que prévu, pour une fois j'ai pas trop le temps de causer. Super dis-donc tes fruits (à définir, Benjamin prend des sacs en papier et se sert). Je vais me régaler avec tout ça, il doit être beau ton jardin en ce moment.

FRANÇOISE

Ah oui, les arbres sont pleins de fruits, mais c'est normal, Jeanne y passe un temps fou, à tout protéger du soleil, elle m'inquiète d'ailleurs, à nos âges, je n'ai pas envie de me retrouver toute seule...

BENJAMIN

Oh ben qu'est-ce que c'est que ces idées Çoiçoise ? Elle est tellement heureuse ta Jeanne dans son jardin...

FRANÇOISE

C'est vrai, tu as raison, mais je ne peux pas m'empêcher de m'inquiéter. On a perdu tellement de personnes chères pendant la super canicule... Je ne peux pas m'empêcher, c'est plus fort que moi.

Benjamin qui s'est servi lui tend les trois sacs, elle les pèse sur sa balance Roberval, quand tout à coup il réalise et sort un livre de son sac à dos.

BENJAMIN

Mais au fait ! Regarde ce que je t'apporte aujourd'hui : sympa, non ? C'est un Astérix vintage. Ça doit te rappeler des souvenirs j'imagine ?

FRANCOISE

Ah, comme c'est sympa... Moi j'ai jamais été trop BD, mais figure-toi que je le deviens avec l'âge, et justement, les Astérix, je ne les ai pas lus. Ça troque ? (Elle lui tend la main pour toper)

BENJAMIN

(Tend la main et tope)

Ça troque !

T'as vu Lucie, ça troque sévère à Bordeaux, vous faites ça aussi à Metz ? Allez, bises Françoise, je vais vite me mettre à l'abri et me préparer tout ça pour déjeuner.

SEQ. 3 INT NUIT - 3 JUILLET 2040 BASE SOUS-MARINE -

Forme : Podcast

ANTOINE

(Voix légèrement sépulcrale, écho, réverb, bruits d'eau, quelques roulis ou raclements d'outils au loin selon les déambulations)

Bonjour, je suis Antoine, je suis donc le responsable actuel des Cultures Aquaponiques de la Base Sous-marine de Bordeaux, plus connues de tous sous le nom commercial d'AQUABASE. Ça fait un an et demi que j'ai cette responsabilité, je suis donc on pourrait dire « à mi-mandat », puisque c'est une occupation que l'on peut exercer via des mandats de trois ans non renouvelables. Voilà, donc on commence la visite « au cœur du réacteur » on pourrait dire, dans la salle qu'on a surnommée « La Cathédrale ». Il faut imaginer, au cœur de ce complexe qu'est la base sous-marine de Bordeaux, un gigantesque cube de béton de 8000m³, soit 20m sur toutes ses faces. C'est colossal, très imposant, et au départ, il n'y avait bien sûr aucune entrée de lumière dans cet espace, consacré au stockage de missiles. Au début des années 2020, il faut savoir que tout cet espace avait été l'objet d'un partenariat public-privé entre la Mairie de Bordeaux et un partenaire culturel, on y organisait des spectacles de lumières à visée culturelle, sans autre intérêt pour l'espace, que le noir qu'il offrait, favorable aux projections vidéo, et son hermétisme, qui facilitait l'aspect sonore. Ce n'est qu'à la suite de la super-canicule de 2028 et sous la pression des citoyen.nes de la ville qui avaient été décimés, que l'accélération des ressources locavores est devenue une priorité pour Bordeaux, qui s'est mise en recherche active de lieux pour accueillir davantage de cultures. Les 50° ayant été atteints cet été-là, la recherche de solutions pour cultiver en intérieur s'est accélérée. La possibilité des 41.000m² offerts par la base sous-marine, protégés et isolés par ses 600.000m³ de béton est vite apparue comme une évidence.

La plus grosse difficulté dans un premier temps a été de dénoncer le PPP entre la Mairie et son bailleur. En effet, pendant la super-canicule, l'attraction proposée à la Base sous-marine est rapidement apparue pour nombre d'habitants.es comme un refuge, et l'affluence a été record, tout le monde venait davantage rechercher la fraîcheur que le spectacle en lui-même. Certaines personnes y passaient la journée entière, et le prestataire ne s'y est pas trompé, il avait développé toute une offre de restauration pour accompagner le mouvement. Pour ces différentes raisons, il a fallu deux ans de tractations diverses, procès, et versement d'un dédit important par la Mairie avant de pouvoir récupérer les lieux, qu'il fallait encore mettre en conformité avec le projet. Deux ans de plus ont été nécessaires pour réaliser les travaux, le béton coulé par les 6500 ouvriers français et étrangers engagés par les occupants nazis il y a un siècle étant d'une qualité et d'une dureté exceptionnelles, le chantier a été constamment retardé. Une des plus grandes difficultés a été justement dans cette cathédrale où nous nous trouvons. Il a fallu quatre mois pour percer une ouverture d'un mètre cinquante sur quinze, pour permettre au soleil d'irriguer directement les cultures aux heures et à l'intensité déterminées par les ingénieurs agronomes en charge du projet. Un énorme effort pour un énorme bénéfice. Il faut imaginer, à défaut de la voir, cette salle composée de 20 plateaux superposés de 2x200m² chacun, de cultures diverses, qui tournent toute la journée de haut en bas, passant de l'eau au soleil. Au niveau le plus bas, le grand bassin d'eau est rempli de poissons, essentiellement des truites arc-en-ciel, qui vivent et produisent des déjections qui viennent alimenter les plantes lors de leur passage dans l'eau via un échange de bactéries.

Le rythme de ce passage, qui est celui de la remontée vers le niveau le plus haut où les plantes trouveront lumière et soleil pour réaliser leur photosynthèse a fait l'objet de calculs savants, il est aujourd'hui parfaitement maîtrisé. Toute l'énergie nécessaire à l'ensemble de notre installation est auto-produite grâce aux panneaux à fort rendement installés sur les 37.600m² de toiture du bâtiment. Lorsque les plantes arrivent à maturité, elles sont récoltées et remplacées dans les heures sans soleil, en fonction des saisons. A ces périodes, le contingent des cinq aquaponeurs habituels pour l'entretien du système est renforcé par une équipe de quarante cueilleurs planteurs. Chaque récolte subvient aux besoins d'environ XXX.000 foyers sur les légumes à feuilles vertes, salades, chou chinois, épinards, etc.. Ensuite, il faut passer sur les bassins secondaires pour trouver d'autres types de culture. Voilà, maintenant nous nous trouvons dans un des nombreux couloirs ou corridors d'AQUABASE, il faut savoir qu'à l'image du lieu, ils sont aussi gigantesques. Ils ont couramment 6 à 7m de hauteur sous plafond, 4 à 6m de large, et peuvent faire des dizaines de mètres de longueur, le bâtiment en lui-même mesurant 235mx160m. Il a donc été décidé très vite de les valoriser également. Nombre d'entre eux sont maintenant dévolus à la culture de tomates, concombres, poivrons, dans des parties du bâti-

ment où la température est quasi constante été comme hiver autour de 17°. La densité de poissons dans les bacs est ici plus élevée, mais le principe reste le même. Enfin, nous arrivons dans les onze alvéoles originales, au départ 4 bassins à flots et 7 bassins asséchables. L'un des bassins est dévolu à nos cultures piscicoles, qui nous permettent d'alimenter l'ensemble de nos bassins. Les autres sont encore en cours de travaux et vont être destinés dans un premier temps à différents types de recherches in situ : l'extension de l'aquaponie à d'autres types de culture, avantages et inconvénients des différents types de salinité de l'eau pour l'aquaponie et pour la consommation ou l'utilisation domestique, l'eau dans les réseaux de chaleur et de refroidissement : reconversion des eaux chaudes, etc... A terme, une fois les recherches menées, l'ensemble du parc a vocation à être utilisé pour les cultures.

Une autre grande difficulté a été, comme pour le reste de la population, de définir des horaires de travail qui permettent d'y venir et d'en repartir en dehors des heures de couvre-chaud. Ça a été plus difficile que pour d'autres types d'entreprise, parce qu'il nous faut nous adapter aux horaires des plantes, et aussi parce que comme le bâtiment est un peu isolé, il n'y avait pas au départ les parcours d'ombres suffisants. Nous avons donc à la fois lancé avec la Mairie une vaste campagne de construction de parcours d'ombres pour que tout le personnel puisse arriver au travail en mobilité douce, et également aménagé les horaires précisément pour chacun, afin que personne ne courre de risque pour sa santé.

En conclusion, vous aurez compris que c'est un chantier absolument passionnant, aux dimensions impressionnantes et dans lequel on a le sentiment d'une certaine manière de contribuer à « fabriquer l'avenir ». Et en même temps, le fait que même un poste comme le mien entre dans le cadre du revenu universel, et soit limité à trois ans, même si je me verrais bien y consacrer vingt ans de ma vie, je dois reconnaître que ça m'a fait réfléchir. Je me dis que finalement, permettre à sept personnes, sur cette même période de vingt ans, de bénéficier de cette expérience, de ces savoirs, c'est aussi leur permettre d'aller ensuite les transmettre, coordonner d'autres installations de fermes aquaponiques, et que c'est en fin de compte beaucoup plus vertueux.

SEQ. 4 INT PENOMBRE - 4 JUILLET 2040 APPARTEMENT

Forme : Installation

Il s'agit de la maquette d'un appartement.

C'est une maquette extrêmement bien réalisée, dans ses moindres détails.

Tous les meubles et objets sont reproduits à la perfection et à l'échelle, ainsi que les lumières qui éclairent la scène, naturelles comme artificielles.

Lorsqu'on ouvre la fenêtre du 4 juillet, on met d'abord un temps à s'habituer à ce que l'on voit. A l'espace. Au grand volume dans le peu d'espace. Le cerveau s'acclimate.

Et puis le son vient épauler. Un son d'ambiance, d'abord. Puis sa voix à Elle.

Nous sommes chez elle, ce 4 juillet 2028, en pleine super canicule, son dernier jour sur terre. Avec son léger accent américain, cette bordelaise d'adoption va vivre cette touffeur absolue en notre compagnie, nous raconter ses 4th of July, ses Indépendance Days. Parce que la fin est proche, la lassitude immense, son récit sera fait de raccourcis, d'images, de faits marquants. Les objets que la caméra balaye du regard dans la pièce sont autant de relances.

Et à travers son récit, l'essoufflement du rêve américain.

Ce savoir-faire est la spécialité d'une artiste plasticienne qui s'appelle Léna DAZY le texte serait à concevoir avec elle, en pointant les critères à respecter.

SEQ.5 EXT. JOUR - 5 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

Forme : Cinéma vérité

La caméra est portée à l'épaule, elle fait partie de la scène, le son est direct, bon ou pas, c'est un moment brut, une scène dans laquelle le spectateur est plongé, sans recul, sans ellipse de temps.

SEQ.5.1 EXT. JOUR - 5 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

La porte d'une échoppe bordelaise s'ouvre sur Clara (70ans), décoiffée et passablement assourdie par le bruit à l'extérieur. En découvrant ce qui s'y trouve, elle a un sursaut, et attrape par la manche la première personne qui passe à sa portée, un grand gaillard en gilet orange et casque de travaux blanc, Seydou (40ans).

Clara

(Ouvre la porte, pas coiffée, en t-shirt et jogging, tatouages apparents. Elle a un mouvement de recul, visiblement assourdie, se protégeant en même temps de nuées de poussière qui passent devant elle. Elle agrippe le premier passant, hurlant pour se faire entendre).
Hey ! Hey ! Qu'est-ce que c'est que ce foutoir ?! Qu'est-ce que vous faites devant chez moi ??

Seydou

(Comprenant qu'il va falloir être patient)
Bonjour Madame, c'est les Chantiers Citoyens...

Clara

Les quoi ??

Seydou

Les Chantiers Citoyens m'dame, vous avez dû être avertie, on vient casser le sol dans votre rue...

Clara

Quoi ?? C'est quoi cette histoire ?? Entrez, j'entends rien, je comprends rien, entrez...

SEQ.5.2 INT. JOUR - 5 JUILLET 2040 SALON CLARA

C'est l'intérieur d'une toute petite échoppe, on rentre directement dans une petite pièce qui fait office d'entrée-salon-salle à manger-cuisine, donnant directement sur la rue par une petite et unique fenêtre. Seydou est surdimensionné dans cet espace.

Clara

Asseyez-vous. Bon, déjà, moi je suis rentrée hier, ça fait six semaines que j'étais à la Maison de Santé de Proximité, j'ai cru que j'en sortirai les pieds devant, mais finalement, vous voyez : je suis guérie. J'ai de la chicorée, ça vous va ? (Seydou opine) Bon alors allez-y, je vous écoute, je m'appelle Clara.

Seydou

Enchanté Clara, moi je m'appelle Seydou, et en fait je suis un de vos voisins, j'habite au 44, en temps normal je travaille à la banque Cours de l'Intendance. Et en fait, tous les gens, les « ouvriers » qui sont dehors, sont aussi nos voisins.

Clara

...

Seydou

Vous vous souvenez quand il a plu tous les jours du 15 août au 15 janvier ?

Clara

Si je m'en souviens ? Regardez les pieds de la table : jusque-là j'avais de l'eau, je vous dis pas. Je sais même pas si ce n'est pas ça qui m'a rendu malade au final.

Seydou

Eh bien justement Clara, c'est pour ça qu'on fait tout ça. On a déposé un projet à la Maison de quartier pour désimperméabiliser notre rue. On retire tout le revêtement ancien en macadam, et ça va permettre aux pluies d'être drainées directement par le sol, ici et dans les quatre rues adjacentes. Normalement, on a calculé qu'il faudrait trois fois

la quantité de pluie tombée cet hiver pour nous retrouver dans la même situation d'inondations chez nous, ça nous laisse une marge !

Clara

Ah oui dis donc, je savais pas. Ma copine Aurélie, ils ont fait ça aussi dans son quartier il y a cinq ans, et c'est vrai qu'elle n'a plus été inondée... Bon d'accord, c'est bien, c'est bien... Et alors, c'est les voisins qui font ? C'est pas la Mairie ou une entreprise ? C'est pas dangereux ça ?

Seydou

Ah, mais on a demandé un petit accompagnement, sur l'aspect technique, et aussi pour avoir de l'outillage. On a eu l'accord du comité citoyen de quartier, et la Mairie nous a débloqué un technicien pour diriger les travaux, l'outillage nécessaire, les chasubles et les casques. On aura tout terminé à la fin du week-end normalement.

Clara

... Ben et moi ? ... J'fais rien ?

Seydou

Eh ben, moi je crois qu'il y en a un paquet parmi nous qui seraient pas fâchés d'avoir des petites tournées de chicorée dans la journée, d'autant qu'elle est super bonne celle-là.

Clara

Normal, j'viens de Ch'Nord. Bon allez, je fais pas de travaux, mais je sers la chicorée aux voisins ! Ça troque ?

Seydou

(Tend la main et tope)
Ça troque !

SEQ.6 INT. JOUR - 6 JUILLET 2040 STUDIO JT TV7 BORDEAUX

Forme : Journal télévisé

Il s'agit du JT anniversaire du drame mondial qui a permis à la prise de conscience écologique de devenir une priorité à l'échelle planétaire : la SC28, la super canicule de 2028. Une année de cauchemars, 500 millions de morts répartis sur tous les continents, dû à des causes diverses, canicules, incendies, raz-de-marée, etc...

Le JT revient sur ces événements et sur tout ce qui a pu être mis en place depuis, avec l'intervention des différents spécialistes concernés, et un bilan des réussites, échecs, et fausses bonnes idées, et le chemin restant pour l'objectif Planète 2050.

SEQ.7 A définir - 7 JUILLET 2040 A définir

Forme : A définir

A écrire d'après des suggestions que j'ai reçues, sur la sécurité sociale alimentaire.

N'ayant pas assisté à des conférences traitant de ce sujet, je n'ai pas les éléments pour faire une proposition, mais ça semble une très bonne idée.

SEQ.8 BANDE DESSINEE- 8 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

Forme : BD

Il serait intéressant de faire un sujet sur les mobilités, la BD serait peut-être un moyen moins compliqué de pouvoir illustrer des choses complexes.

Il serait bon qu'il y ait un axe important sur le remplacement de l'avion qui nous l'avons vu est un très gros pollueur, et qui vit des heures glorieuses actuellement avec une extraordinaire inflation des commandes.

Idem pour la voiture et les transports en commun.

La BD serait probablement un bon média, on pourrait peut-être l'envisager collaborative, entre artistes, écoles, à définir.

Nous pourrions tracer les lignes des sujets à traiter et créer des équipes un auteur/un spécialiste pour assurer la valeur documentaire.

Comme pour l'ensemble des séquences, les récits seront cohérents avec les éléments retenus pour le récit global, par exemple la super canicule 2028, le couvre-chaud, et autres idées qui s'agrègeront.

Les suggestions du groupe « Ma vie décarbonée » seront les bienvenues.

SEQ.9 SUD-OUEST MAGAZINE - 9 JUILLET 2040

Forme : Article de magazine

Dans le même esprit d'idée « bon marché », un article/dossier très complet d'un magazine de référence pourrait être imaginé pour traiter des sujets précis difficiles à mettre en images, autrement qu'en fabriquant de fausses images d'illustration.

Ce serait le numéro spécial du Magazine Sud-Ouest Bilan 2040/ Objectif 2050.

Cela pourrait être très local, comme la végétalisation des toitures à Bordeaux, l'installation des panneaux solaires en toiture des 45km de la rocade de Bordeaux, des transformations d'espaces publics, un bilan sur tous les leviers mis en place pour la réduction puis la revalorisation des déchets, etc..

Il pourrait également y avoir des articles de fond sur des sujets à l'échelle mondiale, comme les objectifs 2050, les nouvelles instances

internationales de régulation, etc...

SEQ.10 INT. JOUR - ECOLE PRIMAIRE - 5 JUILLET 2040

Forme : Spectacle de fin d'année

Une séquence qui s'adresserait prioritairement, mais pas exclusivement, au jeune âge, en présentant un spectacle de fin d'année de 2040, autour d'un thème à réfléchir.

Par exemple Le Petit Prince de Saint-Exupéry, ou le Voyage dans La Lune de Méliès à l'envers : un enfant de la Lune arrivant sur Terre et ne comprenant pas le comportement des animaux-hommes vis-à-vis des autres animaux et de la nature en général. (Pas terrible, mais c'est pour dire qu'il faudrait créer un récit écologiquement vertueux, joué par des enfants, à destination des enfants)

SEQ.11 INT. JOUR - CONVERSATION VIDEO - 6 JUILLET 2040

Il s'agit d'un appel vidéo d'une jeune femme de la vingtaine qui appelle sa mère (45-50 ans) pour lui annoncer qu'elle a solutionné la question de son emploi et de son logement à Bordeaux.

Du peu qu'on voit du décor derrière elles, on perçoit malgré tout une sobriété, ainsi que dans leurs vêtements, coiffures, maquillages, le tout dans une semi-pénombre car l'appel a lieu pendant le couvre-chaud.

L'idée est de traiter à travers cette discussion courante un ensemble de solutions sociales évoquées lors de la convention.

Alba

Ça va Maman ? Pas trop chaud ?

Jeanne

(Siphonnant sa grande gourde à paille)

Ça va ma chérie, j'ai tout fermé en attendant de reprendre après le couvre-chaud, il fait chaud mais c'est mieux qu'hier, et toi, qu'est-ce que tu me racontes ?

Alba

J'ai... des bonnes nouvelles !! En vrai, je suis trop contente, tout s'est débloqué assez simplement finalement en partie grâce à la Mairie de Bordeaux. En fait, tu savais toi qu'ils s'inspiraient de l'écoféminisme pour leur politique sur les métiers en tension ?

Jeanne

Non... c'est quoi ça ?

Alba

Et bien en fait, dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de l'Environnement, et du Social, qui sont traditionnellement occupés

par des femmes, et sur lesquels ils ont aussi des difficultés de recrutement, ils ont une politique d'aide très diversifiée.

Je t'explique : j'ai postulé en tant qu'aide-soignante à l'Hôpital Pellegrin et ma candidature a été retenue - haha première bonne nouvelle - mais derrière il fallait que je me loge et le salaire reste un peu juste pour habiter pas trop loin. Comme la municipalité est conscient de ça mais ne peut rien pour mon salaire, ils ont mis en place d'autres solutions. Par exemple, si j'habite dans Bordeaux, la ville ne prélèvera aucune taxe municipale (habitation, foncière, ordures, (écotaxes ?)) sur moi, pour me redonner du pouvoir d'achat ! C'est un moyen pour eux de créer de l'attractivité sur les métiers en tension, et apparemment ça marche très bien sur tous les domaines que je t'ai cités.

Jeanne

Génial ! Ça veut dire que tu reviens t'installer près de moi ?

Alba

Exactement ! Pour commencer je ne serai pas à plein temps mais aux trois cinquièmes pendant six mois, puis aux quatre cinquièmes dans un an, avant d'être à plein temps. Mais avec le Revenu Universel, j'aurai un complément qui va s'ajuster tout le long et me permettre de m'en sortir, je suis trop contente !

Jeanne

Ah oui dis-donc, tu vois je n'y croyais pas trop au départ à ce Revenu Universel, mais tu n'es pas le seul exemple que j'ai, je vois bien que ça facilite aussi bien côté entreprises que salariés, c'est bien fichu finalement.

Alba

Ah oui, franchement moi j'ai plein de gens autour de moi pour lesquels c'est pareil, ça permet de mettre le pied à l'étrier à tout un tas de gens d'âges et de conditions différentes, franchement ça marche..

Jeanne

Je suis vraiment contente, il va falloir qu'on commence à te chercher un appartement, je vais en parler autour de moi.

Alba

Ah, mais là c'est la cerise sur le gâteau, Maman... Tu sais qu'à Bordeaux comme dans la plupart des villes maintenant, la mairie est engagée dans la réquisition immobilière des logements vacants ?

Jeanne

Oui j'ai vu, je sais pas trop où ça nous mène ça...

Alba

Et ben justement, couplé aux recommandations écoféministes, ça donne que ces logements récupérés et rendus thermiquement performants sont proposés en priorité à ce même public, métiers en tension dans les domaines Santé, Environnement, Education et Social, du coup, là aussi je vais être aidée, j'ai déposé le dossier et on va voir ce que ça va donner.

Jeanne

Incroyable, je savais pas qu'il y avait tous ces dispositifs, et tu sais dans que quartier tu vas habiter ?

Alba

Non pas encore, mais quitte à rêver, j'ai demandé en priorité un quartier test du dispositif « Un toit=Une serre », il y a deux ou trois quartiers pilotes à Bordeaux, ils prennent un pâté de maisons, et ils remplacent tous les toits des échoppes par une serre de même superficie en verrière arrondie dans laquelle on peut travailler à hauteur d'homme. J'aimerais tellement avoir un potager !

Jeanne

Je suis tellement contente, bon il va falloir qu'on raccroche, le petit compteur me dit qu'on est presque à la fin de nos émissions C02 quotidiennes avec cet appel, et je dois encore rappeler ma copine Inès pour qu'on se rejoigne pour notre journée de jurys citoyens, on doit voter les attributions de panneaux publicitaires aux différentes institutions pour le semestre.

Alba

Ah oui c'est vrai, bon courage ! Bises et à très vite à Bordeaux !

SEQ.12 INT. JOUR - REUNION MUNICIPALE - 6 JUILLET 2040

Ce n'est pas une réunion publique, mais un point d'étape entre maire et conseillers par exemple, informelle, avec un ou plusieurs thèmes principaux, de préférence ceux n'ayant pas vocation à être traités sous une forme plus imagée. Par exemple, la redevance des nouveaux indicateurs mis en place, les progrès à faire pour 2050, l'extension de certains réseaux : chaleur, froid, transports, eau... Les chantiers de la nouvelle Garonne, l'extension des fresques du climat aux agents municipaux : bilan, des ateliers 2T : bilan.

Bref, un choix de thématiques à faire, et ensuite un dispositif simple à mettre en place, avec une petite dramaturgie d'enjeux sur les sujets qui doivent progresser d'ici 2050.

L'ordre du jour de cette réunion est à discuter entre nous, avant de passer à la rédaction de la scène.

**CONVENTION
CITOYENNE
SUR L'URGENCE
CLIMATIQUE
VILLE DE BORDEAUX**

Février 2024